

# 5

## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES /RFA/

<b>5.1</b>	<b>Commentaires sur les comptes consolidés</b>	<b>148</b>	<b>5.3</b>	<b>Comptes annuels de la Société</b>	<b>213</b>
5.1.1	Vue d'ensemble	148	5.3.1	États financiers	213
5.1.2	Analyse des résultats et des investissements du Groupe	151	5.3.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	232
5.1.3	Informations complémentaires	158	<b>5.4</b>	<b>Autres informations</b>	<b>236</b>
<b>5.2</b>	<b>Comptes consolidés</b>	<b>159</b>		Délais de paiement des fournisseurs et des clients	237
5.2.1	États financiers consolidés	159	<b>5.5</b>	<b>Dates des dernières informations financières</b>	<b>237</b>
5.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	208			

## 5.1 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### 5.1.1 Vue d'ensemble

#### Chiffres clés

Le tableau suivant présente les chiffres clés de l'exercice 2022.

(en millions d'euros)	2021	2022	Variation %	Variation % en données comparables <sup>(3)</sup>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>663,3</b>	<b>788,0</b>	<b>18,8 %</b>	<b>12,4 %</b>
EBITDA courant <sup>(1)</sup>	240,0	277,1	15,4 %	2,7 %
Marge d'EBITDA courant	36,2 %	35,2 %		
<b>EBITDA AJUSTÉ <sup>(2)</sup></b>	<b>262,0</b>	<b>307,6</b>	<b>17,4 %</b>	<b>5,4 %</b>
Marge d'EBITDA ajusté	39,5 %	39,0 %		
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>289,5</b>	<b>262,2</b>		
Capex récurrent <sup>(4)</sup>	122,4	150,9		
Capex de croissance <sup>(4)</sup>	220,8	301,0		

(1) L'indicateur d'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciations et autres produits et charges opérationnels non courants.

(2) En complément de l'EBITDA courant, le Groupe suit un EBITDA ajusté. Cet indicateur alternatif de performance correspond à l'EBITDA courant retraité, d'une part, des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et, d'autre part, des compléments de prix d'acquisition.

(3) Base comparable : à taux de change et périmètre constants comparés à 2021 et excluant les impacts directs liés à l'incident de Strasbourg en 2021.

(4) OVHcloud analyse son capex selon deux catégories :

- le capex récurrent représente les dépenses d'investissement en serveurs (et infrastructures et réseaux liés) nécessaires pour maintenir les revenus au même niveau d'une période à l'autre. Il s'agit des dépenses d'investissement nécessaires à la production de nouveaux serveurs pour remplacer les revenus des serveurs déclassés ou mis hors ligne au cours de la période (soit définitivement, soit pour remise à neuf), déterminées sur la base des revenus moyens par serveur mis hors ligne et des revenus moyens des nouveaux serveurs assemblés au cours de la période ;

- le capex de croissance désigne les dépenses d'investissement en capex autres que le capex récurrent, nécessaires pour assurer la croissance des revenus.

#### Synthèse des résultats de la période : OVHcloud surpasse son objectif de revenu et confirme sa stratégie d'accélération

- ▶ Chiffre d'affaires de 788 millions d'euros en 2022, en forte croissance de 18,8 % comparé à 2021. Croissance comparable du chiffre d'affaires de 12,4 %
- ▶ EBITDA ajusté de 308 millions d'euros, soit une marge de 39,0 %, et croissance de 17,4 % en données publiées par rapport à l'exercice précédent
- ▶ Les capex récurrents et de croissance atteignent respectivement 19 % et 36 <sup>(1)</sup> % du chiffres d'affaires de l'exercice
- ▶ Trajectoire d'accélération confirmée pour 2023 avec un objectif de croissance organique du chiffre d'affaires compris entre +14 % à +16 %, et une marge d'EBITDA en ligne avec 2022
- ▶ En 2023, OVHcloud vise des capex récurrents et de croissance respectivement compris entre 16 % et 20 % et entre 28 % et 32 % du chiffre d'affaires de l'année 2023
- ▶ Confirmation des objectifs de moyen terme avec une croissance organique du chiffre d'affaires aux alentours de 25%, une marge d'EBITDA ajustée d'environ 42%, et des capex récurrents et de croissance respectivement compris entre 14 % et 16% et entre 28 % et 32 %

1) Les Capex de croissance excluent l'acquisition d'adresses IPv4 supplémentaires et la croissance externe.

Michel Paulin, Directeur Général d'OVHcloud a déclaré :

« Les résultats de l'année 2022 démontrent la capacité d'OVHcloud à délivrer une stratégie d'accélération de croissance forte, durable et profitable. Dans un marché du cloud en hyper-croissance, notre positionnement de leader européen nous a permis d'accélérer sur le déploiement de nos solutions souveraines avec une responsabilité environnementale toujours plus forte. Forts de nos compétences, mais aussi de partenariats robustes et innovants, notre expansion se confirme tout particulièrement via l'enrichissement rapide de notre portefeuille de produits et le développement de nos clients à l'international. Notre modèle opérationnel intégré et notre offre de confiance nous permettent d'absorber avec succès la volatilité de l'environnement actuel. Nous sommes à ce titre particulièrement confiants sur nos capacités à poursuivre cette dynamique tout au long de l'année 2023 et au-delà, vers nos objectifs 2025. »

En 2022, OVHcloud a confirmé sa position de leader pour un Cloud durable avec des engagements de moyen-terme ambitieux et des indicateurs clés de performance dans les meilleurs du marché.

Des engagements de moyen-terme ambitieux :

- ▶ **100 % d'énergie bas-carbone d'ici 2025**, avec pour objectif de limiter l'utilisation d'énergie carbonée en favorisant les énergies renouvelables mais aussi les autres sources d'énergie bas-carbone ;
- ▶ **Contribution au NetZero mondial sur les scopes 1 & 2 d'ici 2025**, les scopes 1 & 2 représentant près de 40 % de l'empreinte carbone d'OVHcloud
- ▶ **Contribution au NetZero mondial sur l'intégralité des scopes d'ici 2030**, le scope 3 étant principalement lié à la fabrication des composants
- ▶ **0 % d'enfouissement d'ici 2025**, concernant les déchets liés aux processus d'OVHcloud, à périmètre géographique constant.

De la même manière, OVHcloud dispose d'une politique de ressources humaines ambitieuse et reconnue. A fin août 2022, le Groupe compte 2 800 employés, dont 60 % de profils tech. OVHcloud apporte un soin particulier au bien-être de ses collaborateurs, ce que le score d'engagement (7,5 sur 10, en progression de 0,2 point par rapport à 2021) et le taux de fidélité (loyalty rate) de 79% traduisent. Ces très bons scores permettent au Groupe de mettre en œuvre sereinement son plan d'accélération de la croissance.

## Faits marquants

### Strasbourg 5 : la première concrétisation du plan hyper résilience

SBG5, symbole fort de la stratégie industrielle du Groupe, est le premier centre de données dont la conception est issue du plan hyper résilience. Le site, d'une superficie de 1 700m<sup>2</sup>, totalise 19 salles isolées bénéficiant de maçonneries compartimentant les différents segments pour offrir une résistance de deux heures au feu. Le système d'extinction des incendies au gaz répond au standard APSAD R13 et les détecteurs de fumées VESDA respectent le standard APSAD R7. Les sept salles de puissance et les trois salles dédiées aux batteries sont situées à l'extérieur du bâtiment.

De plus, dans un souci de maîtrise de l'impact environnemental, le site SBG5 bénéficie des principes de frugalité et d'efficacité perfectionnés depuis plus de 20 ans par OVHcloud, particulièrement son système de refroidissement des composants des serveurs par eau (watercooling) qui permet d'atteindre un indice d'efficacité en eau (WUE) inférieur à 0,2 L/kWh, soit l'équivalent d'un verre d'eau

pour refroidir un serveur pour 10 heures d'utilisation. OVHcloud se distingue par son système en circuit fermé limitant la déperdition de liquides, mais également par l'utilisation de refroidisseurs à sec et l'absence d'air conditionné dans les salles serveurs.

### Performance commerciale

L'année 2022 a été couronnée de succès commerciaux, avec par exemple au quatrième trimestre la signature de nouveaux contrats ou clients tels que l'AIFE (Agence pour l'informatique financière de l'Etat), Mastercard, Arianespace, Alstom, Fencore, EQS Group ou Efallia. La croissance est notamment tirée par une amélioration continue de l'ARPAC<sup>(1)</sup> et le développement de partenariats forts avec des intégrateurs tels que Capgemini, Accenture ou Sopra Steria. OVHcloud a aussi enregistré une croissance à deux chiffres des ventes réalisées avec ses partenaires mondiaux et locaux, dont le nombre dépasse désormais 1 100, avec plus de 500 internationaux. Enfin, à la fin août 2022, OVHcloud propose 81 solutions IaaS et PaaS à ses clients, avec un doublement, au cours de l'année, du nombre de solutions PaaS disponibles. Par ailleurs, le développement du PaaS est en ligne avec le business plan initial du Groupe. La capacité d'OVHcloud à croître avec ses clients se traduit par un taux de rétention net du chiffre d'affaires de 114 % sur l'année 2022. Il atteint 108 % en données comparables, en nette progression depuis l'an passé.

Cette année 2022 démontre également le succès de la stratégie mise en œuvre par OVHcloud. Le Groupe est porté par la poursuite d'une solide dynamique commerciale, notamment dans le Cloud public et le Cloud privé, du développement des cas d'usages PaaS par ses clients, d'un développement à l'international soutenu et une offre souveraine qui porte ses fruits avec plus de 35 clients pour son offre SecNumCloud, en forte progression sur le quatrième trimestre.

La bonne dynamique de cette année se retrouve également dans l'évolution du business mix en faveur du Cloud public et Cloud privé et dans la part croissante de l'international dans le chiffre d'affaires du Groupe, qui atteint 51 % sur l'année. De plus, en atteignant une part de 54% du chiffre d'affaires sur l'année, en progression de 2 points par rapport à l'année précédente, le segment Entreprise confirme sa bonne performance et l'efficacité de la stratégie de croissance dédiée.

### Étendre et renforcer son empreinte mondiale

OVHcloud confirme le déploiement du volet industriel de son plan d'accélération de croissance. Ce dernier comprend l'extension de sites historiques, mais aussi de nouveaux sites et nouveaux pays :

- ▶ Le campus de Roubaix se verra renforcé par un dixième centre de données
- ▶ À Gravelines, OVHcloud déploiera de nouvelles capacités avec un nouvel espace dédié
- ▶ Une région AZ (availability zone) de trois centres de données en Ile-de-France sera mise en service en 2023
- ▶ Outre Rhin, le campus de Limburg ouvrira un nouveau centre de données au troisième trimestre 2023 afin d'accompagner la croissance locale et un nouveau site distant a été lancé pour ouverture en 2024
- ▶ En conséquence de la forte croissance en Amérique du Nord, le Groupe prévoit de doter le campus de Beauharnois de son neuvième centre de données et d'ouvrir un nouveau centre de données en 2023 à Toronto
- ▶ Sur la zone Asie, également en forte croissance chez OVHcloud, le Groupe a déployé en 2022 son premier centre de données en Inde à Mumbai. Dès 2023 le Groupe compte déployer un deuxième centre de données à Singapour.

1) ARPAC : Chiffre d'affaires moyen par client actif

### ForePaas : acquisition de briques technologiques complémentaires

Dans le cadre de sa politique de croissance externe, et notamment dans sa volonté de cibler des startups avec des bases de clients actives ou des technologies permettant des synergies avec le reste du portefeuille d'OVHcloud et d'accélérer le développement de son offre Platform as a Service (PaaS), le Groupe a acquis en avril 2022 la société ForePaaS. La société ForePaaS est une plateforme unifiée spécialiste des projets de data analytics, machine learning, et d'intelligence artificielle au service des entreprises. Ce rapprochement contribuera activement au déploiement de la stratégie d'accélération de croissance d'OVHcloud grâce à l'enrichissement de son offre (PaaS).

### Environnement macroéconomique

L'environnement macroéconomique actuel est particulièrement dégradé par les tendances inflationnistes (notamment l'augmentation des coûts de l'énergie), et par la guerre en Ukraine.

Le Groupe dispose de plusieurs atouts clés dans cette dynamique inflationniste :

- ▶ OVHcloud opère selon un modèle verticalement intégré, ce qui lui confère la maîtrise de sa chaîne de valeur ;
- ▶ le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes) (Note aux comptes consolidés 4.19) lui permettant de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt ;
- ▶ le Groupe utilise des contrats de change à terme (Note aux comptes consolidés 4.20) permettant de limiter son exposition aux potentielles fluctuations de devises ;
- ▶ le Groupe s'approvisionne grâce à des contrats d'achats à terme, à un prix fixe ou indexé, afin de réduire son exposition aux risques de hausse du prix d'achat d'énergie. Aussi, OVHcloud a conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables, prévoyant la mise à disposition par EDFR d'électricité issue d'un parc agrivoltaïque, au bénéfice exclusif du Groupe. OVHcloud prévoit ainsi de consommer 100 % de l'énergie verte produite par ce parc, à compter de janvier 2025, représentant environ 25 % des besoins annuels d'électricité en France. Ce contrat donne une visibilité à long terme du prix de l'électricité qui sera fournie.

Concernant le contexte géopolitique actuel entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe assure un suivi constant de ses clients domestiques en Russie, Biélorussie et Ukraine. Dans ce cadre, le Groupe précise qu'il respecte de façon rigoureuse les réglementations en vigueur. Le Groupe précise également que :

- ▶ le chiffre d'affaires réalisé en Russie, Biélorussie et Ukraine représente environ 1,5 % du chiffre d'affaires du Groupe au 31 août 2022 ;
- ▶ le Groupe n'emploie pas de collaborateurs en Ukraine, ni en Russie ou en Biélorussie ;
- ▶ le Groupe n'a pas de prestataires (personnes physiques) basés en Ukraine ;
- ▶ il ne possède pas d'infrastructures dans ces 3 pays ;
- ▶ il n'existe pas de risque matériel de recouvrement des créances dues au 31 août 2022.

## Perspectives

L'année 2022 confirme la capacité du Groupe à mettre en œuvre son plan stratégique et sa trajectoire d'accélération de croissance.

### Perspectives pour l'exercice 2023

Pour l'année 2023, OVHcloud vise une croissance organique de son chiffre d'affaires comprise entre 14 % et 16 %, en accélération par rapport à l'année 2022.

Le coût de l'électricité, notamment en Europe, est l'un des éléments inflationnistes les plus importants. Grâce à sa politique active de couverture en électricité et des décisions gouvernementales, le Groupe connaît dès à présent le coût de 90 % de sa consommation électrique pour l'année fiscale 2023. Cette visibilité permet à OVHcloud d'anticiper que ses coûts d'électricité en 2023 seront compris entre 5 % et 10 % (*mid to high-single digit*) de son chiffre d'affaires, en hausse par rapport à 2022 (*mid-single digit*). Dans ce contexte, le Groupe a annoncé des hausses de prix progressives, en ligne avec les hausses réalisées dans toute l'industrie mondiale du cloud, qui permettront à OVHcloud de maintenir en 2023, sa marge d'EBITDA ajusté en ligne avec 2022. OVHcloud n'a pas constaté de changement de dynamique commerciale de la part de ses clients depuis ces annonces.

Enfin, le Groupe vise des Capex récurrents compris entre 16 % et 20 % du chiffre d'affaires et des Capex de croissance entre 28 % et 32 % du chiffre d'affaires. L'abaissement de la fourchette des Capex de croissance est rendu possible par la baisse programmée du stock de composants, qui avait beaucoup crû durant l'année fiscale 2022 afin de pallier les pénuries, par une efficacité opérationnelle accrue notamment grâce à SAP, mis en place en décembre 2021, et une anticipation de stabilité du prix moyen des composants par rapport à une année fiscale 2022 particulièrement inflationniste.

### Perspectives à moyen terme confirmées

Le Groupe confirme ses objectifs financiers à moyen terme et vise l'atteinte des résultats suivants d'ici 2025 :

- ▶ une accélération de la croissance organique du chiffre d'affaires aux alentours de 25 % à horizon 2025, portée par une évolution de son mix d'activités, le déploiement de sa stratégie « Move to PaaS », son expansion internationale et le bénéfice de l'évolution du marché vers les clouds hybrides et multiples, ainsi que l'accent mis sur la souveraineté des données ;
- ▶ une marge d'EBITDA ajusté autour de 42 %, ceci en réinvestissant en partie les économies d'échelle obtenues notamment grâce à une meilleure absorption des coûts fixes sur la période ;
- ▶ les capex récurrents devraient tirer parti des améliorations de la productivité et donc baisser en pourcentage du chiffre d'affaires vers une fourchette de 14 % à 16 %, de la même manière les capex de croissance, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, seront compris entre 28 % à 32 %.

## 5.1.2 Analyse des résultats et des investissements du Groupe

### Principaux facteurs influençant le chiffre d'affaires

OVHcloud se positionne sur un marché mondial du cloud en pleine croissance, en déployant une stratégie visant à capter la croissance de la clientèle sur ses marchés existants, à réaliser une croissance à partir de nouvelles utilisations du cloud et d'offres innovantes, et à s'étendre géographiquement. La croissance du chiffre d'affaires d'OVHcloud s'appuie sur le développement de cette stratégie, qui doit lui permettre de bénéficier pleinement d'un marché mondial du cloud en pleine expansion.

OVHcloud estime être, en tant que seul fournisseur européen d'envergure de services de cloud, avec un modèle économique unique, durable et souverain en matière de données, en position favorable pour réaliser une croissance durable et rentable dans les années à venir.

La croissance du chiffre d'affaires d'OVHcloud provient de l'augmentation nette du nombre de ses clients, et de celle du revenu réalisé avec chacun de ses clients. OVHcloud utilise un certain nombre d'indicateurs pour mesurer et analyser la croissance réelle et potentielle de ses revenus, dont notamment :

- ▶ **taux de rétention du chiffre d'affaires.** Le taux de rétention du chiffre d'affaires pour une période est égal au pourcentage calculé en divisant (i) le chiffre d'affaires généré au cours de l'année N par les clients qui étaient présents au cours de l'année N-1, par (ii) le chiffre d'affaires généré par ces clients au cours de l'année N-1. Lorsque le taux de rétention du chiffre d'affaires est supérieur à 100 %, cela signifie que le chiffre d'affaires généré par les clients concernés a augmenté entre la période concernée de l'année N-1 et la même période de l'année N (ce qui signifie que l'augmentation nette des revenus provenant des clients présents sur les deux périodes dépasse la réduction de revenus engendrée par les clients n'étant plus présents sur la seconde période) ;
- ▶ **ARPAC.** Le chiffre d'affaires moyen par client actif (ARPAC) représente le chiffre d'affaires enregistré au cours d'une période donnée pour un groupe de clients donné, divisé par le nombre moyen de clients de ce groupe au cours de cette période (le nombre moyen de clients pour une période est égal au nombre moyen de clients uniques générant

des revenus pour chaque mois au cours des douze mois se terminant à la fin de cette période. Un client qui s'abonne à plusieurs services est traité comme un client unique). L'ARPAC augmente à mesure que les clients d'un groupe donné dépensent plus pour les services d'OVHcloud. Il peut également augmenter en raison d'un changement dans le mix, car une augmentation (ou une diminution) de la proportion de clients qui dépensent beaucoup augmenterait (ou diminuerait) l'ARPAC, indépendamment de l'augmentation des revenus totaux du groupe de clients concerné. OVHcloud mesure l'impact de l'ARPAC pour chaque segment, l'impact au niveau du Groupe représentant la somme des chiffres pour les segments (car un calcul direct au niveau du Groupe serait significativement affecté par le mix des segments, et serait ainsi moins pertinent).

D'une manière générale, OVHcloud a tendance à connaître un niveau relativement élevé de désabonnement au cours de la première année après l'acquisition de nouveaux clients. Après la première année, la base de clients s'avère être très fidèle. Les clients du cloud privé et du cloud public augmentent généralement leurs dépenses de manière régulière, en particulier au cours des trois ou quatre premières années, en souscrivant à des produits supplémentaires ou en mettant à niveau les services auxquels ils s'abonnent. En 2022, OVHcloud a confirmé ces tendances avec un taux de rétention du chiffre d'affaires (RRR) qui atteint 114% en données publiées et 108% en données comparables. Ce taux est le reflet d'une croissance significative, tout au long de l'année, de l'ARPAC grâce à la capacité du Groupe à croître avec ses clients et à réaliser du *cross-sell* ou de l'*up-sell*.

### Évolution de l'activité

#### Chiffre d'affaires annuel FY22 de 788 millions d'euros, en hausse de 18,8 % en données publiées et de 12,4 % en données comparables

Le chiffre d'affaires consolidé d'OVHcloud a atteint 788 millions d'euros sur l'année 2022, en hausse de 18,8 % par rapport à 2021 en données publiées et de 12,4 % en données comparables, à taux de change et périmètre constants et excluant les impacts directs liés à l'incident de Strasbourg. La performance de l'année 2022 illustre le dynamisme du marché du cloud et confirme plus particulièrement les perspectives de forte croissance du Cloud public et du Cloud privé.

#### CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT DE PRODUITS

(en millions d'euros)	2021	2022	Variation (%)	Variation % en données comparables
Private Cloud	398	485	22,0 %	14,5 %
Public Cloud	94	126	33,9 %	20,0 %
Webcloud & Other	171	177	3,1 %	2,5 %
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>663</b>	<b>788</b>	<b>18,8 %</b>	<b>12,4 %</b>

Le Cloud privé, qui intègre Bare Metal Cloud et Hosted Private Cloud, a atteint un chiffre d'affaires de 485 millions d'euros en 2022, soit une croissance de +22,0 % en données publiées et +14,5 % en données comparables. La forte croissance du segment sur le semestre reflète une augmentation à deux chiffres dans toutes les régions sur l'année 2022 et une progression continue de l'ARPAC.

Le Cloud public atteint un chiffre d'affaires de 126 millions d'euros sur l'année, reflétant une croissance de +33,9 % en données publiées

et de +20,0 % sur une base comparable. Le Cloud public a notamment été porté par une forte progression de l'ARPAC, reflétant le succès du travail réalisé, avec nos partenaires, sur l'upsell et le cross-sell. Les services PaaS, tant en Beta que récemment commercialisés, continuent de montrer des signes positifs d'adoption par les clients et la performance est conforme au business plan initial. Le renforcement de l'offre, avec 81 services IaaS et PaaS à fin août 2022, permet aux clients d'OVHcloud d'avoir accès à des services complets, au plus près de leurs besoins.

Sur l'année 2022, le segment Web Cloud et autres est en croissance de +3,1 % en données publiées et de +2,5 % en données comparables par rapport à l'année précédente. Cette performance intègre une bonne performance sur l'année du segment Enterprise, qui inclut les partenaires et revendeurs, et une performance en

dessous des attentes pour les sous-segments Connectivité et Téléphonie, du fait d'offres commerciales temporairement inadaptées. Une partie de ces offres ont récemment été mises à jour pour mieux correspondre aux besoins des clients et un travail de marketing est en cours pour améliorer le ciblage commercial.

**CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	2021	2022	Variation (%)	Variation % en données comparables
France	343	389	13,6 %	8,8 %
Europe (hors France)	193	224	16,4 %	11,1 %
Reste du monde	128	175	36,3 %	23,4 %
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>663</b>	<b>788</b>	<b>18,8 %</b>	<b>12,4 %</b>

La progression du chiffre d'affaires en France intègre une croissance à deux chiffres du Cloud privé et du Cloud public, notamment grâce au canal Enterprise, qui intègre les ventes réalisées avec nos partenaires. Le segment Web Cloud et autres est pénalisé par le sous-segment Connectivité et Téléphonie, dont une partie des offres ont récemment été mises à jour pour mieux correspondre aux besoins des clients. La croissance du chiffre d'affaires reflète aussi le poids relatif important de ce dernier segment, ainsi que l'impact de l'incendie à Strasbourg, auquel la France a été plus exposée que les autres zones. Sur une base comparable, la croissance du chiffre d'affaires en France s'est élevée à +8,8 %.

Dans les autres pays européens, les croissances du chiffre d'affaires du Cloud privé et du Cloud public sont également à deux chiffres et suivent les mêmes tendances que celles observées en France. La région profite des retombées de la mise en place d'équipes commerciales dédiées, ce qui se traduit par la bonne performance du segment Enterprise et plus particulièrement dans le Cloud public.

Dans le Reste du monde, la croissance aux Etats-Unis ainsi qu'en Asie continue de progresser très fortement avec respectivement +79,5 % et +48,1 % en données publiées et +65,2 % et +37,0 % en données comparables. Dans la région, les segments Cloud privé et Cloud public enregistrent une croissance à deux chiffres sur l'année, avec une base de comparaison qui se renforce par rapport au Q4 FY21. Le canal digital a également gardé ses excellentes tendances avec une croissance aux Etats-Unis de +73,3 % en données comparables. Cette performance se retrouve également en Asie avec une croissance de +70,8 % en données comparables. Cette croissance soutenue illustre le succès de la stratégie d'expansion d'OVHcloud dans ces deux régions.

**EBITDA courant et EBITDA ajusté**

En 2022, l'EBITDA courant a atteint 277 millions d'euros et l'EBITDA ajusté, qui est l'indicateur alternatif de performance principalement suivi par le Groupe, a atteint 308 millions d'euros. L'EBITDA ajusté a crû de 17,4 % sur cette période et la marge d'EBITDA ajusté a atteint 39,0 %. Sur l'année 2022, la base de coûts d'OVHcloud intègre une hausse des coûts de l'électricité, notamment au quatrième trimestre, et un poids accru des effets mix du dollar et des acquisitions.

(en millions d'euros)	2021	2022	Variation (%)	Variation % en données comparables
Private Cloud	145	168	15,6 %	0,6 %
Public Cloud	34	50	46,8 %	21,5 %
Webcloud & Other	61	60	(2,4 %)	(3,8 %)
<b>TOTAL EBITDA COURANT</b>	<b>240</b>	<b>277</b>	<b>15,4 %</b>	<b>2,7 %</b>
Private Cloud	158	188	18,8 %	4,4 %
Public Cloud	37	56	51,1 %	27,0 %
Webcloud & Other	67	64	(4,5 %)	(5,8 %)
<b>TOTAL EBITDA AJUSTÉ</b>	<b>262</b>	<b>308</b>	<b>17,4 %</b>	<b>5,4 %</b>

## Résultats

### Charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2022, OVHcloud a enregistré des charges d'exploitation totales reflétées dans l'EBITDA courant de 510,9 millions d'euros, soit une augmentation de 21 % par rapport aux 423,3 millions d'euros de l'exercice 2021. Les charges d'exploitation ont représenté 64,8 % du revenu au cours de l'exercice 2022 (contre 63,8 % pour l'exercice 2021). Cette augmentation, quasi proportionnelle à la croissance du revenu (18,8% en données publiées), reflète principalement l'accélération de la croissance du Groupe et la hausse des coûts commerciaux et de marketing en lien avec la poursuite d'une solide dynamique commerciale axée sur le développement de partenariats, sur l'accélération des offres de solutions PaaS, sur l'enrichissement du canal digital et sur le rayonnement de la marque à l'international.

Au 31 août 2022, il convient de noter que les charges d'exploitation excluent 32,3 millions d'euros de charges de personnel capitalisées (27,8 millions d'euros au cours de l'exercice 2021), et incluent 8,7 millions d'euros (0,9 million d'euros sur l'exercice 2021) relatifs aux compléments de prix conditionnels assortis de conditions de présence au titre de l'acquisition des sociétés ForePaaS et BuyDRM.

Quant aux charges liées à l'incendie de Strasbourg et les indemnités d'assurances, elles sont enregistrées en autres produits et charges opérationnels non-courants, et n'impactent pas l'EBITDA courant.

### Marge brute

La marge brute s'est élevée à 514,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2022, soit une augmentation de 82,7 millions d'euros, ou 19,1 %, par rapport à 431,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2021, reflétant principalement l'augmentation du revenu, partiellement compensée par une hausse des coûts externe de services. La marge brute exclut 32,3 millions d'euros de charges de personnel capitalisées pour des projets de développement au cours de l'exercice 2021 (27,8 millions d'euros en 2021).

La marge brute en pourcentage du revenu est passée de 65,1 % du revenu au cours de l'exercice 2021 à 65,3 % au cours de l'exercice 2022. Après ajustement des bons d'achats émis et de services non facturés à la suite de l'incendie de Strasbourg, le pourcentage de marge brute se serait élevé à 65,5 % du revenu pour l'exercice 2022 (66,5 % pour l'exercice 2021).

### Coûts commerciaux et marketing

Les coûts commerciaux et marketing sont passés de 70,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2021 à 97,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2022, soit une hausse de 38,4 %. En pourcentage du revenu, les coûts commerciaux et marketing ont également augmenté, passant de 10,2 % sur l'exercice 2021 (rapporté au revenu ajusté des effets de l'incendie de Strasbourg), à 12,3 % sur l'exercice 2022.

Cette augmentation s'explique principalement par la poursuite du développement de l'initiative commerciale des pôles géographiques (clusters) qui a nécessité le renforcement des équipes commerciales, par des dépenses ciblées dans l'optimisation du canal digital, par l'accélération des partenariats (tels que Capgemini, Accenture et Sopra Steria) et par l'accélération des offres de solutions PaaS.

### Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs sont stables en pourcentage du revenu (17,8 % sur l'exercice 2022 contre 17,6 % sur l'exercice 2021, rapporté au revenu ajusté des effets de l'incendie de Strasbourg).

Ils ont augmenté de 18,7 millions d'euros, passant de 121,7 millions d'euros sur l'exercice 2021 à 140,4 millions d'euros sur l'exercice 2022, reflétant principalement l'ambition de croissance du Groupe. Il convient de noter la comptabilisation d'une charge de 8,7 millions d'euros sur l'exercice 2022 (0,9 million d'euros sur l'exercice 2021) relative aux compléments de prix conditionnels assortis de conditions de présence au titre de l'acquisition des sociétés ForePaaS et BuyDRM.

## Résultat net du Groupe

### Charges d'amortissement

Les charges d'amortissement se sont établies à (268,7) millions d'euros sur l'année 2022 contre (224,0) millions d'euros sur l'année 2021. Leur évolution résulte notamment de la croissance des capex du Groupe, de la mise en service de projets de développement activés sur l'exercice clos le 31 août 2022, de la réduction de la période d'amortissement de certains composants, consécutive à l'incendie du site de Strasbourg, et enfin de la dotation complémentaire de dépréciation de certains composants en lien avec une analyse plus précise de l'usage projeté des composants.

### Résultat opérationnel

Sur l'année 2022, le résultat opérationnel s'est établi à (20,5) millions d'euros contre 6,5 millions d'euros en 2021. Les impacts découlant des charges liées à l'IPO, aux acquisitions récentes et à l'incendie de Strasbourg ont pesé pour 52 millions d'euros sur l'année 2022, avec 22 millions d'euros de plans de rémunération en actions, le paiement de 9 millions d'euros de compléments de prix d'acquisition, 8 millions d'euros de frais liés à l'IPO, 5 millions d'euros de dépréciation accélérée de serveurs endommagés à Strasbourg, 4 millions d'euros d'impact lié aux gestes commerciaux relatifs à l'incident de Strasbourg et 4 millions d'euros non récurrents, principalement liés aux surprimes d'assurance. Hors ces éléments non récurrents, le résultat opérationnel aurait été positif, s'établissant à 31,5 millions d'euros.

### Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants se sont établis à (28,8) millions d'euros sur l'année 2022 contre (9,5) millions d'euros sur l'année 2021. Cette évolution provient notamment des coûts directement induits par la survenance du sinistre de Strasbourg, de certains coûts de restructuration en lien avec la refonte des process industriels du Groupe en 2022, et de mises au rebut et de réévaluations d'actifs de composants informatiques, faisant suite à la migration des données dans le nouveau système SAP et à la refonte des process industriels du Groupe.

### Résultat financier

Le résultat financier s'est établi à 0,7 million d'euros sur l'année 2022 contre une charge nette de (28,6) millions d'euros sur l'année 2021. Cette évolution résulte notamment d'une baisse des charges d'intérêt de 19,1 millions d'euros, en lien avec les conditions de refinancement plus favorables, et de la variation des gains nets de change pour 8,4 millions d'euros, principalement relatifs à des positions en dollars US.

### Charge d'impôt

La charge d'impôt s'élève à (8,8) millions d'euros sur l'année 2022 contre (10,2) millions d'euros sur l'année 2021. Les charges, sur l'année 2022, au titre de plans de rémunérations fondés sur des actions et de compléments de prix d'acquisitions pour un montant d'environ 31 millions d'euros ne participent pas à la formation du résultat imposable du Groupe.

### Résultat net et politique de dividendes

OVHcloud a enregistré une perte nette de (28,6) millions d'euros en 2022, contre (32,3) millions d'euros lors de l'exercice précédent.

OVHcloud a l'intention de poursuivre sa politique d'investissement dans la croissance de son activité, et ne prévoit pas de distribuer de dividendes à moyen terme. En ligne avec sa stratégie, la Société ne prévoit pas de distribuer de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 et rappelle qu'elle n'a procédé à aucun versement de dividendes au titre des exercices clos les 31 août 2019, 2020 et 2021.

## Trésorerie

Le tableau suivant présente les principaux éléments du tableau de flux de trésorerie d'OVHcloud figurant dans ses états financiers consolidés pour les périodes de 2021 et 2022.

(en millions d'euros)	2021	2022
Capacité d'autofinancement	289,5	262,2
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(20,0)	23,4
Impôt versé	(1,3)	(11,5)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>	<b>268,2</b>	<b>274,1</b>
Capex récurrent	(122,4)	(150,9)
Capex de croissance	(220,8)	(301,0)
Acquisitions et autres	(11,3)	(17,2)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIES AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(354,5)</b>	<b>(469,1)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>54,6</b>	<b>176,5</b>

### Flux de trésorerie liés à l'activité

La capacité d'autofinancement a atteint 262,2 millions d'euros pour l'année 2022, contre 289,5 millions d'euros pour le l'année 2021.

Le besoin en fonds de roulement du Groupe est détaillé comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2022
Créances clients	35,5	38,8
Autres créances et actifs	132,0	79,9
<b>TOTAL DES CRÉANCES D'EXPLOITATION PROVENANT DES ÉLÉMENTS DU BILAN</b>	<b>167,4</b>	<b>118,7</b>
Dettes fournisseurs	(149,5)	(115,1)
Autres dettes d'exploitation	(164,6)	(182,1)
<b>TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION PROVENANT DES ÉLÉMENTS DU BILAN</b>	<b>(314,1)</b>	<b>(297,2)</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT TOTAL PROVENANT DES ÉLÉMENTS DU BILAN</b>	<b>(146,7)</b>	<b>(178,6)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement à partir des éléments du bilan	13,7	(31,9)
Impact du taux de change et autres	6,3	8,5
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT PROVENANT DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>20,0</b>	<b>(23,4)</b>

La variation du besoin en fonds de roulement au cours de la période intègre notamment :

- ▶ L'encaissement, en septembre 2021, d'une indemnité d'assurance forfaitaire unique de 58 millions d'euros au titre des dommages causés par l'incendie de Strasbourg comptabilisée en « Autres créances » au 31 Août 2021,
- ▶ Le décaissement des frais liés aux coûts engagés par le Groupe dans le contexte de son introduction en bourse (principalement honoraires de conseil) pour un montant de (8,6) millions d'euros,
- ▶ Le décaissement en 2022 de frais liés aux paiements en actions, comptabilisés à hauteur de (6,3) millions d'euros en autres dettes au 31 août 2021,

- ▶ L'effet calendaire d'exécution de la campagne de paiement hebdomadaire des fournisseurs observée au 31 août 2021, à hauteur de (18,1) millions d'euros,
- ▶ La hausse des compléments de prix d'acquisition pour 7,7 millions d'euros.

Après prise en compte des variations du besoin en fonds de roulement et des paiements d'impôts, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles passent de 268,2 millions d'euros sur l'année 2021 à 274,1 millions d'euros sur l'année 2022.

### Flux de trésorerie affectés aux dépenses d'investissement

Les capex d'OVHcloud comprennent principalement des investissements dans la production de serveurs et dans la construction de centres de données.

Dans le cadre de son modèle verticalement intégré et synergétique, OVHcloud gère entièrement la production et les cycles de vies de ses serveurs. Cela permet au Groupe d'allonger la durée de vie des composants des serveurs en les réutilisant dans les différentes gammes d'offres. En conséquence, un même composant peut être réutilisé plusieurs fois, au sein d'un même segment de produits, mais aussi dans un autre segment que son segment d'origine.

De plus, OVHcloud maintient un stock d'adresses IPv4 pour assurer sa capacité à servir les clients, et effectue généralement des achats sur une base opportuniste.

Les autres capex reflètent principalement les investissements dans le développement de matériel, de nouvelles technologies et de logiciels, et de systèmes administratifs.

### Principaux postes de Capex

Le tableau suivant présente une ventilation des principaux postes de capex pour les périodes indiquées :

(en millions d'euros)	2021	2022
Matériel informatique <sup>(1)</sup>	196,8	236,4
Infrastructure des centres de donnée <sup>(2)</sup>	55,7	91,9
Réseau <sup>(3)</sup>	18,6	16,9
Adresses IP	4,1	19,9
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (CAPEX) POUR LES CENTRES DE DONNES</b>	<b>275,2</b>	<b>365,1</b>
Autres	68,0	86,8
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (CAPEX)</b>	<b>343,2</b>	<b>451,9</b>

(1) Comprend principalement les composants de serveurs, les commutateurs de réseau et les coûts de production des serveurs. Pour l'exercice 2021, comprend également la production de serveurs destinés à satisfaire les besoins des clients impactés par l'incendie de Strasbourg pour 21 millions d'euros.

(2) Comprend principalement les coûts de construction et les investissements dans les équipements de traitement de l'électricité, de refroidissement de l'eau et autres équipements.

(3) Comprend principalement les connexions et les équipements dédiés au transport des données au sein du centre de données, entre les centres de données et des centres de données vers les clients finaux.

L'augmentation des capex en matériel informatique de 196,8 millions d'euros pour l'exercice 2021 à 236,4 millions d'euros pour l'exercice 2022 reflète notamment la volonté d'OVHcloud de stocker davantage de composants pour pallier les éventuelles ruptures de stocks chez les fournisseurs.

L'augmentation des capex en infrastructure des centres de données de 55,7 millions d'euros sur l'exercice 2021 à 91,9 millions d'euros sur l'exercice 2022 reflète l'accélération continue des projets d'extension aux Etats-Unis, en Asie-Pacifique, en France et en Allemagne, et, dans une moindre mesure, les dépenses d'investissement permettant de renforcer la sécurisation des centres de données grâce à l'implémentation de protections complémentaires dans le cadre du plan d'hyper résilience.

L'évolution des capex de réseau s'inscrit dans la continuité des tendances énoncées ci-dessus.

### Principales dépenses d'investissement en cours ou futures

OVHcloud prévoit que ses dépenses d'investissement pour la production de serveurs dans les années à venir refléteront généralement le rythme de son activité, et comprendront la production de serveurs pour remplacer ceux mis hors service afin de maintenir les revenus, ainsi que des investissements dans des serveurs supplémentaires pour soutenir la croissance.

Dans le cadre de son plan stratégique, OVHcloud confirme l'ouverture de 15 sites à l'horizon 2024 pour proposer à ses clients en quête de solutions de confiance et respectueuses de l'environnement, des services de IaaS et de PaaS innovants. Ce volet industriel ambitieux permettra d'accompagner la croissance des sites existants, de conquérir de nouvelles géographies, d'adresser de nouveaux usages, en déployant un modèle hyper résilient et durable. A ce titre, OVHcloud prévoit de maintenir ses investissements pour améliorer ses centres de données et ses sites de production afin de s'assurer qu'ils sont sûrs et entièrement conformes aux réglementations applicables, en consacrant un budget d'environ 25 millions d'euros en 2023 au titre d'investissements en systèmes de protection, détection et extinctions en matière de risque incendie.

### Capex récurrent et capex de croissance

Les capex se répartissent comme suit pour les périodes indiquées :

(en millions d'euros)	2021	% du CA	2022	% du CA
Capex récurrent	122	18,4 %	151	19,1 %
Capex de croissance <sup>(1)</sup>	221	33,3 %	301	38,2 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS ACQUISITIONS D'ENTREPRISES)</b>	<b>343</b>	<b>51,7 %</b>	<b>452</b>	<b>57,3 %</b>

(1) En 2021, les dépenses d'investissements liées à l'incendie de Strasbourg étaient présentées dans le capex de croissance pour 21 millions d'euros.

Les capex de croissance ont varié principalement en raison des projets d'extension des centres de données, de l'augmentation du capex pour le développement de produits et des systèmes administratifs, de l'acquisition supplémentaire d'adresses IPv4 et, dans une moindre mesure, en lien avec les dépenses d'investissement permettant de renforcer la sécurisation des centres de données grâce à l'implémentation de protections complémentaires. Retraités de l'acquisition supplémentaire d'adresses IPv4, les capex de croissance s'élèvent à 35,7 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2022. Par ailleurs, il convient de noter que les dépenses d'investissements liées à l'incendie de Strasbourg étaient présentées dans le capex de croissance de l'exercice 2021 pour 21 millions d'euros.

### Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Sur l'exercice 2022, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élèvent à 176,5 millions d'euros, et se caractérisent majoritairement par :

- ▶ les augmentations de capital en lien avec l'introduction en bourse et avec l'Offre d'actionnariat salarié pour un montant total de 349,3 millions d'euros, net des frais d'introduction en bourse ;
- ▶ le remboursement intégral du Contrat de Crédits antérieurs (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 701,4 millions d'euros (hors intérêts) ;
- ▶ le nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros ;
- ▶ le tirage de la nouvelle facilité de crédit renouvelable pour 60 millions d'euros ;
- ▶ le remboursement des dettes locatives à hauteur de 18,6 millions d'euros, et le paiement des intérêts de la dette à hauteur de 10,5 millions d'euros.

### Endettement financier

L'endettement net consolidé au 31 août 2022 est de 567,7 millions d'euros contre 708,6 millions d'euros au 31 août 2021.

La baisse de l'endettement financier brut provient principalement :

- ▶ du remboursement intégral du Contrat de Crédits Senior antérieur (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 703,4 millions d'euros (y compris intérêts de la dette) ;
- ▶ du nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros (494,4 millions d'euros y compris les intérêts de la dette et nets des frais d'emprunts amortis) ;
- ▶ du tirage de la nouvelle facilité de crédit renouvelable pour 60,1 millions d'euros.

### Nouvelle facilité de crédit auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le 8 novembre 2022, le Groupe a conclu auprès de la BEI une facilité de crédit de 200 millions d'euros. Cette ligne de crédit peut faire l'objet de plusieurs tirages (5 tirages maximum), à taux fixe, variable, ou une combinaison des deux, dans un délai de 18 mois. Chaque tirage est remboursable dans un délai de 9 années maximum. Cette nouvelle facilité de crédit est soumise au respect d'un ratio financier dette nette/EBITDA de 4.50.

Le tableau suivant présente la dette financière brute et nette du Groupe aux 31 août 2021 et 2022 :

(en millions d'euros)	Taux d'intérêt	Maturité finale	31 août 2021	31 août 2022
Emprunt obligataire B	4,00 %	17/11/2021	58,8	-
Emprunt obligataire C	4,13 %	27/05/2022	10,3	-
Facilité à terme	Euribor + marge 3,25 %	04/12/2026	400,3	-
Facilité à terme	Euribor + marge 1,10 %	23/10/2026		494,4
Facilité de crédit renouvelable	Euribor + marge 2,50 %	04/12/2025	234,0	-
Facilité de crédit renouvelable	Euribor + marge 0,70 %	23/10/2026		60,1
Prêt à terme B (prêt BPI)		31/03/2026	0,5	0,3
Prêt vert (prêt BPI)	0,98 %	30/06/2028	5,0	5,0
Autres emprunts				1,8
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>			<b>709,0</b>	<b>561,5</b>
Dettes locatives (IFRS 16)			52,9	42,4
Découverts bancaires			0,3	-
<b>DETTE FINANCIÈRE TOTALE</b>			<b>762,2</b>	<b>603,9</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(53,6)	(36,2)
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>			<b>708,6</b>	<b>567,7</b>
Dettes locatives (IFRS 16)			(52,9)	(42,4)
Coûts capitalisés			-	7,2
<b>DETTE FINANCIÈRE - HORS COÛTS CAPITALISÉS</b>			<b>655,7</b>	<b>532,5</b>
<b>RATIO DE LEVIER</b>			<b>2,5X</b>	<b>1,7X</b>

## Capitaux propres

La situation nette de l'ensemble consolidé au 31 août 2022 ressort à 468,3 millions d'euros, en hausse de 362,7 millions d'euros par rapport au 31 août 2021, du fait, principalement :

- ▶ De l'augmentation de capital en lien avec l'introduction en bourse, pour un montant de 350 millions d'euros (340,2 millions d'euros nets des frais directement imputés à la prime d'émission) ;
- ▶ De l'augmentation de capital en lien avec l'Offre d'actionnariat salarié (« ESP 2021 ») du Groupe pour un montant de 9,8 millions d'euros (dont 0,7 million d'euros par incorporation de réserves) ;
- ▶ De l'effet des plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres (attributions d'actions gratuites et « ESP 2021 ») pour 21,0 millions d'euros ;
- ▶ De l'impact du résultat global tel que détaillé dans les comptes consolidés semestriels résumés pour un montant de (5,4) millions d'euros.

### 5.1.3 Informations complémentaires

#### Situation liée à l'incident de Strasbourg

Au 31 août 2022, OVHcloud a reçu un nombre limité de réclamations et demandes d'information de la part de clients qui allèguent être affectés par l'incident de Strasbourg, dont une part importante a été reçue dans les trois premiers mois suivant l'incendie. Les clients, situés principalement en France et dans une moindre mesure dans d'autres pays d'Europe, demandent des informations sur les données stockées sur les serveurs OVHcloud, la récupération des données éventuellement perdues et, dans certains cas, un dédommagement pécuniaire. Les demandes de dédommagement sont en général pour des montants individuels faibles, ou ne sont pas chiffrées.

OVHcloud estime que, dans une part importante de cas, les demandes des clients sont infondées, et que dans la plupart des autres cas les gestes commerciaux déjà accordés spontanément aux clients compensent largement les éventuels préjudices subis par ceux-ci. OVHcloud s'est attaché à trouver un accord amiable pour régler les demandes des clients lorsque cela était possible.

Il est possible qu'OVHcloud soit tenue de verser certaines sommes dans le cadre d'accords transactionnels, ou à la suite de décisions de justice devenues définitives. Par ailleurs, OVHcloud encourt certains coûts liés à la gestion de ces litiges et accords. À ce titre, OVHcloud a estimé le coût global des frais d'expertise, des procédures et actions en responsabilité n'a globalement pas évolué depuis le 31 août 2021. Au 31 août 2022, le solde de la provision s'établit à 24,5 millions d'euros. La provision a été déterminée en lien avec les conseils de la Société, après étude des réclamations des clients par catégorie d'exposition et ce bien que toutes les réclamations reçues n'aient pas encore été transigées ou jugées.

Les remboursements de la part des compagnies d'assurance du Groupe relatives à la destruction des centres de données et aux coûts incrémentaux du sinistre ont été encaissés au mois de septembre 2021.

## 5.2 COMPTES CONSOLIDÉS

### 5.2.1 États financiers consolidés

#### Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)

	Notes	2021	2022
<b>REVENU</b>	<b>4.3</b>	<b>663 312</b>	<b>787 998</b>
Charges de personnel	4.4	(172 477)	(211 063)
Charges opérationnelles	4.5	(250 805)	(299 867)
<b>EBITDA COURANT <sup>(1)</sup></b>		<b>240 030</b>	<b>277 068</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	4.6	(224 042)	(268 705)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>15 988</b>	<b>8 363</b>
Autres produits opérationnels non courants	4.7	-	103
Autres charges opérationnelles non courantes	4.7	(9 478)	(28 950)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>6 510</b>	<b>(20 484)</b>
Coût de l'endettement financier		(30 267)	(11 197)
Autres produits financiers		12 899	30 904
Autres charges financières		(11 245)	(19 013)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4.8</b>	<b>(28 613)</b>	<b>694</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>(22 104)</b>	<b>(19 790)</b>
Impôt sur le résultat	4.9	(10 240)	(8 764)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>(32 344)</b>	<b>(28 554)</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>			
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	4.16	(0,19)	(0,15)
Résultat dilué par action (en euros)	4.16	(0,19)	(0,15)

(1) L'indicateur d'EBITDA courant défini en note 4.1 correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations, et autres produits et charges opérationnels non courants (note 4.7).

#### État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	Notes	31 août 2021	31 août 2022
Réévaluation des instruments de couverture	4.19	3 117	11 616
Impôt sur les éléments recyclables	4.9	(873)	(3 001)
Écarts de conversion	4.20	4 397	14 146
<b>Éléments recyclables en résultat</b>		<b>6 641</b>	<b>22 761</b>
Écarts actuariels sur les régimes de retraites à prestations définies	4.21	(150)	509
Impôt sur les éléments non recyclables	4.9	39	(132)
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>		<b>(111)</b>	<b>377</b>
<b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>6 530</b>	<b>23 138</b>
Résultat net consolidé		(32 344)	(28 554)
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>		<b>(25 814)</b>	<b>(5 416)</b>

## Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

	Notes	31 août 2021	31 août 2022
Goodwill	4.10	33 836	50 892
Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	4.10	136 885	223 506
Immobilisations corporelles	4.11	797 045	949 512
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.23	49 277	40 345
Actifs financiers non courants	4.13	1 303	1 450
Impôts différés actifs <sup>(1)</sup>	4.9	8 729	5 623
<b>Total actif non courant</b>		<b>1 027 075</b>	<b>1 271 328</b>
Clients	4.14	35 481	38 765
Autres créances et actifs courants	4.15	131 959	79 911
Actifs d'impôts courants		4 008	4 760
Instruments financiers dérivés actifs	4.19	140	11 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.17	53 610	36 187
<b>Total actif courant</b>		<b>225 198</b>	<b>171 421</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 252 273</b>	<b>1 442 749</b>

(en milliers d'euros)

	Notes	31 août 2021	31 août 2022
Capital social	4.16	170 779	190 541
Primes d'émission		93 470	418 256
Réserves et report à nouveau <sup>(1)</sup>		(126 290)	(111 894)
Résultat net		(32 344)	(28 554)
<b>Capitaux propres</b>		<b>105 615</b>	<b>468 349</b>
Dettes financières non courantes	4.17	639 583	559 323
Dettes locatives non courantes	4.17	38 061	28 481
Autres passifs financiers non courants		16 921	15 898
Provisions non courantes	4.21	6 011	4 348
Impôts différés passifs	4.9	14 144	16 759
Autres passifs non courants	4.22	7 783	10 926
<b>Total passif non courant</b>		<b>722 503</b>	<b>635 735</b>
Dettes financières courantes	4.17	69 760	2 209
Dettes locatives courantes	4.17	14 837	13 923
Provisions courantes	4.21	31 361	24 601
Fournisseurs		149 504	115 111
Passifs d'impôts courants		1 694	11 347
Instruments financiers dérivés passifs	4.19	174	280
Autres passifs courants	4.22	156 825	171 194
<b>Total passif courant</b>		<b>424 155</b>	<b>338 665</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 252 273</b>	<b>1 442 749</b>

(1) Au 31 août 2021, les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs et les capitaux propres incluent le reclassement des valeurs nettes comptables (au 1er septembre 2020) liées aux coûts de configuration et de personnalisation de logiciels SaaS antérieurement immobilisées, pour un montant de 4,8 millions d'euros avant impôts (3,2 millions d'euros net d'impôts). Ce reclassement résulte de la confirmation par l'IASB de la décision IFRIC relative à la comptabilisation de ces coûts (Note 3).

## Tableau des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion)	Capitaux propres
<b>1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021</b>		<b>170 779</b>	<b>93 470</b>	<b>(160 525)</b>	<b>1 325</b>	<b>566</b>	<b>105 615</b>
Résultat net consolidé		-	-	(28 554)	-	-	(28 554)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	14 146	8 992	23 138
<b>Résultat global</b>		-	-	<b>(28 554)</b>	<b>14 146</b>	<b>8 992</b>	<b>(5 416)</b>
Augmentation de capital <sup>(1)</sup>	4.16	19 762	330 176	(663)	-	-	349 275
Paiements en actions et actionnariat salarié <sup>(2)</sup>	4.24	-	-	20 978	-	-	20 978
Élimination des actions propres		-	-	(966)	-	-	(966)
Autres variations <sup>(3)</sup>		-	(5 390)	4 253	-	-	(1 137)
<b>Transactions avec les actionnaires</b>		<b>19 762</b>	<b>324 786</b>	<b>23 602</b>	-	-	<b>368 150</b>
<b>31 AOÛT 2022</b>		<b>190 541</b>	<b>418 256</b>	<b>(165 477)</b>	<b>15 471</b>	<b>9 558</b>	<b>468 349</b>

(1) Augmentation de capital en lien avec l'introduction en bourse ainsi que l'Employee Shareplan 2021 (cf. notes 2 et 4.16).

(2) Attribution d'actions gratuites et actionnariat salarié (cf. notes 4.16 et 4.24).

(3) Principalement complément de réserve légale (cf. note 4.16).

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion)	Capitaux propres
<b>1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020 AVANT NOUVELLE INTERPRÉTATION IFRIC SUR LES CONTRATS SAAS</b>	<b>170 407</b>	<b>93 842</b>	<b>(139 232)</b>	<b>(3 072)</b>	<b>(1 567)</b>	<b>120 378</b>
Nouvelle interprétation IFRIC sur les contrats SaaS (effet net d'impôts)	-	-	(3 183)	-	-	(3 183)
<b>1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020</b>	<b>170 407</b>	<b>93 842</b>	<b>(142 415)</b>	<b>(3 072)</b>	<b>(1 567)</b>	<b>117 195</b>
Résultat net consolidé	-	-	(32 344)	-	-	(32 344)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	4 397	2 133	6 530
<b>Résultat global</b>	-	-	<b>(32 344)</b>	<b>4 397</b>	<b>2 133</b>	<b>(25 814)</b>
Augmentation de capital	372	(372)	-	-	-	-
Paiements en actions et actionnariat salarié	-	-	13 266	-	-	13 266
Nouvelle interprétation IFRIC sur l'attribution des droits d'indemnités de départ en retraite aux périodes de services (effet net d'impôts)	-	-	990	-	-	990
Autres variations	-	-	(22)	-	-	(22)
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>372</b>	<b>(372)</b>	<b>14 234</b>	-	-	<b>14 234</b>
<b>31 AOÛT 2021</b>	<b>170 779</b>	<b>93 470</b>	<b>(160 525)</b>	<b>1 325</b>	<b>566</b>	<b>105 615</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2022
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>(32 344)</b>	<b>(28 554)</b>
<b>Ajustement des éléments du résultat net :</b>			
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.6	224 042	268 705
Variations des provisions		33 610	(8 983)
Plus ou moins-values de cessions d'actifs, mises au rebut et réévaluations		10 656	9 560
Charge liée aux attributions d'actions (hors charges sociales)	4.24	13 266	20 978
(Produit)/Charge d'impôt	4.9	10 240	8 764
Résultat financier (hors écarts de change réalisés)	4.8	30 075	(8 279)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>A</b>	<b>289 545</b>	<b>262 191</b>
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	4.15	(100 009)	60 965
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	4.22	80 004	(37 562)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>B</b>	<b>(20 005)</b>	<b>23 403</b>
Impôt versé	C	(1 322)	(11 472)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>	<b>D = A + B + C</b>	<b>268 218</b>	<b>274 123</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.10 - 4.11	(343 232)	(453 447)
Produits de cession d'immobilisations		(0)	1 620
Encaissements/(décaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie	4.10	(12 699)	(17 206)
Encaissements/(décaissements) liés aux cessions de titres consolidés et incidences des réorganisations et pertes de contrôle		1 233	-
Encaissements/(décaissements) liés aux prêts et avances consentis		205	(31)
<b>Flux nets de trésoreries affectés aux opérations d'investissement</b>	<b>E</b>	<b>(354 493)</b>	<b>(469 064)</b>
Augmentation de capital - Introduction en bourse	4.16	-	340 181
Augmentation de capital - "ESP 2021"	4.16	-	9 093
Rachat d'actions propres	4.16	-	(966)
Augmentation des dettes financières	4.17	120 000	560 642
Remboursement des dettes financières	4.17	(25 374)	(702 284)
Remboursement des dettes locatives	4.17	(19 061)	(18 610)
Intérêts financiers payés	4.17	(20 675)	(10 529)
Dépôts de garanties reçus		(277)	(1 071)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>F</b>	<b>54 613</b>	<b>176 456</b>
Incidence des variations des cours des devises	G	277	1 396
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>D + E + F + G</b>	<b>(31 385)</b>	<b>(17 090)</b>
Trésorerie d'ouverture		84 656	53 271
Trésorerie de clôture		53 271	36 181

*(en milliers d'euros)*

	2021	2022
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	84 656	53 271
Incidence des variations des cours des devises	277	1 396
Variation de la trésorerie	(31 662)	(18 486)
<b>Trésorerie de clôture</b>	53 271	36 181

# NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1	Informations relatives au Groupe	164	Note 4	Notes relatives aux états financiers consolidés	175
Note 2	Événements significatifs	164	Note 5	Autres informations	204
Note 3	Principales méthodes comptables des états financiers consolidés	166			

## Note 1 Informations relatives au Groupe

Le Groupe OVHcloud est un acteur mondial et le leader européen du Cloud, actif sur 5 continents. Depuis plus de 20 ans, le Groupe s'appuie sur un modèle intégré qui lui confère la maîtrise complète de sa chaîne de valeur, de la conception de ses serveurs à celle des solutions de plateforme cloud qu'il met à la disposition de ses clients, en passant par la construction et le pilotage de ses centres de données (« Datacenters ») ou l'orchestration de son réseau de fibre optique. Cette approche unique lui permet de couvrir en toute indépendance l'ensemble des usages de ses clients. Le Groupe propose aujourd'hui à ses clients des solutions de dernière génération alliant performance, prévisibilité des prix et une totale souveraineté sur leurs données pour accompagner leur croissance en toute liberté.

Les termes « OVHcloud » et le « Groupe », tels qu'utilisés dans les états financiers consolidés, sauf précision contraire expresse, désignent la Société ainsi que ses filiales et participations directes et indirectes.

L'entité mère du groupe OVHcloud (le « Groupe ») est OVH Groupe (la « Société »), créée en 1999 en France, et ayant son siège au 2, rue Kellermann, 59100 Roubaix, France.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 août 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe en date du 25 octobre 2022.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire). Les montants sont indiqués sans décimales et les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

## Note 2 Événements significatifs

### 2.1 Événements significatifs de l'exercice annuel clos au 31 août 2022

#### Introduction en bourse

OVH Groupe S.A. s'est introduite en bourse le 15 octobre 2021 sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris afin de financer sa stratégie de croissance, dont notamment le financement de son expansion géographique, de la construction des centres de données, du développement de nouveaux produits et le cas échéant d'opérations de croissance externe. Le nombre total d'actions OVHcloud nouvellement émises dans le cadre de l'introduction en bourse est de 18 918 919 à une valeur unitaire de 18,50€, soit une offre primaire de 350 millions d'euros.

Le 18 janvier 2022, le Groupe a mis en place un contrat de liquidité ayant pour objet l'animation des actions OVH Groupe sur Euronext Paris. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 5 millions d'euros en numéraire y ont été affectés.

#### Refinancement

A la suite de son introduction en bourse, le Groupe a procédé, le 25 octobre 2021, au remboursement intégral du Contrat de Crédits antérieurs (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 705,2 millions d'euros (intérêts compris), et à la mise en place d'un nouveau contrat de crédits senior d'un montant total en principal de 920 millions d'euros (la « Nouvelle Dette »), conclu en remplacement du

Contrat de Crédits antérieurs. La Nouvelle Dette, qui ne fait pas l'objet d'une garantie donnée par la Société, intègre un nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros pour une durée de 5 ans et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros dont l'échéance initiale est fixée à 5 ans mais pouvant bénéficier de deux options d'extension d'une année supplémentaire.

A la date de déblocage des fonds, la marge appliquée était de 1,10 % pour l'emprunt à terme, contre 3,25 % pour le précédent financement, et de 0,70 % en cas de tirage sur le crédit renouvelable au lieu de 2,50 % précédemment.

#### Actionnariat de la Société

Les sociétés MANOVH et MENOVIH, deux entités regroupant l'actionnariat salarié (managers et employés) du Groupe, ont fusionné avec la Société le 18 octobre 2021, faisant des actionnaires de MANOVH et MENOVIH des actionnaires directs de la Société.

A la suite de la transformation de la Société en une Société Anonyme à conseil d'administration (survenue le 28 septembre 2021), le 18 octobre 2021 toutes les actions de Préférence A et les actions de Préférence C ont été converties en actions Ordinaires de la Société. Cette opération n'affecte ni les capitaux propres, ni le compte de résultat, ni la trésorerie.

Enfin, le Groupe a proposé à ses salariés de souscrire à une offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe (« Employee Shareplan 2021 » ou « ESP 2021»). Cette offre s'adresse aux employés du Groupe en France et à l'International, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société et d'une décote de 30% accordée sur le prix des actions. Le Directeur Général de la Société a constaté le 9 novembre 2021, la réalisation de l'augmentation de capital au titre de cette offre d'actionnariat salarié pour un montant de 9,8 millions d'euros correspondant à l'émission de 1 365 343 actions nouvelles. A la suite de cette offre, à la date d'octroi, 97,8 % des salariés éligibles sont devenus actionnaires du Groupe.

### Environnement macroéconomique

L'environnement macroéconomique actuel est particulièrement dégradé par les tendances inflationnistes (notamment l'augmentation des coûts de l'énergie), et par la situation en Ukraine.

Le Groupe dispose de plusieurs atouts clés dans cette dynamique inflationniste :

- ▶ OVHcloud opère selon un modèle verticalement intégré, ce qui lui confère la maîtrise de sa chaîne de valeur ;
- ▶ le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes) (note 4.19) lui permettant de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt ;
- ▶ le Groupe utilise des contrats de change à terme (note 4.20) permettant de limiter son exposition aux potentielles fluctuations du cours des devises ;
- ▶ le Groupe s'approvisionne grâce à des contrats d'achats à terme d'électricité à un prix fixe ou indexé, afin de réduire son exposition aux risques de hausse du prix d'achat d'énergie. De plus, OVHcloud a conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables, prévoyant la mise à disposition par EDFR d'électricité issue d'un parc agrivoltaïque, au bénéfice exclusif du Groupe. OVHcloud prévoit ainsi de consommer 100 % de l'énergie verte produite par ce parc, à compter de janvier 2025, représentant environ 25 % des besoins annuels d'électricité en France. Ce contrat donne une visibilité à long terme du prix de l'électricité qui sera fournie (note 5).

Concernant le contexte géopolitique actuel entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe assure un suivi constant de ses clients domestiques en Russie, Biélorussie et Ukraine. Dans ce cadre, le Groupe précise qu'il respecte de façon rigoureuse les réglementations en vigueur. Le Groupe précise également que :

- ▶ le chiffre d'affaires réalisé en Russie, Biélorussie et Ukraine représente environ 1,5% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 août 2022 ;

- ▶ le Groupe n'emploie pas de collaborateurs en Ukraine, ni en Russie ou en Biélorussie ;
- ▶ le Groupe n'a pas de prestataires (personnes physiques) basés en Ukraine ;
- ▶ il ne possède pas d'infrastructures dans ces 3 pays ;
- ▶ il n'existe pas de risque matériel de recouvrement des créances dues au 31 août 2022.

### Incident de Strasbourg

Dans la nuit du 9 au 10 mars 2021, un incendie s'est déclaré dans l'un des 4 centres de données d'OVHcloud à Strasbourg, France. L'électricité ayant dû être coupée, le fonctionnement de tous les centres de données du site a été interrompu. Le centre de données dans lequel le feu s'est déclaré a été détruit et un deuxième centre de données a été démantelé. Aucun dommage humain ou corporel n'a été subi, mais plusieurs milliers de clients ont été affectés par l'interruption et certains ont perdu des données, la plupart d'entre eux n'ayant pas opté préalablement pour une solution de sauvegarde proposée par la Société.

A titre de geste commercial, le Groupe a notamment émis des bons aux clients dont les services ont été affectés, leur permettant de bénéficier de services gratuits pendant un délai de 24 mois, pour un montant maximum de 27,8 millions d'euros, dont 25,4 millions d'euros ont été utilisés au 31 août 2022 et 1,2 millions d'euros ne sont pas encore arrivés à expiration au 31 août 2022 (20,0 millions d'euros avaient été utilisés au 31 août 2021).

Le coût global estimé des frais d'expertise, des procédures et actions en responsabilité n'a globalement pas évolué depuis le 31 août 2021. Au 31 août 2022, le solde de la provision s'établit à 24,5 millions d'euros.

### Acquisition de ForePaaS

Le 20 avril 2022, le groupe OVHcloud a acquis 100 % des titres de ForePaaS, plateforme française unifiée spécialiste des projets de *data analytics*, *machine learning* et d'intelligence artificielle au service des entreprises, pour un prix d'acquisition de 17,8 millions d'euros, réglé intégralement en trésorerie. L'accord d'achat prévoit également une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 4,6 millions d'euros, basée sur la réalisation d'objectifs opérationnels. L'allocation du prix d'acquisition sera effectuée dans la limite des 12 mois suivant l'acquisition, tel que prévu par la norme IFRS3 révisée.

## 2.2 Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

## Note 3 Principales méthodes comptables des états financiers consolidés

### 3.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 août 2022.

#### Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> septembre 2021

En avril 2021, l'IASB a confirmé la position prise par l'IFRIC en mars 2021 faisant suite à sa décision provisoire de décembre 2020 concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition par un fournisseur dans le cadre d'un contrat de type SaaS (Software as a Service). La décision d'agenda de l'IFRIC indique, en application d'IAS 38, que les coûts doivent être reconnus en charges et non en immobilisations incorporelles lorsque l'entité ne contrôle pas le logiciel et que les activités de personnalisation/configuration ne génèrent pas une ressource contrôlée par le client, distincte du logiciel.

En application de cette décision, certains coûts de configuration et de personnalisation des logiciels SaaS qui avaient antérieurement été immobilisés, ont été retraités au 1<sup>er</sup> septembre 2020 en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 4,8 millions d'euros avant impôts (3,2 millions d'euros net d'impôts).

#### Autres nouvelles normes non applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2021 ou non appliquées par anticipation

Le Groupe n'a appliqué aucune norme non encore applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2021 par anticipation.

### 3.2 Méthodes de consolidation

#### Filiales

Les filiales sur lesquelles OVH Groupe S.A. exerce son contrôle sont toutes les entités contrôlées directement ou indirectement par OVH Groupe S.A. Le Groupe a le contrôle d'une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont consolidés à compter de la date de prise du contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date de perte du contrôle.

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### Participations dans les entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote d'une autre entité.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les résultats, actifs et passifs des entreprises associées sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans le résultat net d'une société associée est comptabilisée sur une ligne distincte

« Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » dans le compte de résultat consolidé.

Les intérêts du Groupe dans ces entités sont comptabilisés sur la base du coût d'acquisition (incluant les frais d'acquisition), ajusté de la quote-part du résultat global du Groupe de l'entreprise associée et diminué, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société-mère les effets des dilutions constatés dans les comptes des entreprises associées en lien avec les variations de pourcentage de détention qu'elles détiennent dans leurs propres filiales.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à ses intérêts dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est réduite à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes ultérieures, sauf dans la mesure où il a une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée ou a effectué un paiement pour son compte.

La liste des sociétés consolidées et mises en équivalence est présentée en Note 5.

### 3.3 Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire.

#### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans leur propre monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale. Toutes ses opérations financières sont ensuite évaluées dans cette devise.

Les états financiers des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture de l'exercice :

- ▶ Les actifs et passifs, y compris les Goodwill et les ajustements de juste valeur dans le cadre de la comptabilité d'acquisition, sont convertis en euros au cours de clôture de l'exercice ;
- ▶ Les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euros au cours moyen de la période, en l'absence de variation significative au cours de la période.

Toutes les différences de conversion résultant de la consolidation des filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global recyclables en résultat sur la ligne « écarts de conversion » et enregistrées dans la rubrique « Réserves de conversion » des capitaux propres consolidés. Lors de la cession d'une entité étrangère, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité est repris au compte de résultat.

### Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans les devises fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le taux de change applicable à la date de l'opération.

À la clôture, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en résultat et présentés dans les autres produits et charges financiers, à l'exception des écarts de conversion afférents aux créances et dettes intragroupes à long terme (dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible), faisant en substance partie de l'investissement net du Groupe dans les activités à l'étranger, qui sont comptabilisés selon IAS 21 en écarts de conversion dans l'Etat du résultat global.

### 3.4 Recours aux jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que la direction exerce des jugements et effectue des estimations et hypothèses qui influent sur les montants des actifs, passifs, produits et charges et des informations fournies dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à tous les processus de mesure, ces estimations sont revues régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et pour toute période future concernée.

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments du compte de résultat ou des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et d'interprétations de réglementations locales le cas échéant. Elles s'inscrivent notamment dans le contexte économique et sanitaire toujours incertain lié à la pandémie mondiale du Covid-19 et à la situation en Ukraine. Ces estimations comportent donc certains aléas et concernent principalement :

- ▶ Les effets de l'incendie de Strasbourg de mars 2021, dont :
  - L'octroi des bons d'achat, octroyés à certains clients afin qu'ils puissent bénéficier de services gratuits. Les bons d'achat sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les services sont rendus par le Groupe aux clients ;
  - Les actions en responsabilité dont OVHcloud a fait l'objet et pourrait continuer à faire l'objet, alléguant l'existence de préjudices à la suite de l'incendie, notamment des actions en dommages et intérêts pour interruption des services ou perte de données. A ce titre une provision a été comptabilisée dans les comptes au 31 août 2021 et mise à jour au 31 août 2022 en fonction des transactions d'ores et déjà conclues et des quelques jugements rendus. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et d'actions en responsabilité.
- ▶ Les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et du Goodwill : principales hypothèses sous-jacentes aux valeurs recouvrables (Notes 3 et 4.12) ;
- ▶ L'évaluation de la valeur des immobilisations corporelles (Note 4.11) ;
- ▶ Les coûts de développement : évaluation des coûts de développement inscrits en immobilisations incorporelles (Note 4.10) ;

- ▶ Les passifs locatifs et droit d'utilisation : estimations de la durée des contrats de location et du taux d'emprunt marginal utilisé lorsque le taux implicite n'est pas identifiable dans le contrat (Note 4.23).
- ▶ La comptabilisation et évaluation des impôts différés actifs : probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les utiliser (Note 4.9) ;
- ▶ Dans le cadre des acquisitions de participations, l'évaluation des compléments de prix, comptabilisés en charges de personnel, ou intégrés dans le prix d'acquisition en fonction de leurs caractéristiques.

Par ailleurs, la direction d'OVHcloud a exercé son jugement pour l'estimation des risques et des enjeux climatiques et environnementaux.

Le Groupe s'emploie à déployer depuis plusieurs exercices des actions permettant de limiter les effets de ses activités sur l'environnement, notamment :

- ▶ Son engagement de contribuer au Net Zéro planétaire à horizon 2030 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, faisant évoluer certains choix en matière d'investissements liés à son activité, notamment en termes de consommation énergétique (objectif d'utiliser 100% d'énergies bas carbone d'ici 2025) et d'eau. Le Groupe a développé la technologie "Watercooling" de refroidissement par eau dans ses centres de données. Cette technologie combine des serveurs refroidis à l'eau avec des centres de données refroidis à l'air, supprimant ainsi le besoin de climatisation, ce qui présente des avantages significatifs en termes de coûts et de réduction des impacts environnementaux ;
- ▶ L'optimisation de l'utilisation de composants reconditionnés. Cette chaîne d'approvisionnement inversée permet au Groupe de mieux recycler les composants, et de leur donner une deuxième voire une troisième vie. Les serveurs sont ainsi pensés pour être entièrement démontables. Ils sont dotés de composants dédiés, choisis pour être facilement réutilisés, recyclés et réparés. En 2022, le taux de réutilisation des composants a été de 25% ;
- ▶ La mise en place de contrats d'achat d'énergie de long terme (Note 5) ;
- ▶ Son objectif zéro déchet en décharge depuis les centres de production d'ici 2025.

Ces actions n'ont pas conduit le Groupe faire évoluer ses traitements comptables, jugements ou estimations au 31 août 2022.

### 3.5 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés sont les suivantes :

#### Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des éléments acquis répond à la définition d'une entreprise dont le contrôle est transféré au Groupe.

Les actifs identifiables acquis et les passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont, sauf exceptions, évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise soit à leur juste valeur, soit au prorata des actifs net identifiables de l'entité acquise.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est évalué comme suit :

- ▶ la juste valeur de la contrepartie transférée pour une entreprise acquise
- ▶ augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise
- ▶ augmentée de la juste valeur de toute participation préexistante dans la filiale, et
- ▶ diminuée de la juste valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Les estimations de la contrepartie transférée et de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sont finalisées dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Les ajustements sont comptabilisés comme des ajustements rétroactifs des Goodwill s'ils reflètent des conditions prévalant à la date d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est directement comptabilisé au compte de résultat.

Lorsque le règlement d'une partie de la contrepartie en espèces est différé, les montants futurs à payer sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de prise de contrôle. Le taux d'actualisation retenu est le taux d'emprunt marginal de l'entité, c'est-à-dire le taux auquel un emprunt similaire pourrait être obtenu d'un financement indépendant à des conditions comparables.

Les compléments de prix sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les compléments de prix qui répondent à la définition des passifs financiers sont ensuite réévalués à la juste valeur et les variations ultérieures de la juste valeur sont enregistrées en résultat.

### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle, des blocs IP<sup>1)</sup>, des logiciels informatiques, des relations clients et des frais de développement. Elles sont comptabilisées initialement :

- ▶ en cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;
- ▶ en cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;
- ▶ en cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

### Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts des activités techniques, de propriété intellectuelle, d'enseignement et de transmission des connaissances fondamentaux pour assurer le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Les coûts de développement doivent être immobilisés si, et seulement si, ils répondent aux critères restrictifs suivants définis par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- ▶ le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- ▶ la faisabilité technique et industrielle du projet est prouvée ;
- ▶ il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- ▶ le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- ▶ le Groupe peut démontrer comment le projet développé générera des avantages économiques futurs ;
- ▶ le Groupe dispose de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le projet et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les coûts de développement encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

### Technologies et logiciels développés en interne

Les frais de développement de technologies et logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées notamment à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». La faisabilité technologique et économique est généralement confirmée lorsque le projet de développement d'un produit ou d'une solution commerciale a atteint un jalon défini selon un modèle de gestion de projet établi. Les frais de développement comprennent les coûts engagés dans l'exécution des activités de développement, c'est-à-dire notamment les coûts salariaux affectés à l'activité de développements et les coûts de prestataires externes.

Dans le cas des logiciels, le Groupe considère que seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et de documentation destinée à l'utilisateur peuvent être immobilisées si les autres conditions d'IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont respectées.

Toutes les autres dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Les dépenses en recherche et développement (capitalisées ou non) sont principalement constituées des charges de personnel (y compris les salaires, les primes, les avantages et les frais de déplacement) ainsi que des honoraires des sous-traitants intégrés au sein des équipes projets qui ajoutent de nouvelles fonctionnalités aux offres existantes d'OVHcloud, développent de nouvelles offres, assurent la fiabilité des performances de sa plateforme cloud mondiale, et gèrent et développent les systèmes et infrastructures informatiques internes. Le Groupe présente, pour les exercices 2021 et 2022, un agrégat de montant de dépenses en recherche et développement en Note 4.10.

1) Un bloc IP permet à un client d'associer des équipements de son réseau interne à une adresse IP publique. Celui-ci comprend huit adresses IP au total dont cinq que le client pourra associer à ses machines et services. Les adresses IP dont le Groupe dispose sont utilisables sans limite de durée de vie, compte tenu de l'absence de caducité de l'actif.

**Durées d'amortissement**

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Technologies et logiciels développés en interne	Linéaire	3 à 10 ans
Relations clients	Linéaire	2 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 8 ans
Brevets et licences	Linéaire	1 à 3 ans
Blocs IP	Non amorti	Indéterminée

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant).

Les amortissements sont constatés sur la ligne dotation aux amortissements. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres charges opérationnelles non courantes » si elles correspondent à leur définition (cf. Note 4.7).

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuellement constatées, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé linéairement sur la durée d'utilité de l'actif, à compter de la date de mise en service.

Lorsque la valeur recouvrable des immobilisations est inférieure à la

valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le Groupe suit ses immobilisations par composant ayant des durées d'utilité différentes. Ces composants sont notamment les processeurs CPU-GPU, la mémoire RAM, la carte mère, le disque dur.

Les composants neufs sont installés au sein d'un serveur, puis réinstallés par la suite dans d'autres serveurs, le Groupe ayant comme modèle de produire ses serveurs. Ces composants, dont l'utilisation par le Groupe excède un an, sont enregistrés conformément à IAS 16 en « Immobilisations corporelles ».

Ces composants peuvent être ainsi installés successivement sur plusieurs serveurs lors de leurs utilisations. Les composants sont comptabilisés en immobilisations en-cours jusqu'à la date de mise en service du serveur correspondant au jour de sa date de disponibilité pour commercialisation. Une fois le serveur mis en service, ce dernier est transféré en "Matériel informatique". La date de début d'amortissement coïncide avec la date de mise en service. Lors de la réinstallation d'un composant, celui-ci est réévalué à sa juste valeur.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Équipements d'infrastructures et installations	Linéaire	10 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans
Équipements réseaux	Linéaire	5 ans
Composants serveurs et matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les plus et moins-values de cession et de sortie d'immobilisations corporelles sont incluses dans les « autres produits ou charges opérationnels » si elles sont significatives et inhabituelles.

**Dépréciation des Goodwill et immobilisations**

Les valeurs comptables des *Goodwill*, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des immobilisations en cours font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles doivent être dépréciées. Les autres immobilisations incorporelles et corporelles (y compris les droits d'utilisation en lien avec IFRS 16 « Locations ») font l'objet d'un test de dépréciation seulement lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants, sont regroupés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, définie par IAS 36 « Dépréciations d'actifs » comme étant le plus petit groupe d'actifs pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables indépendants. Les *Goodwill* sont ainsi affectés aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises associé.

Les UGT au sein du groupe OVHcloud, qui reflètent les plus petits ensembles générant des entrées de trésorerie indépendantes sont au nombre de 4 : *Baremetal* et *Hosted Private Cloud* (ces 2 UGT rassemblées au sein du segment *Private Cloud*), *Public Cloud* et *Webcloud & Other*.



Lorsque la valeur comptable d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans les autres charges opérationnelles non courantes, après avoir été affectée en premier lieu à la valeur comptable de tout *Goodwill* attribué à celle-ci, le cas échéant.

Contrairement à celles afférentes aux autres actifs, les pertes de valeur constatées sur les *Goodwill* sont définitives et ne peuvent être reprises en résultat ultérieurement.

La valeur recouvrable des UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité, qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation et la cession des actifs.

Le Groupe a utilisé pour le calcul de la valeur recouvrable une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Les flux de trésorerie sont issus du budget approuvé par le Conseil d'administration du Groupe pour l'exercice suivant l'exercice en cours. Les flux de trésorerie ultérieurs à cette période font l'objet d'extrapolations sur une période de 8 années, en application d'un taux de croissance à l'infini, fonction des prévisions de croissance du marché. Les hypothèses retenues pour réaliser ces flux prévisionnels sont basées sur les hypothèses économiques de croissance définies par la direction du Groupe et sont cohérentes avec les performances passées.

Les flux de trésorerie sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur pour chaque UGT.

La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation retenu ainsi qu'aux flux de trésorerie futurs attendus et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées et expliquées plus en détail dans la Note 4.12.

### Locations (en tant que preneur)

Un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe comptabilise un droit d'utilisation et une dette de loyers à la date de prise d'effet du contrat de location.

Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de la dette locative ajusté des paiements de loyers effectués à la date d'entrée en vigueur ou avant cette date, augmenté des coûts directs initiaux engagés pour la conclusion du contrat et d'une estimation des coûts éventuels de démantèlement, ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat. Par la suite, il est amorti en application d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur, sur la durée du contrat, correspondant à la durée contractuelle non résiliable de l'utilisation de l'actif après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation si leur exercice est estimé raisonnablement certain par la direction du Groupe. En outre, le droit d'utilisation peut faire l'objet d'une dépréciation en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » dans le cadre du test d'évaluation annuel.

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers futurs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal (sur la base des durations et non des maturités). En pratique, c'est ce dernier taux qui est généralement utilisé.

En l'absence de taux d'intérêt implicite des contrats, le Groupe détermine son taux d'emprunt marginal à partir des taux d'intérêt accordés par différentes sources de financements externes obtenus par le Groupe et procède à certains ajustements pour tenir compte des conditions du contrat et du type d'actif loué. Le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, notamment en ce qui concerne le spread de crédit ajouté au taux sans risque, pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à la société preneuse.

La dette locative est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés, conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée notamment en cas de modification des loyers futurs à la suite d'un changement d'indice ou de taux, ou, le cas échéant, en cas de réévaluation par le Groupe de l'exercice d'une option d'achat ou d'une option de résiliation.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le périmètre de la norme IFRS 16 « Locations » sont reconnus dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, ventilés entre le remboursement du principal du passif locatif et le paiement de l'intérêt implicite (inclus dans les « intérêts financiers payés »).

Le Groupe a pris l'option de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 1 an ou portant sur des actifs de faible valeur (5 000 dollars). La charge locative est ainsi constatée en « charges opérationnelles », et la partie décaissée est présentée dans les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Le Groupe a identifié cinq grandes catégories d'actifs faisant l'objet de contrats de location dont un détail est fourni dans la Note 4.23 :

- ▶ Bureaux : ces contrats concernent les baux des différents bureaux du Groupe dans les pays où il est implanté.
- ▶ Centres de données : ces contrats concernent principalement la location d'ateliers et d'entrepôts de données.
- ▶ Réseaux : ces contrats concernent principalement les baux d'équipements informatiques réseaux.
- ▶ Points of Presence (POP) : ces contrats correspondent aux baux d'emplacements au sein d'infrastructures détenues par des tiers que le Groupe utilise pour réaliser les interconnexions de ses réseaux.
- ▶ Autres : ces contrats concernent principalement les véhicules, les générateurs d'énergie et autres équipements utilisés dans ses opérations.

L'application d'IFRS 16 « Locations » donne lieu à la comptabilisation d'impôts différés, calculés sur la base de la valeur du droit d'utilisation, nette de la dette de loyer correspondante.

#### Détermination de la durée des contrats de location avec renouvellement et options de résiliation

Le jugement et des estimations ont été nécessaires pour déterminer les dates de sortie des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats. De manière générale, cela concerne les options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, en s'appuyant sur les éléments d'appréciation.

Des périodes de renouvellement ont été prises en compte pour les contrats de réseaux (5 ans avec période de renouvellement de 24 mois) et de POP « Point of Presence » (entre 1 et 15 ans avec période de renouvellement de 12 mois), tenant compte d'éléments d'appréciation et des éventuelles incitations économiques liées aux contrats (tels que le faible niveau d'aménagement connexe, ou de frais de désinstallation et des éventuelles coupures de service, le cas échéant). S'agissant des baux immobiliers, l'appréciation a été réalisée en fonction de la localisation du bien (France ou étranger) et de son caractère stratégique ou non, ainsi que du caractère récent des baux principaux conclus par le Groupe. En France, la plupart des baux immobiliers sont des baux commerciaux dits « 3, 6, 9 » ; en général une durée totale de 9 ans a été retenue et tient compte de l'analyse du Groupe en termes de pénalités et incitations économiques, tels que des investissements connexes, ou frais de déménagement, ou encore les pénalités contractuelles prévues aux contrats, conformément à l'interprétation du Comité d'interprétation de l'IASB et du relevé de conclusions de l'ANC.

En particulier, les agencements non amovibles ne sont pas significatifs et ont une durée de vie similaire à la durée résiduelle des baux.

Les autres principaux contrats ont des durées généralement comme suit, déterminées conformément aux principes évoqués ci-avant :

- ▶ Bureaux situés en dehors de la France : entre 1 et 10 ans
- ▶ Centres de données (durées en fonction des pays) : entre 1 et 40 ans

Les durées de contrats sur certains centres de données peuvent être relativement courtes, afin de faire face à la croissance du Groupe et ainsi pouvoir changer ou augmenter rapidement les espaces en fonction des besoins.

- ▶ Générateurs d'énergie : 3 ans
- ▶ Véhicules : 3 ans

A chaque clôture, le Groupe réévalue la durée du contrat en cas d'événement significatif ou de changement significatif de circonstances qui serait de nature à affecter sa capacité à exercer ou non l'option de renouvellement ou de résiliation.

### Créances clients et autres créances d'exploitation

Lors de leur comptabilisation initiale, les créances clients sont comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » puis au coût amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées à hauteur des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif : le Groupe applique l'approche simplifiée dans ce calcul pour les créances et les actifs sur contrat, ainsi que les créances liées aux contrats de location sous IFRS 16 « Locations » (revenus liés à des serveurs dédiés et cloud dédié principalement).

Le Groupe a mis en place une matrice de provisionnement basée sur son historique de pertes de crédit, ajustée des facteurs prospectifs propres aux débiteurs et à l'environnement économique, le cas échéant.

Les taux de provisionnement sont basés sur les jours d'arriérés pour les groupements de clientèle par zone géographique du client final.

La matrice de provisionnement s'appuie dans un premier temps sur les taux de défaut historiques observés du Groupe. À chaque arrêté, les taux de défaut historiques observés sont mis à jour.

Les informations relatives aux dépréciations sur les créances commerciales du Groupe sont présentées en Note 4.14.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les liquidités (comptes bancaires courants) et les équivalents de trésorerie correspondant à des comptes à terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois, très liquides, facilement convertibles en espèces connues, et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

### Instruments financiers

Le Groupe a classé les instruments financiers comme suit :

- ▶ Les créances commerciales, dépôts, garanties et autres prêts en actifs financiers au coût amorti (Notes 4.13, 4.14 et 4.15) ;
- ▶ Les parts dans des entités non consolidées, en actifs financiers à la juste valeur par résultat ou par OCI (Note 4.18) ;
- ▶ Les emprunts et autres dettes financières en passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif - TIE (Note 4.17).
- ▶ Les actifs et passifs dérivés à la juste valeur par résultat, à l'exception des dérivés classés en instruments de couverture de flux de trésorerie (Note 4.19).

#### Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres produits et charges financiers sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture.

Le Groupe désigne certains instruments dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie afin de couvrir la variabilité des flux de trésorerie liée à des opérations prévisionnelles hautement probables résultant de variations de taux de change, de taux d'intérêt. Lors de la mise en place d'une relation de couverture désignée, le Groupe documente son objectif de gestion des risques et la stratégie de mise en place de la couverture. Le Groupe documente également la relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris si les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont censées se compenser mutuellement.

#### Couverture de flux de trésorerie

Les instruments de couverture du Groupe sont des *swaps* de devises et des achats à terme de devises qui sont mis en place dans le but de couvrir les variations du prix des achats futurs de composants électroniques, contre le risque de change. Par ailleurs, les emprunts et dettes financières couverts par des *swaps* de taux d'intérêt (contrats d'échange de taux d'intérêt) font l'objet d'une comptabilité de couverture.

Lorsqu'un dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, sa valeur initiale ainsi que la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture.

La partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisée en autres éléments du résultat global se limite à la variation cumulée de la juste valeur de l'élément de couverture dès que la couverture est en place. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée immédiatement en autres produits et charges financiers.

Le Groupe a choisi de ne pas séparer en tant que coûts de couverture la composante « report / déport » des achats à terme de devises.

Lorsque la transaction prévue couverte résulte en la comptabilisation d'un élément non financier tel que des immobilisations, le montant cumulé dans la réserve de couverture est inclus directement dans le coût initial de l'élément non financier lorsque celui-ci est comptabilisé.

### Provisions courantes et non courantes

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite envers un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il provoquera une sortie de ressources au profit de ce tiers. Le montant comptabilisé en provision par le Groupe doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle légale ou implicite envers un tiers à la date de clôture. Les provisions sont principalement constituées de provisions pour litiges envers des sous-traitants, des clients, des co-traitants ou des fournisseurs. Le Groupe identifie, évalue et finance chaque risque relatif aux réclamations, en liaison avec ses conseils juridiques, sur la base de la meilleure estimation du risque encouru.

Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que la mise en œuvre a été démarrée ou une annonce a été faite.

### Avantages du personnel

Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies correspondent aux régimes généraux et spéciaux de la sécurité sociale en France ainsi qu'aux régimes au Canada et aux Etats-Unis. Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies correspondent principalement aux prestations de retraite en France. Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués annuellement par un actuair qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces obligations ne sont pas financées par une gestion externe. Les passifs et les coûts des régimes à prestations définies sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles, estimées sur la base d'hypothèses retenues notamment en matière de taux d'actualisation, d'augmentations de salaires prévues et de taux de mortalité.

Les réévaluations du passif au titre des prestations définies (gains et pertes actuariels) sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global. Le Groupe détermine la charge d'intérêt en appliquant le taux d'actualisation au passif et au coût des services, tels que déterminés en début d'exercice. Ce passif est ajusté, le cas échéant, de toute variation résultant du versement des prestations au cours de la période.

Le Groupe comptabilise l'ensemble des charges d'intérêts liées aux régimes à prestations définies en autres charges financières. Les autres coûts sont inclus dans les charges de personnel.

Il n'existe pas d'autres avantages du personnel à long terme significatifs.

### Paiements en actions

Certains salariés ou mandataires sociaux du Groupe reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, en vertu desquels des services sont rendus en contrepartie d'instruments de capitaux propres (opérations réglées en capitaux propres) et d'instruments réglés en trésorerie (opérations réglées en espèces).

#### Opérations réglées en capitaux propres

Les actions attribuées gratuitement par le Groupe à des salariés ou mandataires sociaux français sont des opérations réglées en capitaux propres. Elles sont détaillées en Note 4.24 et 4.4.

La juste valeur à la date d'attribution de ces accords de paiement fondés sur des actions réglées en capitaux propres est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits, selon la méthode d'acquisition graduelle des droits puisque les actions gratuites sont acquises par tranches. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels les conditions de service associées seront remplies, de sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service correspondantes à la date d'acquisition des droits.

Par ailleurs, certains salariés ou mandataires sociaux ont eu l'opportunité d'investir dans une holding détenant des actions d'OVH Groupe S.A.S. avant son introduction en bourse. Ces investissements en actions ordinaires ayant été réalisés pari passu, à la juste valeur des actions, et réglés en capitaux propres, aucune charge n'a été comptabilisée dans l'état du résultat global conformément à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ».

Enfin, le Groupe a proposé à ses salariés de souscrire à une offre d'actionariat réservée aux employés du Groupe (« Employee Shareplan 2021 » ou « ESP 2021 »). Cette offre s'adresse aux employés du Groupe en France et à l'International, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société et d'une décote de 30% accordée sur le prix des actions. La juste valeur, à la date d'attribution, de cet accord de paiement fondé sur des actions réglées en capitaux propres (qui tient compte de l'abondement et de la décote de 30% accordée sur le prix des actions) est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres.

#### Opérations réglées en trésorerie

Les instruments liés aux actions attribuées par le Groupe aux salariés étrangers (« actions fantômes ») sont des paiements en actions réglés en trésorerie.

Un passif est comptabilisé pour la juste valeur des opérations réglées en trésorerie. La juste valeur est évaluée initialement et à chaque date d'arrêté jusqu'à la date de règlement incluse, les variations de juste valeur étant comptabilisées en charges de personnel. La juste valeur est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition avec comptabilisation d'un passif correspondant. L'approche retenue pour tenir compte des conditions d'acquisition des droits dans l'évaluation des opérations réglées en capitaux propres s'applique également aux opérations réglées en trésorerie (Note 4.24).

Les actions gratuites et les actions fantômes sont évaluées à leur juste valeur aux dates d'attribution. Cette juste valeur est basée sur la juste valeur d'une action ordinaire diminuée de la valeur actualisée des dividendes futurs estimés et de la meilleure estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions d'acquisition des droits (un pourcentage estimé par la direction).

Les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des opérations de paiement en actions sont présentées en Note 4.24.

### Évaluation de la juste valeur

Le Groupe évalue les instruments financiers dérivés et les actions d'entités non consolidées à la juste valeur à chaque date de clôture et fournit des informations sur la juste valeur de tous les instruments financiers.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants de marché à la date d'évaluation. Les méthodes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers sont classées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- ▶ **niveau 1** : juste valeur basée sur des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- ▶ **niveau 2** : juste valeur mesurée à l'aide de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, observables soit directement (cours) soit indirectement (données dérivées) ;
- ▶ **niveau 3** : données de juste valeur de l'actif ou du passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (intrants non observables).

De plus amples informations sont données dans la note 4.18.

### Classement courant et non courant

Le Groupe présente les actifs et passifs dans le bilan en fonction de leur classement en courant/non courant.

#### Un actif est classé en courant lorsque :

- ▶ Il devrait être réalisé ou est destiné à être vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal ;
- ▶ Il est détenu principalement à des fins de négociation ;
- ▶ Il devrait être réalisé dans les douze mois suivant la période de clôture ; ou
- ▶ Il constitue de la trésorerie ou un équivalent de trésorerie, sauf restriction d'échange ou d'utilisation pour régler un passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

#### Un passif est classé en courant lorsque :

- ▶ Il devrait être réglé dans le cycle opérationnel normal ;
- ▶ Il est détenu principalement à des fins de négociation ;
- ▶ Il doit être réglé dans les douze mois suivant la période de reporting ; ou
- ▶ Il n'existe aucun droit inconditionnel de reporter le règlement du passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres actifs et passifs sont classés comme non courants.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés en actifs et passifs non courants.

### Comptabilisation du revenu

Le revenu est comptabilisé lorsque le contrôle du bien ou du service (produit) promis est transféré aux clients, pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ce produit.

Le Groupe a déterminé que les contrats n'intègrent pas de composante de financement significative puisque la période comprise entre la date de paiement et la période d'exécution de la prestation est inférieure à un an. Les paiements reçus avant le transfert du contrôle du bien ou du service sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Le revenu du Groupe est classé comme suit :

#### Services de cloud computing

Le revenu de la vente de services de *cloud computing* se compose des produits liés au *Private Cloud* (incluant l'activité *Baremetal* et *Hosted Private Cloud*) et au *Public Cloud* (incluant *Cloud Public* et *Serveurs Privés Virtuels (VPS)*), souvent vendus avec des services de support associés et des services supplémentaires comme le stockage.

La mise à disposition de serveurs dédiés et de clouds dédiés correspond à des composantes locatives selon IFRS 16 « Locations » qui sont généralement classées en location simple. Par conséquent, les loyers sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat de location.

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel *Private Cloud*.

Les autres services, en dehors du secteur opérationnel *Private Cloud*, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Le revenu des autres services est comptabilisé sur la durée de vie du contrat dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages procurés par la performance de l'entité au fur et à mesure de l'exécution des services. D'une manière générale, les prestations étant généralement facturées mensuellement, et le Groupe disposant d'un droit de facturer les clients à un montant représentatif de sa performance en date de facturation, il comptabilise le revenu à hauteur du montant facturé.

Les informations relatives aux activités du Groupe sont détaillées en note 4.1.

#### Service de web communication

Le Groupe fournit des services d'enregistrement de noms de domaine et d'hébergement.

Les revenus liés aux noms de domaine sont liés à l'enregistrement et au renouvellement de noms de domaine. Ils sont comptabilisés au moment où la propriété du nom de domaine est transférée à l'acheteur.

Le revenu des services d'hébergement comprend principalement des services d'hébergement de sites Web, de sécurité de sites Web et de visibilité en ligne. Le paiement du prix de transaction est initialement comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Puis, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, *i.e.* généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

#### Applications métiers

Les revenus des applications métiers sont principalement constitués d'applications de productivité tierces, de comptes e-mails, d'outils de marketing par e-mail et de solutions de téléphonie. Le paiement du prix de transaction est initialement comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Ensuite, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, *i.e.* généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

#### Définition des contrats, obligations de performance et autres appréciations

Des accords-cadres sont signés avec certains clients importants. Ils n'incluent généralement pas d'engagements d'achat minimum ni de pénalités de résiliation significatives. En outre, aucun paiement forfaitaire initial significatif n'est effectué. En conséquence, les contrats, c'est-à-dire chaque bon de commande associé à l'accord-cadre ont généralement une durée de moins d'un an et, par conséquent, les informations relatives aux obligations de performance restant à remplir (« carnet de commandes ») ne sont pas fournies.

Les contrats de *cloud computing* peuvent comprendre plusieurs obligations de performance (par exemple différents types de serveurs, de services de support et de services supplémentaires), dont les prix contractuels correspondent à leurs prix de vente individuels en général (pas de problématique significative d'allocation du prix de transaction entre les différentes obligations de performance), qui sont généralement comptabilisés en continu, avec un profil de performance similaire. La plupart des autres contrats, notamment les contrats liés aux noms de domaine et ADSL, comprennent généralement des obligations de performance uniques.

Les actifs de contrats ne sont pas significatifs. Les passifs de contrats (produits constatés d'avance) sont inclus dans les autres dettes et passifs courants et autres passifs non courants.

Les coûts d'obtention des contrats ne sont pas significatifs de même que les coûts liés à l'exécution des contrats (coûts de mise en place).

#### Traitement agent/principal

La détermination de la comptabilisation du revenu dépend de la qualification du Groupe en tant qu'agent ou principal.

Le Groupe intègre dans son offre de services des technologies qui peuvent être développées par des tiers. Le Groupe obtient auprès de ces tiers un droit d'utilisation ou d'accès à ces technologies et les avantages économiques associés, et peut établir les prix de vente afférents. Le Groupe agit ainsi en tant que principal pour toutes ses obligations de performance.

#### Programme de points de fidélité

Le Groupe dispose d'un programme de points de fidélité qui permet aux clients d'accumuler des points qui peuvent être utilisés pour avoir droit à des services gratuits. Les points de fidélité donnent lieu à une obligation de performance distincte dans la mesure où ils confèrent un droit significatif au client.

Une partie du prix de transaction est affectée aux points de fidélité attribués aux clients sur la base de leur prix de vente individuel et comptabilisée en produits constatés d'avance (passifs de contrats) jusqu'au remboursement des points. Le revenu est comptabilisé au fur et à mesure de l'utilisation des points par le client.

## Crédits d'impôt

Le Groupe applique le traitement des subventions publiques pour comptabiliser les crédits d'impôt, tels que le Crédit d'impôt apprentissage, le Crédit d'impôt famille, le Crédit d'impôt Mécénat et le Crédit d'impôt recherche. Selon cette approche, les crédits d'impôt sont enregistrés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide sera reçue et que le Groupe respectera toutes les conditions pertinentes. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux dépenses d'exploitation sont enregistrés en réduction des charges afférentes et comptabilisés au cours de la période durant laquelle les dépenses sont imputées au compte de résultat. Les crédits d'impôt liés aux dépenses d'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs correspondants. Les crédits d'impôt comptabilisés sont fondés sur les meilleures estimations de la direction des montants à recevoir.

## Impôts sur le résultat

### Charge d'impôt

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat sauf s'il s'agit d'un regroupement d'entreprises ou d'éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés si certains critères sont remplis.

La CVAE est comptabilisée en Impôt sur le résultat.

### Impôts courants

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du résultat imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt à payer pour les exercices antérieurs.

Le montant de l'impôt courant dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant de l'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) en raison des incertitudes qui pourraient survenir. Il est calculé sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Le Groupe compte deux groupes d'intégration fiscale : la France et les États-Unis.

### Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs, et leurs valeurs fiscales (sauf exception). Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé.

Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés, sauf exceptions spécifiques.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés uniquement dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ils pourront être imputés, ceux-ci étant évalués en fonction du plan d'affaires de chacune des filiales du Groupe (budget et plan à moyen terme), du calendrier probable et du niveau des bénéfices imposables futurs, ainsi que des stratégies de planification fiscale à venir.

### Traitements fiscaux incertains

Un « traitement fiscal incertain » est un traitement fiscal pour lequel il existe une incertitude quant à l'acceptation par l'administration fiscale concernée du traitement fiscal en vertu de la législation fiscale.

Si le Groupe conclut qu'il est probable que l'administration fiscale accepte une position fiscale incertaine, l'ensemble des éléments relatifs aux impôts (résultat fiscal, assiettes fiscales, taux d'imposition, déficits reportables, crédits d'impôt, taxes) seront déterminés conformément à cette position.

Si le Groupe conclut que l'acceptation par l'administration fiscale n'est pas probable, cette incertitude sera intégrée dans le calcul des éléments relatifs aux impôts, et donnera lieu à comptabilisation d'un passif d'impôts.

Sur l'exercice clos le 31 août 2022, ce passif d'impôt a été comptabilisé en impôts différés.

## Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits opérationnels non courants et autres charges opérationnelles non courantes sont définis comme étant des éléments limités en nombre, clairement identifiables, inhabituels et ayant une incidence significative sur les résultats consolidés, i.e. venant altérer la lecture de la performance courante du Groupe.

La classification s'applique aux éléments significatifs de produits et de charges inhabituels en termes de nature et de fréquence, tels que certaines charges liées aux coûts de restructuration validés par la Direction, les coûts d'intégration liés aux regroupements d'entreprises, certaines plus ou moins-values liées à l'évolution du périmètre de consolidation et, aux 31 août 2021 et 2022, aux produits et charges non courants directement liés au sinistre de Strasbourg ainsi qu'aux plus ou moins-values de cessions d'actifs, de certaines mises au rebut et réévaluations d'actifs en lien avec des restructurations internes ou refontes de process industriels.

Les coûts d'acquisition inclus dans les charges opérationnelles non courantes correspondent notamment à des frais d'acquisition relatifs aux coûts des conseils et de due diligences.

## Note 4 Notes relatives aux états financiers consolidés

### 4.1 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Information sectorielle », le Groupe a identifié 3 secteurs opérationnels : *Private Cloud*, *Public Cloud* et *Webcloud & Other*. L'information sectorielle est présentée par activité, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

#### Présentation

##### *Private Cloud*

Le *Private Cloud* offre des services et des solutions qui sont hébergés sur des ressources dédiées aux clients. Cette offre de service se compose principalement de :

- ▶ **Baremetal** : solution dédiée et administrée entièrement par le client selon ses besoins et sans contrainte car il en est le seul utilisateur. Les usages d'une solution *Baremetal* sont multiples : big data, machine learning, hébergement de sites et applications web, stockage et sauvegarde, virtualisation d'infrastructures, cluster de serveurs, applications métier (CRM, ERP) ou encore hébergement de jeux en ligne ;
- ▶ **Hosted Private Cloud** : solution dédiée gérée par les équipes du groupe OVHcloud, intégrant la technologie de virtualisation VMware. L'offre *Hosted Private Cloud* est particulièrement adaptée à l'hébergement de données sensibles stratégiques telles que les données de santé ou financières.

##### *Public Cloud*

Le *Public Cloud* est une offre de solutions cloud facturées à l'usage, basées sur des standards ouverts (OpenStack, Kubernetes). Les ressources, telles que la puissance de calcul ou le stockage, ainsi que l'infrastructure physique qui les fournit, sont mutualisées, c'est-à-dire partagées entre les utilisateurs du fournisseur de services cloud, et flexibles, c'est-à-dire ajustables aux besoins des clients et pouvant être déployées instantanément à grande échelle. Ces solutions sont généralement utilisées pour des applications dont la demande peut connaître des pics élevés, comme le commerce électronique, et les applications dont les besoins sont très importants, comme le streaming vidéo, la musique en continu ou les tests et le développement d'applications.

##### *Webcloud & Other*

OVHcloud propose à ses clients des solutions périphériques permettant la création et l'hébergement de site web en ligne comme la recherche et le renouvellement des noms de domaine, la création d'un site ou d'une boutique en ligne. OVHcloud propose aussi des solutions de collaboration telles que notamment des messageries professionnelles, de la télécommunication ou des sms.

Ce segment inclut également, de manière résiduelle, diverses activités non significatives, notamment de l'organisation d'événements.

Ce découpage sectoriel est le reflet du reporting interne tel que soumis au Directeur Général du Groupe, principal décideur opérationnel (« PDO ») du groupe OVHcloud. La mise en place de cet outil de suivi permet d'évaluer la performance des secteurs opérationnels, et de décider de l'allocation des ressources notamment des investissements.

#### Indicateurs clés de performance

Le Groupe a recours aux agrégats suivants pour évaluer la performance des secteurs opérationnels présentés :

**Le revenu** : tel que présenté dans les comptes consolidés.

**Coûts directs** : les coûts directs comprennent l'ensemble des coûts directement ou indirectement liés aux produits vendus. Il s'agit principalement des coûts des matières premières, de l'énergie, des charges salariales, des coûts de transport et de licence. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

**Marge brute** : la marge brute correspond au revenu minoré du poste de coûts directs. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

**Coûts commerciaux et marketing** : les coûts commerciaux et marketing comprennent l'ensemble des coûts directs et indirects liés aux activités de vente et marketing qui sont principalement des charges de personnel et de sous-traitance marketing. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

**Frais généraux et administratifs** : les frais généraux et administratifs comprennent l'ensemble des frais liés aux activités de direction générale, de finance et comptabilité, d'informatique, juridique, de ressources humaines, techniques. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

**L'EBITDA courant** : cet indicateur de suivi de la performance, tel que présenté dans les comptes consolidés, correspond également au Revenu minoré des Coûts directs, des Coûts commerciaux et marketing et des Frais généraux et administratifs.

**Les dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises)** correspondant aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au coût des projets capitalisés du Groupe (flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements hors acquisitions d'entreprises nette de la trésorerie acquise).

Par ailleurs, le Groupe ne suit aucun indicateur de passif sectoriel, l'endettement financier étant piloté de manière centralisée et non au niveau des trois secteurs de reporting.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Private Cloud</i>	<i>Public Cloud</i>	<i>Webcloud &amp; Other</i>	<b>Total 2022</b>
Revenu	485 047	126 297	176 654	787 998
Coûts directs	(152 587)	(35 900)	(84 912)	(273 399)
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>332 460</b>	<b>90 397</b>	<b>91 742</b>	<b>514 599</b>
Coûts commerciaux et marketing	(67 823)	(16 359)	(12 998)	(97 181)
Frais généraux et administratifs	(97 076)	(24 370)	(18 904)	(140 350)
<b>EBITDA COURANT</b>	<b>167 560</b>	<b>49 668</b>	<b>59 840</b>	<b>277 068</b>
Dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises)	(373 562)	(47 492)	(30 773)	(451 828)

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Private Cloud</i>	<i>Public Cloud</i>	<i>Webcloud &amp; Other</i>	<b>Total 2021</b>
Revenu	397 560	94 352	171 400	663 312
Coûts directs	(121 809)	(33 944)	(75 622)	(231 375)
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>275 750</b>	<b>60 407</b>	<b>95 778</b>	<b>431 937</b>
Coûts commerciaux et marketing	(46 640)	(10 496)	(13 093)	(70 228)
Frais généraux et administratifs	(84 200)	(16 081)	(21 398)	(121 679)
<b>EBITDA COURANT</b>	<b>144 910</b>	<b>33 831</b>	<b>61 288</b>	<b>240 030</b>
Dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises)	(289 498)	(31 470)	(22 264)	(343 232)

La valeur nette comptable des actifs non courants est répartie comme suit dans les principaux pays où le Groupe opère :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 août 2021<sup>(1)</sup></b>	<b>31 août 2022</b>
France	714 769	782 676
Canada	93 633	166 496
US	107 514	165 452
Autres pays	111 159	156 705
<b>TOTAL</b>	<b>1 027 075</b>	<b>1 271 328</b>

<sup>(1)</sup> Aux fins d'une meilleure information financière, le Groupe a fait évoluer la détermination de ses actifs non courants sectoriels désormais présentés avant élimination des titres.

Les actifs non courants sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et incorporelles. Il convient de noter que les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement de serveurs qui sont le plus souvent mutualisés et gérés en fonction des besoins des clients et spécificités des services qui leur sont rendus et non de la géographie d'implantation de ces équipements. Ainsi, il n'existe pas de corrélation dans un pays donné, entre le montant des immobilisations et le niveau des revenus ou d'EBITDA courant.

## 4.2 EBITDA ajusté

En complément de l'EBITDA courant, le Groupe suit un EBITDA ajusté. Cet indicateur alternatif de performance correspond à l'EBITDA courant retraité, d'une part, des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et, d'autre part, des compléments de prix d'acquisition, reflétant davantage la performance opérationnelle courante du Groupe.

### RAPPROCHEMENT ENTRE L'EBITDA COURANT ET L'EBITDA AJUSTÉ

(en milliers d'euros)	2021	2022
<b>EBITDA COURANT</b>	<b>240 030</b>	<b>277 068</b>
Plans de rémunération réglés en instruments de trésorerie et de capitaux propres	20 998	21 843
Complément de prix d'acquisition	945	8 672
<b>EBITDA AJUSTÉ</b>	<b>261 972</b>	<b>307 583</b>

## 4.3 Revenu

### Marchés géographiques

Le revenu présenté par zone géographique correspond au revenu résidentiel des clients (lieu de résidence principale du client).

(en milliers d'euros)	2021	2022
France	342 583	389 263
Europe (hors France)	192 579	224 080
Reste du monde	128 150	174 654
<b>TOTAL</b>	<b>663 312</b>	<b>787 998</b>

### Revenu par produit

(en milliers d'euros)	2021	2022
<i>Baremetal</i>	310 844	386 305
<i>Hosted Private Cloud</i>	86 716	98 742
<b>Private Cloud</b>	<b>397 560</b>	<b>485 047</b>
<b>Public Cloud</b>	<b>94 352</b>	<b>126 297</b>
<b>Webcloud &amp; Other</b>	<b>171 400</b>	<b>176 654</b>
<b>TOTAL</b>	<b>663 312</b>	<b>787 998</b>

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel Private Cloud. Les autres services, en dehors du secteur opérationnel Private Cloud, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

## 4.4 Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2021	2022
Salaires et traitements	(110 460)	(141 011)
Charges sociales	(42 300)	(55 274)
Paiements en actions	(20 998)	(21 843)
Participations des salariés	(303)	(714)
Charges de retraite – régimes à prestations définies	(314)	(377)
Crédits d'impôts relatifs aux dépenses de personnel	1 898	8 156
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>(172 477)</b>	<b>(211 063)</b>

Les paiements en actions sont en légère augmentation par rapport à l'exercice 2021. Au 31 août 2022, ils incluent l'avantage octroyé aux salariés dans le cadre de l'« Employee Shareplan 2021 » pour un montant de 14,9 millions d'euros et la charge de 6,0 millions d'euros comptabilisée au titre de la juste valeur des actions gratuites (cf. Note 4.24).

L'accord d'achat de la société BuyDRM (acquise le 22 juillet 2021) prévoyait une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 14 millions de dollars, basée sur l'atteinte d'un chiffre d'affaires et de marge d'EBITDA sur les exercices clos au 31 août 2022 et 2023, ainsi que sur la réalisation d'objectifs opérationnels et assortie d'une condition de présence. Au 31 août 2022, le Groupe a comptabilisé une charge de 7,6 millions d'euros au titre de ce complément en charges de personnel.

Par ailleurs, l'accord d'achat de la société ForePaaS (acquise le 20 avril 2022) prévoyait une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 4,6 millions d'euros, basée sur la réalisation d'objectifs opérationnels, dont 2,5 millions d'euros sont assortis d'une condition de présence. Au 31 août 2022, le Groupe a comptabilisé une charge de 1 million d'euros au titre de ce complément avec condition de présence, en charges de personnel.

En France, le Groupe bénéficie d'un produit de Crédit d'Impôt Recherche qui est déduit des charges de personnel à hauteur de 7,5 millions d'euros au 31 août 2022 (1,9 million d'euros au 31 août 2021). Au 31 août 2022, 2,1 millions d'euros sont relatifs à des projets identifiés durant l'exercice comme éligibles au CIR mais dont les coûts ont été supportés lors d'exercices antérieurs.

L'effectif moyen du Groupe est réparti comme suit sur les différentes périodes :

	2021 <sup>(2)</sup>	2022
France	1 695	1 867
EMEA (hors France) <sup>(1)</sup>	326	335
US	348	374
Autres	75	80
<b>TOTAL</b>	<b>2 444</b>	<b>2 657</b>

(1) Europe, Middle-East and Africa (Europe, Moyen-Orient et Afrique)

(2) les effectifs présentés en 2021 correspondaient aux effectifs de fin de période

## 4.5 Charges opérationnelles

(en milliers d'euros)	2021	2022
Achats consommés	(145 576)	(155 077)
Charges externes	(90 769)	(130 816)
Impôts et taxes	(7 636)	(9 091)
Dépréciations sur créances commerciales et autres actifs courants et autres provisions	(6 824)	(4 884)
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(250 805)</b>	<b>(299 867)</b>

Le poste « Achats consommés » comprend notamment les achats de fournitures ou de services, les licences ou souscriptions aux technologies de tiers et noms de domaine intégrés dans des offres proposées aux clients, ainsi que les coûts d'énergie.

Le détail des charges externes est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Sous-traitance	(7 099)	(10 093)
Charges locatives	(18 734)	(28 574)
Maintenance	(11 927)	(13 954)
Honoraires	(19 763)	(27 145)
Publicité	(13 644)	(19 385)
Frais de déplacement et dépenses	(6 239)	(12 594)
Frais bancaires	(6 942)	(8 517)
Charges d'assurances	(2 236)	(4 476)
Frais postaux	(1 142)	(1 490)
Autres charges externes	(3 042)	(4 588)
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>(90 769)</b>	<b>(130 816)</b>

Les « charges locatives », incluses dans les « charges externes », qui passent de 18,7 millions d'euros sur la période close au 31 août 2021, à 28,6 millions d'euros sur la période close au 31 août 2022, représentent la part de loyer non retraitée en application de la norme IFRS 16 « Locations » (part de service inclus dans la charge des loyers, biens de faible valeur et/ou dont la durée des contrats de location est inférieure à 12 mois, et pour lesquels OVHcloud peut se désengager rapidement sans contraintes financières ou économique). L'augmentation de la charge locative de 9,8 millions d'euros s'explique principalement par l'augmentation de la part des services incluse dans les loyers des points de présence (POP) et des centres de données pour 8,4 millions d'euros.

#### 4.6 Dotations aux amortissements et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Amortissements des immobilisations incorporelles	(9 978)	(21 044)
Amortissements des droits d'utilisations	(18 673)	(16 041)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(195 391)	(231 620)
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>(224 042)</b>	<b>(268 705)</b>

L'augmentation des amortissements des immobilisations incorporelles provient principalement de la mise en service de projets de développement activés sur l'exercice clos le 31 août 2021 et sur la période close au 31 août 2022. L'augmentation des dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles résulte de la réduction de la période d'amortissement consécutive à l'incendie du site de Strasbourg et d'une dotation complémentaire de dépréciation de certains composants de 16,9 millions d'euros, en lien avec un changement d'estimation correspondant à une analyse plus précise de la nature des composants et l'usage projeté des composants. Au 31 août 2022, la dépréciation des composants s'élève à 15,0 millions d'euros contre 8,1 millions au 31 août 2021.

## 4.7 Autres produits et charges opérationnels non courants

(en milliers d'euros)	2021	2022
<b>Autres produits opérationnels non courants</b>	-	103
Coûts des sinistres	(56 748)	(3 926)
Coûts de restructuration et autres charges principalement liées aux immobilisations	(963)	(15 893)
Indemnités d'assurance	58 000	-
Coûts liés à des opérations sur le capital	(8 121)	(7 628)
Coûts liés aux acquisitions	(916)	(1 503)
Coûts liés aux cessions	(730)	-
<b>Autres charges opérationnelles non courantes</b>	<b>(9 478)</b>	<b>(28 950)</b>
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS</b>	<b>(9 478)</b>	<b>(28 847)</b>

### Coûts liés à des opérations sur le capital

Les coûts liés à des opérations sur le capital correspondent aux coûts engagés par le Groupe dans le contexte de son introduction en bourse (principalement honoraires de conseil) sur les exercices 2021 et 2022.

### Coûts des sinistres

Les coûts des sinistres correspondent aux coûts directement induits par la survenance du sinistre de Strasbourg et aux actions en responsabilité de la part de certains clients, majoritairement couverts par une provision d'ores et déjà comptabilisée au 31 août 2021 (Note 4.21).

### Coûts de restructuration et autres charges, principalement liées aux immobilisations

Les charges de restructuration de la période close le 31 août 2022 concernent principalement la refonte des process industriels du Groupe en 2022.

Les autres charges sur les périodes closes au 31 août 2021 et 2022 sont essentiellement constituées de moins-values de cessions d'actifs, et de mises au rebut et de réévaluations d'actifs de composants informatiques, faisant suite à la migration des données dans le nouveau système SAP et à la refonte des process industriels du Groupe.

## 4.8 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2021	2022
Charges d'intérêt	(30 267)	(11 197)
<b>Coût de l'endettement financier</b>	<b>(30 267)</b>	<b>(11 197)</b>
Gains de change	12 679	28 963
Produits d'intérêt	220	881
Autres produits financiers	-	1 060
<b>Autres produits financiers</b>	<b>12 899</b>	<b>30 904</b>
Pertes de change	(9 924)	(17 856)
Autres charges d'intérêt	(1 321)	(1 157)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(11 245)</b>	<b>(19 013)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(28 613)</b>	<b>694</b>

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers (notamment les pertes et profits de change et les commissions bancaires).

Les gains et pertes de change sont principalement relatifs à des positions en dollars US et ne proviennent pas des instruments de couverture associés.

Le coût de l'endettement financier inclut les charges d'intérêts liées aux emprunts et dettes financières et les charges d'intérêts liées à la dette locative. La baisse des charges d'intérêts sur la période de 12 mois close le 31 août 2022 provient principalement des conditions de refinancement favorables (au 31 août 2022, la marge appliquée sur le nouvel emprunt à terme est de 1,10% contre 3,25% pour le précédent financement).

## 4.9 Impôt sur le résultat

Les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos aux 31 août 2021 et 2022 sont les suivantes :

### Résultat consolidé

(en milliers d'euros)	2021	2022
Impôts courants	(4 703)	(8 928)
• Sur le résultat	(2 426)	(6 056)
• Sur la valeur ajoutée (CVAE)	(2 277)	(2 872)
Impôts différés	(5 537)	164
<b>(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔT CONSTATÉ EN COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>(10 240)</b>	<b>(8 764)</b>

### Autres éléments du résultat global consolidé constatés en capitaux propres

(en milliers d'euros)	2021	2022
Impôts différés sur variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(873)	(3 001)
Impôts différés sur réévaluation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies (écarts actuariels)	39	(132)
<b>(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔT CONSTATÉ EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ</b>	<b>(834)</b>	<b>(3 132)</b>

### Variations bilantielles

Au bilan consolidé, les variations relatives aux impôts différés nets sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Impôts différés actifs	11 431	8 729
Impôts différés passifs	(9 290)	(14 144)
<b>31 AOÛT 2021</b>	<b>2 141</b>	<b>(5 415)</b>
Comptabilisés au compte de résultat	(5 537)	164
Comptabilisés en autres éléments du résultat global consolidé (capitaux propres)	(834)	(3 132)
Transferts	(438)	-
Autres mouvements	(321)	(957)
Écarts de conversion	(425)	(1 796)
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>(5 415)</b>	<b>(11 136)</b>
Impôts différés actifs	8 729	5 623
Impôts différés passifs	(14 144)	(16 759)

## Impôts différés nets par nature de différences temporaires

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Contrats de location	883	620
Déficits reportables	6 276	6 999
Engagements à prestations définies	553	524
Provisions non déductibles	3 852	2 446
Différences d'amortissements	1 169	335
Autres différences temporaires	4 608	5 033
Compensations des impôts différés	(8 612)	(10 334)
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b>	<b>8 729</b>	<b>5 623</b>

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Immobilisations réévaluées dans le cadre de regroupements d'entreprises	1 419	2 834
Dépréciations et amortissements (différences de rythmes d'amortissement)	13 261	14 922
Étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistre <sup>(1)</sup>	6 731	5 062
Réévaluation des instruments financiers y compris dérivés	-	3 028
Risques fiscaux	1 023	553
Autres différences temporaires	322	695
Compensations des impôts différés	(8 612)	(10 334)
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>14 144</b>	<b>16 759</b>

(1) Disposition du Code Général des Impôts relative à l'étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistres

## Rapprochement de la charge d'impôt pour les exercices 2021 et 2022

(en milliers d'euros)	2021	2022
Résultat avant impôt	(22 104)	(19 790)
Taux d'imposition en France	32,02 %	28,41%
<b>PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT THÉORIQUE</b>	<b>7 078</b>	<b>5 622</b>
Différences de taux d'imposition entre pays	(206)	318
<b>Éléments de rapprochement avec le taux effectif :</b>	<b>(17 112)</b>	<b>(14 705)</b>
Impact net des différences permanentes <sup>(1)</sup>	(5 662)	(9 851)
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs	822	-
Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables <sup>(2)</sup>	(9 018)	(4 594)
Crédits d'impôt <sup>(3)</sup>	891	2 277
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en France	(1 548)	(1 967)
Autres éléments	(2 597)	(570)
<b>PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT EFFECTIF</b>	<b>(10 240)</b>	<b>(8 764)</b>

(1) Au 31 août 2022, comprend principalement la non-déductibilité de certaines charges, dont notamment les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et aux compléments de prix d'acquisition.

(2) Comprend les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'une comptabilisation d'impôt différé actif, principalement sur le périmètre fiscal des États-Unis.

(3) Les crédits d'impôts reconnus dans l'EBITDA n'étant pas taxables, la charge d'impôt mécaniquement calculée constitue un élément de rapprochement.

À ce jour, le Groupe n'active ses déficits reportables que sur le périmètre d'intégration fiscale de la France. Le Groupe estime, sur la base des bénéfices dégagés sur les 3 derniers exercices (exercices 2019 à 2021) sur ce même périmètre fiscal, être en mesure de consommer ses déficits reportables dans un horizon d'environ 5 ans.

L'environnement macroéconomique actuel est sans impact significatif sur les perspectives de consommation des déficits reportables.

Aux 31 août 2021 et 2022, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'une comptabilisation d'impôt différé actif concernent pour l'essentiel le périmètre fiscal des États-Unis, pour un montant de 127 millions d'euros (114 millions d'euros au 31 août 2021). Aux États-Unis, les déficits sont reportables pendant 20 ans à compter de l'exercice de leur constatation.

## 4.10 Immobilisations incorporelles

### Goodwill

(en milliers d'euros)

	31 août 2021	31 août 2022
<b>VALEURS BRUTES</b>		
À l'ouverture	22 579	35 137
Augmentations	12 902	20 054
Variations de périmètre	(493)	-
Transferts	-	(5 498)
Écarts de conversion	149	2 499
À la clôture	35 137	52 192
<b>DÉPRÉCIATIONS</b>		
Au 1 <sup>er</sup> septembre	(1 793)	(1 300)
Variations de périmètre	493	-
A la clôture	(1 300)	(1 300)
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>33 836</b>	<b>50 892</b>

Au 31 août 2022, la valeur brute du Goodwill se compose des Goodwill suivants : ForePaaS (société acquise le 20 avril 2022) pour un montant de 20,1 millions d'euros (Goodwill provisoire) ; BuyDRM (société acquise en 2021) pour un montant de 9,4 millions d'euros ; OpenIO pour un montant de 18,5 millions d'euros et Exten pour un montant de 4,3 millions d'euros (sociétés acquises en 2020).

La variation du Goodwill entre le 31 août 2021 et le 31 août 2022, passant de 33,8 millions d'euros au 31 août 2021 à 50,9 millions d'euros au 31 août 2022, provient principalement du Goodwill provisoire généré par l'acquisition la société ForePaaS d'un montant de 20,1 millions d'euros, de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de BuyDRM (société acquise le 22 juillet 2021), ayant conduit à reclasser 7,9 millions d'euros en immobilisations incorporelles au titre de la technologie, et des effets de la conversion.

### Acquisition de la société ForePaaS

Le 20 avril 2022, OVH Groupe S.A. a acquis ForePaaS, une société française qui propose une plateforme unifiée spécialiste des projets de data analytics, machine learning, et d'intelligence artificielle au service des entreprises, pour une contrepartie transférée de 17,8 millions d'euros.

Le Goodwill provisoire résultant de l'acquisition de ForePaaS a été déterminé comme suit :

(en milliers d'euros)

		31 août 2022
Contrepartie versée en numéraire	a	17 848
Autres actifs non courants et courants		2,133
Trésorerie et équivalents de trésorerie		672
Dettes et passifs courants		(2,915)
<b>Actif net acquis</b>	<b>b</b>	<b>(110)</b>
Contrepartie éventuelle	c	2 095
<b>GOODWILL PROVISOIRE</b>	<b>A - B + C</b>	<b>20 054</b>

L'allocation du prix d'acquisition sera effectuée dans la limite des 12 mois suivant l'acquisition tel que prévu par la norme IFRS3 révisée.

La contrepartie éventuelle identifiée dans le cadre du calcul provisoire du Goodwill repose sur l'atteinte d'objectifs, sur une période de 18 mois, définis afin de garantir le développement et la mise en service de divers logiciels.

## Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Coûts de développement capitalisés	Blocs IP	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>				
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	53 207	23 834	29 481	106 522
Augmentations	58 737	7 094	1 934	67 765
Diminutions	-	-	(400)	(400)
Variations de périmètre	(3 418)	-	(536)	(3 954)
Transferts	40	-	984	1 024
Autres mouvements	(111)	-	111	(0)
Écarts de conversion	-	123	149	272
<b>31 août 2021</b>	<b>108 455</b>	<b>31 051</b>	<b>31 723</b>	<b>171 229</b>
Augmentations	73 059	19 877	4 948	97 885
Variations de périmètre	1 408	-	-	1 408
Transferts	-	-	(924)	(924)
Autres mouvements	(324)	-	(2 501)	(2 825)
Écarts de conversion	120	931	2 891	3 942
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>182 718</b>	<b>51 860</b>	<b>36 138</b>	<b>270 716</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	(5 292)	-	(21 755)	(27 047)
Dotations	(8 402)	-	(1 688)	(10 090)
Variations de périmètre	3 378	-	691	4 069
Transferts	55	-	(1 192)	(1 137)
Écarts de conversion	-	-	(140)	(140)
<b>31 août 2021</b>	<b>(10 261)</b>	<b>-</b>	<b>(24 084)</b>	<b>(34 344)</b>
Dotations	(18 084)	-	(2 960)	(21 044)
Transferts	-	-	8 122	8 122
Autres mouvements	-	-	2 222	2 222
Écarts de conversion	-	-	(2 166)	(2 166)
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>(28 345)</b>	<b>-</b>	<b>(18 865)</b>	<b>(47 210)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>				
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>47 914</b>	<b>23 834</b>	<b>7 726</b>	<b>79 475</b>
<b>31 août 2021</b>	<b>98 194</b>	<b>31 051</b>	<b>7 640</b>	<b>136 885</b>
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>154 374</b>	<b>51 860</b>	<b>17 273</b>	<b>223 506</b>

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2022, le total des dépenses de recherche et développement d'OVHcloud s'élèvent à 92,2 millions d'euros, et comprennent 73,1 millions d'euros de coûts capitalisés (58,7 millions d'euros ont été capitalisés au 31 août 2021). Ces coûts capitalisés, qui répondent aux critères de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », sont fondamentaux pour le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Parmi les coûts capitalisés au 31 août 2022, 32,3 millions d'euros correspondent à des coûts internes (coûts du personnel) (27,8 millions d'euros au 31 août 2021), et 39,8 millions d'euros à des coûts externes (logiciels, prestations) (32,2 millions d'euros au 31 août 2021).

Les coûts internes capitalisés comprennent essentiellement des projets de refonte des systèmes d'information pour 16,2 millions d'euros (13,1 millions d'euros au 31 août 2021), dont la mise en place par le groupe de logiciels de suivi de la performance, dont le logiciel SAP, et des projets de développement de nouveaux services à destination des clients pour 16,1 millions d'euros (14,7 millions d'euros au 31 août 2021).

Par ailleurs, l'allocation du prix d'acquisition de la société BuyDRM, acquise le 22 juillet 2021, a conduit à reconnaître 7,9 millions d'euros d'immobilisations incorporelles au titre de la technologie, amortie sur 5 ans au même titre que les autres coûts capitalisés d'OVHcloud.

## 4.11 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions et agencements sur constructions	Installations techniques, matériel et outillages industriels	Équipements informatique	Autres immobilisations corporelles	Contrats de location - Droit d'utilisation	Immobilisation corporelle en construction	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>								
1 <sup>er</sup> septembre 2020	6 618	53 225	163 012	909 041	241 306	103 753	120 046	1 597 001
Augmentations	-	3 308	18 589	173 550	230	14 579	82 298	292 553
Diminutions	-	(3 720)	(6 377)	(216 215)	(6 764)	(23 428)	(5 941)	(262 445)
Variations de périmètre	-	(1 765)	(13 368)	(13)	(498)	(191)	(3)	(15 838)
Transferts	-	1 401	78 350	17 094	(13 170)	(2 979)	(50 495)	30 201
Autres mouvements	1	-	-	1	(138)	3 798	1	3 663
Écarts de conversion	44	683	5 075	5 093	270	450	634	12 249
<b>31 août 2021</b>	<b>6 663</b>	<b>53 132</b>	<b>245 281</b>	<b>888 551</b>	<b>221 236</b>	<b>95 982</b>	<b>146 540</b>	<b>1 657 384</b>
Augmentations	-	3 168	33 806	217 922	32 630	15 703	69 458	372 687
Diminutions	-	(1 044)	10 147	(28 554)	(626)	(24 032)	(62)	(44 170)
Variations de périmètre	-	-	-	8	37	-	-	45
Transferts	-	(920)	17 816	(60 347)	10 313	-	(7 314)	(40 452)
Autres mouvements	-	(86)	(5 586)	10 769	(0)	2 179	(12 336)	(5 060)
Écarts de conversion	726	3 389	16 987	33 523	260	3 311	7 313	65 509
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>7 388</b>	<b>57 638</b>	<b>318 453</b>	<b>1 061 872</b>	<b>263 850</b>	<b>93 143</b>	<b>203 599</b>	<b>2 005 943</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>								
1 <sup>er</sup> septembre 2020	-	(15 994)	(66 862)	(513 143)	(169 085)	(49 851)	(10 885)	(825 818)
Dotations	(183)	(3 299)	(28 569)	(154 104)	(5 561)	(18 689)	(7 843)	(218 248)
Reprises	-	-	529	302	-	-	1 053	1 884
Diminutions	-	2 842	4 453	220 169	3 869	23 091	-	254 424
Variations de périmètre	-	1 364	12 819	17	450	129	-	14 779
Transferts	(509)	777	(27 430)	(15 945)	5 968	1 864	5 474	(29 801)
Autres mouvements	-	(1)	-	1	138	(2 964)	(1)	(2 827)
Écarts de conversion	-	(125)	(2 271)	(2 672)	(14)	(285)	(86)	(5 453)
<b>31 août 2021</b>	<b>(692)</b>	<b>(14 436)</b>	<b>(107 331)</b>	<b>(465 375)</b>	<b>(164 235)</b>	<b>(46 705)</b>	<b>(12 287)</b>	<b>(811 060)</b>
Dotations	(185)	(2 706)	(32 924)	(167 174)	(11 759)	(16 041)	(16 872)	(247 662)
Diminutions	-	219	24	7 259	24	13 031	-	20 557
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	920	(1 634)	39 175	(1 899)	-	4 493	41 055
Autres mouvements	-	247	3 420	(5 170)	-	(1 046)	10 440	7 889
Écarts de conversion	32	(921)	(6 844)	(16 414)	44	(2 036)	(724)	(26 863)
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>(845)</b>	<b>(16 679)</b>	<b>(145 289)</b>	<b>(607 698)</b>	<b>(177 826)</b>	<b>(52 798)</b>	<b>(14 950)</b>	<b>(1 016 085)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>								
1 <sup>er</sup> septembre 2020	6 618	37 231	96 150	395 898	72 221	53 902	109 161	771 183
31 août 2021	5 971	38 696	137 950	423 176	57 001	49 277	134 253	846 322
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>6 543</b>	<b>40 959</b>	<b>173 164</b>	<b>454 174</b>	<b>86 024</b>	<b>40 345</b>	<b>188 649</b>	<b>989 857</b>

### Terrains et constructions

Les terrains et constructions d'une valeur comptable de 47,5 millions d'euros en août 2022 (au 31 août 2021 : 44,7 millions d'euros) sont principalement constitués de centres de données et des terrains y afférents.

### Installations techniques, matériel et outillages, et équipements informatiques

Les machines, équipements et matériel informatique d'une valeur comptable de 627,3 millions d'euros en août 2022 (au 31 août 2021 : 561,1 millions d'euros) sont principalement constitués (i) des lignes de production industrielle (puisqu'OVHcloud assure la production des serveurs informatiques utilisés pour fournir les services de Private et Public Cloud à ses clients), y compris les installations techniques nécessaires notamment au traitement de l'électricité, du refroidissement de l'eau, des connexions de réseau et (ii) des serveurs informatiques une fois mis en service.

### Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 86 millions d'euros en août 2022 (au 31 août 2021 : 57 millions d'euros) sont principalement des agencements réalisés sur la société OVH S.A.S.

### Droits d'utilisation au titre des contrats de location

Les droits d'utilisation au titre des contrats de location d'une valeur nette comptable de 40,3 millions d'euros à fin août 2022 (49,3 millions d'euros au 31 août 2021) sont principalement composés de baux de bureaux et logements, de centres de données et de points de présence (POP).

### Immobilisations corporelles en construction

Les immobilisations corporelles en construction représentent principalement les coûts de production des serveurs et des réseaux, et l'aménagement des bâtiments.

## 4.12 Tests de dépréciation des Goodwill et immobilisations corporelles et incorporelles

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 août 2022, en application de la procédure mise en place par le Groupe.

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 août 2022 à la reconnaissance de perte de valeur.

Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité de chaque groupe d'UGT sont les suivantes :

(en % par UGT)	31 août 2021	31 août 2022
<b>BAREMETAL</b>		
Taux d'actualisation	7,1 %	8,5 %
Taux de croissance à l'infini	3,0 %	3,0 %
<b>HOSTED PRIVATE CLOUD</b>		
Taux d'actualisation	7,1 %	8,5 %
Taux de croissance à l'infini	3,0 %	3,0 %
<b>PUBLIC CLOUD</b>		
Taux d'actualisation	7,1 %	8,5 %
Taux de croissance à l'infini	3,0 %	3,0 %
<b>WEB CLOUD</b>		
Taux d'actualisation	7,1 %	8,5 %
Taux de croissance à l'infini	3,0 %	3,0 %

Les objectifs de revenu, d'EBITDA courant et de Capex du modèle prennent notamment en compte des hypothèses de croissance du marché mondial du cloud, en cohérence avec les prévisions d'organismes externes indépendants, qui est stimulée par la croissance exponentielle de l'utilisation des données, une augmentation régulière des dépenses de cloud et l'adoption croissante de stratégies hybrides et multi-cloud par les entreprises. Ainsi, le taux de croissance à l'infini reste identique à celui du 31 août 2021.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres suivants n'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

- ▶ +/- 1,5 point du taux d'actualisation ;
- ▶ +/- 0,5 point du taux de croissance à l'infini ;
- ▶ - 10 % des flux de trésorerie.

### 4.13 Actifs financiers non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	Parts dans les sociétés non consolidées	Prêts et sûretés	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>			
1 <sup>er</sup> septembre 2020	99	1 214	1 313
Cessions/Diminutions	-	(225)	(225)
Transferts	-	235	235
Écarts de conversion	-	12	12
<b>31 août 2021</b>	<b>99</b>	<b>1 236</b>	<b>1 335</b>
Acquisitions/Augmentations	30	241	271
Cessions/Diminutions	-	(210)	(210)
Variations de périmètre	-	138	138
Autres mouvements	-	(69)	(69)
Écarts de conversion	-	17	17
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>129</b>	<b>1 353</b>	<b>1 482</b>
<b>DÉPRÉCIATIONS</b>			
1 <sup>er</sup> septembre 2020	(33)	-	(33)
<b>31 août 2021</b>	<b>(32)</b>	<b>-</b>	<b>(32)</b>
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>(32)</b>	<b>-</b>	<b>(32)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>			
1 <sup>er</sup> septembre 2020	66	1 214	1 280
<b>31 août 2021</b>	<b>67</b>	<b>1 236</b>	<b>1 303</b>
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>97</b>	<b>1 353</b>	<b>1 450</b>

Durant l'exercice clos au 31 août 2021, la société Hubic SAS (désormais société Shadow) a bénéficié d'un apport partiel d'actifs. Les titres détenus ont par la suite été cédés par le Groupe à la société Jezby Ventures SAS pour 0,5 million d'euros.

Les prêts, sûretés et autres actifs financiers correspondent à des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de locations d'immeubles d'exploitation.

#### 4.14 Clients

Les clients se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Créances clients	54 625	64 370
Dépréciations des créances clients	(24 799)	(32 162)
Actifs sur contrats	5 655	6 557
<b>CLIENTS</b>	<b>35 481</b>	<b>38 765</b>

Les dépréciations de créances clients évoluent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
<b>Au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>(19 666)</b>	<b>(24 799)</b>
Dotations	(5 326)	(7 625)
Reprises	371	931
Autres variations	(42)	(30)
Écarts de conversion	(136)	(639)
<b>AU 31 AOÛT</b>	<b>(24 799)</b>	<b>(32 162)</b>

L'ancienneté des créances, après prise en compte des dépréciations, se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
<b>Créances clients nettes</b>	<b>35 481</b>	<b>38 765</b>
non échu	26 723	29 680
< à 30 jours	4 932	5 559
> à 30 jours et < à 90 jours	2 894	1 505
> à 90 jours	932	2 021

#### 4.15 Autres créances et actifs courants

Les autres créances et actifs courants se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Prêts et sûretés	294	296
Avances aux fournisseurs	9 816	9 071
Créances fiscales (hors impôt courant)	35 416	56 437
Charges constatées d'avance	26 825	11 990
Autres créances	59 608	2 117
<b>AUTRES CRÉANCES ET ACTIFS COURANTS</b>	<b>131 959</b>	<b>79 911</b>

La variation des autres créances et actifs courants entre le 31 août 2021 et le 31 août 2022 s'explique notamment par l'encaissement de l'indemnité forfaitaire octroyée par les compagnies d'assurance au titre des dommages causés par l'incendie du site de Strasbourg pour un montant de 58 millions d'euros.

Les créances fiscales incluent notamment 13,2 millions d'euros de Crédit d'Impôt Recherche au 31 août 2022 (3,8 millions d'euros au 31 août 2021), ainsi que la TVA.

Les variations des créances et autres créances sont expliquées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Clients	Autres créances	Total
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>25,363</b>	<b>43 385</b>	<b>68,748</b>
Écarts de conversion	1,062	133	1,195
Variations de périmètre	55	(37)	18
Autres variations (transferts)	(3,212)	662	(2,550)
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	12,214	87 795	100,009
Variations prêts et avances consentis	-	19	19
<b>31 août 2021</b>	<b>35,481</b>	<b>131 958</b>	<b>167,439</b>
Écarts de conversion	659	3 416	4 075
Variations de périmètre	32	162	194
Autres variations (transferts)	4 652	3 282	7 934
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	(2 058)	(58 907)	(60 965)
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>38 765</b>	<b>79 911</b>	<b>118 676</b>

## 4.16 Capital

### Capital social au 31 août 2021

Au 31 août 2021, le capital social était composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro et de deux catégories d'actions de préférence (A et C) d'une valeur nominale de 1,23 euro pour les actions de préférence A et d'une valeur nominale de 1 euro pour les actions de préférence C. Il s'élevait à 170,8 millions d'euros et se composait de 136 378 003 actions ordinaires, 27 968 123 actions de préférence A et 2 actions de préférence C.

Au 31 août 2021, le capital social de la Société était détenu à 79 % par la famille du fondateur, 17 % par des fonds d'investissement et 4 % par certains salariés du Groupe dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions.

### Capital social au 31 août 2022

A la suite des diverses opérations sur l'actionnariat de la Société survenues après son introduction en bourse (fusion des sociétés MANOVH et MENOVIH dans la Société, conversion des actions de Préférence A et des actions de Préférence C en actions Ordinaires de

la Société, Offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe et l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre des plans d'attributions octroyés en Février 2021 et Juillet 2021, tel que détaillé en Notes 2 et 4.24), le capital social est composé de 190 540 425 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro.

Au 31 août 2022, le capital social de la Société était détenu comme suit :

- ▶ Famille Klabá : 68,82 % ;
- ▶ Fonds d'investissement : 15,24 % ;
- ▶ Salariés du Groupe (plans d'attribution d'actions et actionnariat salarié) : 2,51 % ;
- ▶ Dirigeants et administrateurs : 0,45 % ;
- ▶ Flottant : 12,98 %.

### NOMBRE D' ACTIONS

(en milliers)	Actions ordinaires	Actions de préférence A	Total
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>136 006</b>	<b>27 968</b>	<b>163 974</b>
Augmentations/(Diminutions)	372	-	372
<b>31 août 2021</b>	<b>136 378</b>	<b>27 968</b>	<b>164 346</b>
Augmentations/(Diminutions)	54 163	(27 968)	26 194
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>190 541</b>	<b>-</b>	<b>190 541</b>

(en milliers d'euros)	Actions ordinaires	Actions de préférence A	Total capital social	Prime d'émission	Total
1 <sup>er</sup> septembre 2020	136 006	34 401	170 407	93 842	264 249
Augmentations/(Diminutions)	372	-	372	(372)	-
31 août 2021	136 378	34 401	170 779	93 470	264 249
Augmentations/(Diminutions)	54 163	(34 401)	19 762	324 786	344 548
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>190 541</b>	<b>-</b>	<b>190 541</b>	<b>418 256</b>	<b>608 797</b>

### Augmentations et diminutions de capital

Sur la période close au 31 août 2022, les opérations suivantes ont été réalisées par décision des actionnaires :

- ▶ En date du 18 octobre 2021 : réduction de capital de 1 165 047 euros (en contrepartie de la prime d'émission) correspondant à :
  - Une réduction du montant nominal de 6 432 668,29 euros, consécutivement à la réduction de la valeur nominale des actions de préférence A de 1,23 euros à 1 euro par action de préférence de catégorie A,
  - Une augmentation de capital d'un montant nominal de 5 267 621 euros, par voie d'émission de 33 235 744 Actions Ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro chacune consécutivement à la conversion de l'ensemble des actions de préférence en Actions Ordinaires ;
- ▶ En date du 18 octobre 2021 : augmentation de capital de 18 918 919 euros, par émission de 18 918 919 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro, par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription;
- ▶ En date du 9 novembre 2021 : augmentation de capital au titre de l'offre d'actionariat salarié (« ESP 2021 ») pour un montant de 1,4 millions d'euros, correspondant à l'émission de 1 365 343 actions d'une valeur nominale de 1 euro (dont 702 269 actions nouvelles et 663 074 actions créées par incorporation au capital d'un montant de 663 074 euros prélevé sur le compte de "réserves" au titre de l'abondement);
- ▶ En date du 23 février 2022 : augmentation de capital de 442 186 euros par incorporation de primes d'émission via l'émission de 442 186 actions ordinaires ;
- ▶ En date du 20 juillet 2022 : augmentation de capital de 200 183 euros par incorporation de primes d'émission via l'émission de 200 183 actions ordinaires.

### Actions de préférence

#### Actions de préférence A

- ▶ Droits de gouvernance : chaque action de préférence A donnait droit à une voix dans les décisions collectives des actionnaires de la Société (assemblées générales).
- ▶ Droits économiques : chaque action de préférence A donnait droit chaque année à un dividende précipitaire dans certaines conditions prévues par les statuts du groupe OVHcloud, mais ne donnait pas droit au dividende ordinaire payable au titre des actions ordinaires.

#### Actions de préférence C

- ▶ Droits de gouvernance : les actions de préférence C ne donnaient pas droit de vote dans les décisions collectives des actionnaires de la Société, mais la détention d'actions de préférence C donnait le droit de mettre en œuvre le renversement de gouvernance prévu par les statuts du groupe OVHcloud et précisé dans le pacte d'associés.
- ▶ Droits économiques : les actions de préférence C ne conféraient aucun droit économique autre que celui de recevoir le remboursement de leur prix de souscription.

Toutes les actions de préférence A et toutes les actions de préférence C ont été converties en actions ordinaires de la Société, le 14 octobre 2021, date du règlement-livraison des actions dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

### Dividende

Le Groupe n'a pas déclaré ni versé de dividende au cours des exercices 2021 et 2022.

## 4.17 Endettement net

### Endettement net

L'endettement net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminué du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente un résumé de la dette financière nette et brute du Groupe :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Dettes financières non courantes	639 583	559 323
Dettes financières courantes	69 760	2 209
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE (HORS DETTES LOCATIVES)</b>	<b>709 343</b>	<b>561 532</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(53 610)	(36 187)
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>655 733</b>	<b>525 345</b>
Dettes locatives	52 898	42 404
<b>ENDETTEMENT NET (Y COMPRIS DETTES LOCATIVES)</b>	<b>708 631</b>	<b>567 749</b>

### Structure de la dette du Groupe

#### Nouvelle Convention de Crédits

Le 24 septembre 2021, OVHcloud a conclu avec un pool de banques un nouveau contrat de crédits senior (la « Nouvelle Convention de Crédits ») pour un refinancement non sécurisé de 920 millions d'euros. Au 31 août 2022, la marge appliquée est de 1,10% pour l'emprunt à terme. Afin de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt sur le coût de son nouvel emprunt à terme le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes (Note 4.19).

Le Groupe a décidé d'engager ce refinancement conditionné par la réalisation de l'IPO en raison de bonnes conditions de marché et de l'évolution favorable de son profil de crédit en lien avec l'introduction en bourse.

Les facilités de crédit, qui ne font pas l'objet d'une garantie donnée par la société, comprennent un prêt à terme d'un montant de 500 millions d'euros, pour une durée de 5 ans, et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros dont l'échéance initiale est fixée à

5 ans, mais pouvant bénéficier de deux options d'extension d'une année supplémentaire. Le RCF a fait l'objet d'un tirage de 60,1 millions d'euros.

La Nouvelle Convention de Crédits prévoit également des prêts à terme et des facilités de crédit renouvelables additionnels non confirmés (les « Crédits Non Confirmés »), sous réserve du respect de certaines conditions.

La Nouvelle Convention de Crédits contient une clause limitant le ratio de levier de 4:1. Ce ratio est respecté pour la période close au 31 août 2022.

#### Prêts BPIfrance

Le prêt à terme A de BPIfrance a été refinancé en juin 2021 par le biais d'un prêt vert de 5 millions d'euros de BPIfrance, à un taux d'intérêt annuel de 0,98%, remboursable en 20 échéances trimestrielles entre le 30 septembre 2023 et le 30 juin 2028. Ce prêt a été accordé par la BPI pour participer au programme d'investissement du Groupe dans le cadre du Plan France Relance.

### Détail des dettes financières

(en milliers d'euros)	Type de facilité	Montant notionnel ou maximum	Taux d'intérêt	Maturité finale	Non courant	Courant	31 août 2022
Facilité à terme	maturité	500 000	Euribor + marge 1,10%	23/10/2026	492 798	1 571	494 368
Facilité de crédit renouvelable	renouvelable	60,000	Euribor + marge 0,70%	23/10/2026	60 000	58	60 058
Prêt à terme B (prêt BPI)	linéaire	530	0,96%	31/03/2026	230	100	330
Prêt vert (prêt BPI)	linéaire	5 000	0,98%	30/06/2028	5 000	8	5 008
Autres emprunts					1 295	468	1 763
Concours bancaires					-	5	5
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES <sup>(1)</sup></b>					<b>559 323</b>	<b>2 209</b>	<b>561 532</b>

(1) Les dettes financières sont toutes libellées en euros.

## Variation des dettes financières

À la suite de son introduction en bourse, le Groupe a procédé, le 25 octobre 2021, au remboursement intégral du Contrat de Crédits antérieurs (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 705,2 millions d'euros, et à la mise en place d'un nouveau contrat de crédits senior d'un montant total en principal de 920 millions d'euros (la « Nouvelle

Dette »), conclu en remplacement du Contrat de Crédits antérieurs. La Nouvelle Dette intègre un nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros.

Les variations de l'endettement financier aux 31 août 2021 et 2022 sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> septem- bre 2021	Émis- sions d'em- prunts	Rem- bour- sements d'em- prunts	Activa- tion frais d'em- prunt	Amor- tisse- ment frais d'em- prunt	Intérêts payés	Intérêts courus	Effets d'actuali- sation	Varia- tion des con- cours ban- caires	Écarts de conver- sion	Varia- tions de péri- mètre	Trans- ferts et autres mouve- ments (1)	31 août 2022
Emprunts obligataires	-	-	(17)	-	-	-	-	-	-	-	207	-	190
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	639 583	560 000	(634 469)	(8 676)	1 473	-	-	-	-	-	1 222	-	559 133
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>639 583</b>	<b>560 000</b>	<b>(634 486)</b>	<b>(8 676)</b>	<b>1 473</b>	-	-	-	-	-	<b>1 429</b>	-	<b>559 323</b>
Dettes locatives	38 061	10 620	(368)	-	-	-	-	-	-	724	-	(20 556)	28 481
<b>Dettes financières non courantes y compris dettes locatives</b>	<b>677 644</b>	<b>570 620</b>	<b>(634 854)</b>	<b>(8 676)</b>	<b>1 473</b>	-	-	-	-	<b>724</b>	<b>1 429</b>	<b>(20 556)</b>	<b>587 804</b>
Emprunts obligataires	67 000	642	(67 642)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	562	-	(157)	-	-	-	-	-	(354)	69	426	-	546
Intérêts sur emprunts à long terme	2 198	-	-	-	-	(10 524)	8 411	-	-	-	-	1 578	1 663
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>69 760</b>	<b>642</b>	<b>(67 799)</b>	-	-	<b>(10 524)</b>	<b>8 411</b>	-	<b>(354)</b>	<b>69</b>	<b>426</b>	<b>1 578</b>	<b>2 209</b>
Dettes locatives	14 837	4 892	(16 835)	-	-	-	939	-	-	752	-	9 338	13 923
<b>Dettes financières courantes y compris dettes locatives</b>	<b>84 597</b>	<b>5 534</b>	<b>(84 634)</b>	-	-	<b>(10 524)</b>	<b>9 350</b>	-	<b>(354)</b>	<b>821</b>	<b>426</b>	<b>10 916</b>	<b>16 132</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES Y COMPRIS DETTES LOCATIVES</b>	<b>762 241</b>	<b>576 154</b>	<b>(719 488)</b>	<b>(8 676)</b>	<b>1 473</b>	<b>(10 524)</b>	<b>9 350</b>	-	<b>(354)</b>	<b>1 545</b>	<b>1 854</b>	<b>(9 640)</b>	<b>603 936</b>
Dont dettes financières	709 343	560 642	(702 285)	(8 676)	1 473	(10 524)	8 411	-	(354)	69	1 854	1 578	561 532
Dont dettes locatives	52 898	15 512	(17 203)	-	-	-	939	-	-	1 476	-	(11 218)	42 404

(1) En avril 2022, le Groupe a signé un nouveau contrat de location de bureaux, réduisant ainsi la durée de l'actuel contrat de 3 ans. Les autres mouvements reflètent principalement la réévaluation de la dette de l'actuel contrat pour un montant de 8,7 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> septem- bre 2020	Émis- sions d'em- prunts	Rem- bour- sements d'em- prunts	Activa- tion frais d'em- prunt	Amor- tisse- ment frais d'em- prunt	Intérêts payés	Intérêts courus	Effets d'actuali- sation	Varia- tion des con- cours ban- caires	Écarts de conver- sion	Varia- tions de péri- mètre	Trans- ferts et autres mouve- ments	31 août 2021
Emprunts obligataires	66 910	-	-	-	-	-	-	-	90	-	-	(67 000)	-
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	512 801	120 000	(3 695)	-	8 874	-	-	-	-	(6)	-	1 609	639 583
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>579 711</b>	<b>120 000</b>	<b>(3 695)</b>	-	<b>8 874</b>	-	-	-	<b>90</b>	<b>(6)</b>	-	<b>(65 391)</b>	<b>639 583</b>
Dettes locatives	42 287	7 660	(543)	-	-	-	-	-	-	122	-	(11 465)	38 061
<b>Dettes financières non courantes y compris dettes locatives</b>	<b>621 998</b>	<b>127 660</b>	<b>(4 238)</b>	-	<b>8 874</b>	-	-	-	<b>90</b>	<b>116</b>	-	<b>(76 856)</b>	<b>677 644</b>
Emprunts obligataires	20 000	-	(20 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	67 000	67 000
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	7 947	1	(1 948)	-	-	-	-	-	(4 043)	8	-	(1 403)	562
Intérêts sur emprunts à long terme	2 581	-	-	-	-	(20 675)	20 292	-	-	-	-	-	2 198
<b>Dettes financières y compris dettes locatives</b>	<b>30 528</b>	<b>1</b>	<b>(21 948)</b>	-	-	<b>(20 675)</b>	<b>20 292</b>	-	<b>(4 043)</b>	<b>8</b>	-	<b>65 597</b>	<b>69 760</b>
Dettes locatives	13 871	6 942	(18 516)	-	-	-	1 210	-	-	61	-	11 269	14 837
<b>Dettes financières courantes y compris dettes locatives</b>	<b>44 399</b>	<b>6 943</b>	<b>(40 464)</b>	-	-	<b>(20 675)</b>	<b>21 502</b>	-	<b>(4 043)</b>	<b>69</b>	-	<b>76 866</b>	<b>84 597</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES Y COMPRIS DETTES LOCATIVES</b>	<b>666 397</b>	<b>134 603</b>	<b>(44 702)</b>	-	<b>8 874</b>	<b>(20 675)</b>	<b>21 502</b>	-	<b>(3 953)</b>	<b>185</b>	-	<b>10</b>	<b>762 241</b>
Dont dettes financières	610 239	120 001	(25 643)	-	8 874	(20 675)	20 292	-	(3 953)	2	-	206	709 343
Dont dettes locatives	56 158	14 602	(19 059)	-	-	-	1 210	-	-	183	-	(196)	52 898

## 4.18 Instruments financiers

### Classement des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit :

(en milliers d'euros)	Notes	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	31 août 2021		31 août 2022	
				Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts et cautionnements et autres actifs financiers	2	Coût amorti	Niveau 2	1 236	1 236	1 353	1 353
Titres de participations non consolidés	3	Juste valeur par résultat	Niveau 3	67	67	97	97
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>				<b>1 303</b>		<b>1 450</b>	
Clients	1	Coût amorti		35 481	35 481	38 765	38 765
Actifs financiers dérivés courants		Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	140	140	11 798	11 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	Coût amorti		53 610	53 610	36 187	36 187
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>				<b>89 231</b>		<b>86 750</b>	
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>				<b>90 534</b>		<b>88 200</b>	
Dettes financières (hors dettes locatives)	5	Coût amorti	Niveau 2	639 584	639 584	559 323	559 323
Dettes locatives	4	Coût amorti		38 061	38 061	28 481	28 481
Autres passifs financiers non courants	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	16 921	16 921	15 898	15 898
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>				<b>694 566</b>		<b>603 702</b>	
Dettes financières (hors dettes locatives)	4	Coût amorti	Niveau 2	69 760	69 760	2 209	2 209
Dettes locatives	4	Coût amorti		14 837		13 923	
Fournisseurs	1	Coût amorti		149 503	149 503	115 111	115 111
Instruments financiers dérivés	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	174	174	280	280
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS</b>				<b>234 274</b>		<b>131 523</b>	
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>				<b>928 840</b>		<b>735 225</b>	

Note 1 – La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants non dérivés est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 – La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement en actifs financiers non courants et des dépôts de garantie en passifs financiers non courants est jugée non significative.

Note 3 – La juste valeur des titres de participation non consolidés est non significative.

Note 4 – Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette locative et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur ne sont pas fournis.

Note 5 – La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

Note 6 – Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. La juste valeur est basée sur des données de marché et sur des modèles d'évaluation couramment utilisés. Elle peut être confirmée dans le cas d'instruments complexes par référence à des valeurs cotées par des établissements financiers indépendants. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées au compte de résultat.

## 4.19 Instruments financiers dérivés

La stratégie de gestion des risques du Groupe et sa déclinaison en matière de gestion du risque sont expliquées en note 4.20.

Afin de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt sur le coût de son nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros, Le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux pour un montant notionnel total de 375 millions d'euros (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes), et ayant pour échéance le 30 septembre 2026. Au 31 août 2022, la juste valeur des swaps de taux ressort à 11,8 millions d'euros et est comptabilisée en contrepartie des autres éléments du résultat global.

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE :

(en milliers d'euros)

	31 août 2021	31 août 2022
Instruments financiers dérivés actifs	140	11 798
Instruments financiers dérivés passifs	174	280

## 4.20 Gestion des risques

### Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de matière première.

La gestion des risques du Groupe se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur la performance financière du Groupe. Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir certaines expositions à ces risques.

### Gestion du risque de change

Les activités internationales du Groupe génèrent des flux dans de nombreuses devises. Afin d'atténuer l'exposition au risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme pour couvrir :

- ▶ Les achats de composants et d'immobilisations en dollars US. Ces opérations sont hautement probables et peuvent être désignées comme des éléments couverts. Le Groupe met en place des contrats de change à terme pour couvrir le coût des immobilisations contre le risque de change et qualifie ces opérations de couverture de flux de trésorerie. Les soldes des contrats de change à terme varient en fonction du niveau des investissements en dollars US attendus. Les variations du montant prévisionnel des flux de trésorerie pour les éléments couverts et les contrats de couverture peuvent être source d'inefficacité.
- ▶ Les actifs et passifs financiers en devises : dans le cadre de financements intragroupes, des facilités de financement sont mises en place entre la société mère dont la monnaie fonctionnelle est l'euro, et des filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises. Afin de centraliser le risque de change, le financement est mis en place dans la devise fonctionnelle de la filiale. Ces financements peuvent générer une exposition au risque de change qui n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Le Groupe a donc recours à des swaps de devises croisées pour couvrir l'exposition au risque de change lié au montant nominal et aux intérêts du financement. Les swaps de devises ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture en IFRS. Le Groupe qualifie certains financements intragroupes d'investissements nets à l'étranger. Les écarts de valorisation liés aux évolutions des taux de change sont alors comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global.

Par ailleurs, le Groupe centralise les excédents de trésorerie et les besoins de trésorerie en devises autres que l'euro pour les filiales du Groupe. Le risque lié aux comptes courants hors euro entre la trésorerie centrale et les filiales est couvert par des swaps de devises à court terme. Ces swaps ne sont pas qualifiés en relation de couverture.

Depuis l'exercice 2018, le Groupe limite les instruments dérivés de couverture utilisés aux swaps de devises et aux contrats de change à terme.

Toutes les justes valeurs des dérivés sont évaluées en utilisant des données observables importantes (niveau 2).

### Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion constatée dans les autres éléments du résultat net global correspond à un gain latent de change de 14,1 millions d'euros pour la période close au 31 août 2022 (gain latent de 4,4 millions d'euros pour la période close au 31 août 2021) reflétant, d'une part l'appréciation du dollar canadien et du dollar américain lors de la conversion en Euros du bilan des filiales canadiennes et américaines libellé en devise locale, pour leur consolidation dans OVH Groupe S.A, et d'autre part la cristallisation des effets de change sur l'opération de recapitalisation des entités états-unienne.

### Effet de la couverture de flux de trésorerie dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global :

Pour des achats en dollar US, le groupe OVHcloud comptabilise les charges en dollars US intégrées dans le prix de l'actif immobilisé au taux de couverture. La partie efficace de l'instrument de couverture, qualifiée en relation de couverture de trésorerie, initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, est recyclée de la réserve de couverture de trésorerie aux actifs immobilisés. L'effet des instruments de couverture est ensuite recyclé en résultat en fonction des dépréciations et amortissements de ces immobilisations sur la durée d'utilité estimée des équipements.

### Sensibilité des cours des devises

Une variation des cours de change aurait affecté les fonds propres ou le résultat net consolidés, en raison des stratégies de couverture, de la façon suivante :

- ▶ acquisitions futures d'immobilisations en dollars US : les instruments de couverture utilisés dans ces stratégies de couverture sont considérés comme 100 % efficaces. Les effets sur les autres éléments du résultat global d'une variation de 10 % du cours au comptant en dollar US à la date de clôture n'auraient pas généré d'impact en 2021 ni en 2022 ;
- ▶ actifs et passifs financiers en devises et centralisation de trésorerie : les actifs et passifs en devises résultant de l'activité de financement des filiales non-euro génèrent des effets de change qui ne sont pas éliminés dans les états financiers consolidés. Les effets des instruments dérivés en devises compensent ces variations dans les états financiers. Une variation du taux de change au comptant appliquée à ces stratégies de couverture n'aurait donc pas d'impact sur le résultat net et les capitaux propres consolidés.

### Gestion du risque de taux

Le Groupe est exposé aux variations de taux Euribor sur son emprunt à terme et sa facilité de crédit renouvelable dont le montant total s'élève à 560,1 millions d'euros au 31 août 2022. Ces passifs financiers arrivent à échéance en octobre 2026.

Afin de se prémunir contre la hausse des taux d'intérêt sur le coût de son nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros, Le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux pour un montant notionnel total de 375 millions d'euros (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes), et ayant pour échéance le 30 septembre 2026.

#### Analyse de sensibilité

L'existence d'un *floor* justifie le fait de ne pas faire d'analyse sur l'hypothèse – 100 points de base.

Le Groupe est exposé aux IBOR par le biais de ses instruments financiers, amenés à être remplacés ou modifiés dans le cadre de la réforme IBOR, qui concerne l'ensemble des marchés. Il subsiste des incertitudes sur le calendrier et les méthodes de transition qui seront adoptés dans les différents pays où exerce le Groupe. En revanche, ce dernier estime que la réforme des IBOR n'aura pas de répercussion sur sa gestion des risques et sur sa comptabilité de couverture.

Une analyse de sensibilité quantitative de la variation des taux d'intérêt au 31 août entraînerait les charges complémentaires suivantes au compte de résultat :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
<b>Hypothèses de variation du taux d'intérêt Euribor</b>		
+ 100 points de base	2 501	2,468
- 100 points de base	-	-

#### Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposé le Groupe lorsqu'il éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses

passifs lorsqu'ils arriveront à échéance sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les ressources disponibles permettent au Groupe de gérer son risque de liquidité (trésorerie et lignes de crédit bancaires disponibles).

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du Groupe, y compris ses paiements d'intérêts :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2022				
	Valeur comptable	Montant contractuel	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Facilité à terme	494,368	523,131	5,576	517,554	-
Facilité de crédit renouvelable	60,058	70,297	2,058	68,238	-
Prêt à terme B (prêt BPI)	330	330	100	230	-
Prêt vert (prêt BPI)	5 008	5 178	49	4 123	1 006
Autres emprunts	1 763	1 970	468	1 425	77
Concours bancaires	5	5	5	-	-
Dettes locatives	42 404	42 404	13 923	28 481	-
Autres passifs financiers non courants	15 898	15 898	-	-	15 898
Fournisseurs	115 111	115 111	115 111	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	280	280	280	-	-
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>735 225</b>	<b>774 603</b>	<b>137 570</b>	<b>620 051</b>	<b>16 981</b>

31 août 2021

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Montant contractuel	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Emprunt obligataire B	58 793	59 280	59 280	-	-
Emprunt obligataire C	10 324	10 628	10 628	-	-
Facilité à terme	400 312	469 370	13 181	52 758	403 431
Facilité de crédit renouvelable	234 037	261 813	6 524	255 289	-
Prêt à terme B (prêt BPI)	530	530	200	330	-
Prêt vert (prêt BPI)	5 008	5 227	49	3 156	2 022
Concours bancaires	338	338	338	-	-
Dettes locatives	52 898	52 898	14 837	38 061	-
Autres passifs financiers non courants	16 921	16 921	-	-	16 921
Fournisseurs	149 504	149 504	149 504	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	174	174	174	-	-
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>928 840</b>	<b>1 026 683</b>	<b>254 715</b>	<b>349 594</b>	<b>422 374</b>

### Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est géré au niveau du Groupe. Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts auprès des banques et institutions financières, ainsi que des expositions de crédit envers les clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées.

OVHcloud fournit à ce jour des services à plus de 1,6 million de clients dans le monde et délivre le service à son portefeuille de clients une fois le paiement du service effectué dans la plus grande majorité des cas. Le risque de crédit est donc très faible au sein du Groupe.

Dans le cas où un crédit client est nécessaire, le service de contrôle du crédit évalue la qualité du crédit du client, en tenant compte de sa situation financière et de son expérience passée notamment.

Aucun client du Groupe ne représente individuellement plus de 10% des ventes en 2021 et 2022.

### Gestion du risque de matière première (contrats d'énergie)

L'essentiel des approvisionnements en énergie est réalisé au travers de contrats d'achat à terme, à un prix fixe ou indexé. Ces contrats d'achat à terme ne sont pas qualifiés d'instruments dérivés de couverture en IFRS. La norme IFRS 9 prévoit l'intégration dans son

périmètre des opérations d'achat et de vente à terme de tout actif non financier, dès lors que ces transactions présentent des caractéristiques similaires à des instruments dérivés. Toutefois, la norme IFRS 9 considère que les contrats à terme portant sur des actifs non financiers ne doivent pas être considérés comme des dérivés dès lors que ceux-ci ont été conclus afin de faire face aux besoins de l'activité « courante » de l'entreprise, se caractérisant par une prise de livraison à l'échéance du sous-jacent pour utilisation dans le processus industriel de l'entreprise. OVHcloud n'achète pas d'électricité dans un objectif de spéculation ou d'arbitrage sur l'évolution du cours des matières premières. Les contrats sont conclus dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise pour utilisation dans le processus industriel et ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé.

Le 30 novembre 2021, le Groupe a de plus conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables France. Le contrat prévoit la fourniture par EDF Renouvelables France d'électricité issue d'un parc agrivoltaïque situé dans le Sud de la France. OVHcloud prévoit ainsi de consommer 100% de l'énergie verte produite par ce parc, à compter de janvier 2025, représentant environ 25% des besoins annuels actuels d'électricité en France. La durée du contrat est prévue pour un minimum de 15 ans (renouvelable par périodes de 3 ans au-delà de 15 ans et pour une durée totale pouvant aller jusqu'à 24 ans).

## 4.21 Provisions et passifs éventuels

Les provisions et passifs éventuels sont présentés comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Régimes de retraites à prestations définies	2 299	2 188
Litiges et réclamations	3 712	2 160
<b>Provisions non courantes</b>	<b>6 011</b>	<b>4 348</b>
Régimes de retraites à prestations définies	71	72
Litiges et réclamations	31 107	24 529
Autres provisions	183	-
<b>Provisions courantes</b>	<b>31 361</b>	<b>24 601</b>
<b>PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES</b>	<b>37 372</b>	<b>28 949</b>

### VARIATION DES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

(en milliers d'euros)	Régimes de retraites à prestations définies	Litiges et réclamations	Autres provisions	Total
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>3 028</b>	<b>1 715</b>	<b>400</b>	<b>5 143</b>
Dotations	333	33 172	183	33 688
Reprises/Prestations versées	(17)	(61)	-	(78)
Variation des écarts actuariels	150	-	-	150
Variations de périmètre	(1)	-	(400)	(401)
Autres variations	212	(29)	1	184
Nouvelle interprétation IFRIC sur l'attribution des droits d'indemnités de départ en retraite aux périodes de services (effet net d'impôts)	(1 335)	-	-	(1 335)
Écarts de conversion	-	21	-	21
<b>31 août 2021</b>	<b>2 370</b>	<b>34 818</b>	<b>184</b>	<b>37 372</b>
Dotations	427	350	213	990
Reprises/Prestations versées	(28)	(8 609)	(396)	(9 033)
Variation des écarts actuariels	(510)	-	-	(510)
Transferts	-	54	-	54
Écarts de conversion	-	76	-	76
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>2 258</b>	<b>26 689</b>	<b>2</b>	<b>28 949</b>

### Provisions pour litiges et réclamations

À la suite de l'incendie sur le site de Strasbourg, une provision, destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et au titre des actions en responsabilité a été constatée.

Au 31 août 2022, cette provision s'élève à 24,5 millions d'euros. Aucun fait nouveau n'est venu remettre en cause à ce jour les hypothèses de calcul de cette provision.

### Régimes de retraite à prestations définies vis-à-vis du personnel

Les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement les salariés en France.

Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs de régime.

En France, conformément au régime juridique régi par les conventions collectives applicables aux salariés des entités françaises, une somme forfaitaire est versée au salarié lors de son départ en retraite, dont le montant dépend de son ancienneté et de son salaire au moment de son départ selon une échelle définie dans la convention collective.

Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des régimes à prestations définies sont les suivantes :

	31 août 2021	31 août 2022
Taux d'actualisation	0,90 %	3,20 %
Futures augmentations de salaire	2,0 %	3,0 %
Taux de rotation moyen du personnel	7,5 %	6,5 %
Taux moyen d'imposition sur les salaires	37 %-46 %	39 %-47 %
Durée de l'engagement de retraite	23,4 ans	24 ans
Table de mortalité	INSEE 2013-2015	INSEE 2013-2015

Le taux moyen d'imposition sur les salaires correspond au taux moyen de charges patronales.

La durée de l'engagement de retraite correspond à la durée moyenne résiduelle de vie active des salariés.

Variation des engagements à prestations définies

(en milliers d'euros)

	2021	2022
<b>Au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>3 028</b>	<b>2 370</b>
Coûts des intérêts	19	23
Coûts des services	314	377
<i>Rendus au cours de la période</i>	351	449
<i>Coûts des services passés</i>	(37)	(73)
<b>Impact sur le résultat</b>	<b>333</b>	<b>400</b>
Autres variations	211	27
Application nouvel IFRIC	(1 335)	-
Prestations versées	(17)	(28)
Variation des écarts actuariels	150	(510)
<b>AU 31 AOÛT</b>	<b>2 370</b>	<b>2 258</b>

Le Comité d'interprétation des normes IFRS s'est réuni en avril 2021 pour arrêter une nouvelle position sur les modalités d'évaluation des engagements de type indemnité de fin de carrière (Se référer à la note 3 mentionnant les effets de l'application de la nouvelle interprétation au 31 août 2021).

Les coûts des services passés s'expliquent par des départs de salariés. Aucune nouvelle convention collective n'a été adoptée. Par conséquent, le Groupe applique le barème légal de calcul des prestations de retraite.

Analyse de sensibilité

Une analyse de sensibilité quantitative pour les hypothèses significatives aux 31 août 2021 et 2022 est indiquée ci-dessous :

(en milliers d'euros)

	31 août 2021	31 août 2022
Variation du taux d'actualisation		
+ 25 points de base	2 021	1 895
- 25 points de base	2 276	2 125
Variation des augmentations de salaires		
+ 25 points de base	2 275	2 127
- 25 points de base	2 023	1 892

Le montant de cotisations qu'il est prévu de verser au régime au cours de l'exercice 2023 est de 0,5 million d'euros.

## 4.22 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs courants et non courants se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Charges de personnel	680	69
Produits constatés d'avance	6 024	6 806
Autres dettes non courantes	1 079	4 051
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>7 783</b>	<b>10 926</b>
Charges de personnel	43 794	42 391
Produits constatés d'avance	64 050	64 478
Avances reçues	14 705	17 791
Dettes fiscales (autres que sur impôts courants)	32 347	39 883
Autres dettes courantes	1 929	6 651
<b>Autres passifs courants</b>	<b>156 825</b>	<b>171 194</b>
<b>AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS</b>	<b>164 608</b>	<b>182 120</b>

La variation des fournisseurs et autres dettes courantes s'expliquent comme suit :

(en milliers d'euros)	Fournisseurs	Fournisseurs d'immobilisations	Autres passifs courants	Total
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>78 327</b>	<b>13 769</b>	<b>130 596</b>	<b>222 692</b>
Écarts de conversion	908	-	817	1 724
Variations de périmètre	(67)	-	407	340
Autres variations (transferts)	(50)	-	(491)	(541)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	54 507	-	25 497	80 004
Variation fournisseurs d'immobilisations	-	2 108	-	2 108
<b>31 août 2021</b>	<b>133 626</b>	<b>15 877</b>	<b>156 825</b>	<b>306 328</b>
Écarts de conversion	(557)	-	15 014	14 457
Variations de périmètre	398	-	1 461	1 859
Autres variations (transferts)	8 153	-	(8 353)	(199)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	(43 808)	-	6 247	(37 562)
Variation fournisseurs d'immobilisations	-	1 421	-	1 421
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>97 812</b>	<b>17 298</b>	<b>171 194</b>	<b>286 305</b>

## 4.23 Contrats de location

Les valeurs comptables des droits d'utilisation comptabilisés et les mouvements de la période sont présentés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros)	Baux de bureaux et logements	Centres de données	Réseaux	Points de présence	Autres actifs	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>						
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>58 254</b>	<b>7 858</b>	<b>14 411</b>	<b>19 889</b>	<b>3 341</b>	<b>103 753</b>
Augmentations	2 856	3 720	1 910	5 339	754	14 579
Fins de contrats	(451)	(2 395)	(14 584)	(2 761)	(3 237)	(23 428)
Écarts de conversion	182	19	34	225	-	461
Autres mouvements	2 896	(5 465)	4 528	(2 185)	843	617
<b>31 août 2021</b>	<b>63 737</b>	<b>3 737</b>	<b>6 299</b>	<b>20 507</b>	<b>1 701</b>	<b>95 982</b>
Augmentations	6 554	5 040	761	3 116	232	15 703
Fins de contrats	(12 774)	(197)	(484)	(10 281)	(296)	(24 032)
Écarts de conversion	754	513	720	1 323	-	3 311
Autres mouvements	1 156	-	296	727	-	2 179
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>59 427</b>	<b>9 094</b>	<b>7 593</b>	<b>15 392</b>	<b>1 637</b>	<b>93 143</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>						
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>(19 716)</b>	<b>(3 094)</b>	<b>(11 823)</b>	<b>(12 735)</b>	<b>(2 483)</b>	<b>(49 851)</b>
Dotations	(7 551)	(1 122)	(3 437)	(5 261)	(1 317)	(18 688)
Fins de contrats	210	2 395	14 584	2 701	3 202	23 091
Variations de périmètre	-	-	-	60	70	129
Transferts	548	819	(3 381)	1 327	(414)	(1 101)
Écarts de conversion	(99)	(4)	(17)	(164)	-	(285)
<b>31 août 2021</b>	<b>(26 608)</b>	<b>(1 007)</b>	<b>(4 074)</b>	<b>(14 073)</b>	<b>(942)</b>	<b>(46 705)</b>
Dotations	(7 792)	(1 799)	(1 509)	(4 423)	(519)	(16 041)
Fins de contrats	3 672	164	484	8 456	254	13 031
Autres mouvements	(829)	-	(12)	(206)	(0)	(1 047)
Écarts de conversion	(430)	(224)	(438)	(943)	-	(2 036)
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>(31 987)</b>	<b>(2 866)</b>	<b>(5 549)</b>	<b>(11 190)</b>	<b>(1 207)</b>	<b>(52 798)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>						
<b>1<sup>er</sup> septembre 2020</b>	<b>38 538</b>	<b>4 764</b>	<b>2 588</b>	<b>7 154</b>	<b>858</b>	<b>53 902</b>
<b>31 août 2021</b>	<b>37,129</b>	<b>2,730</b>	<b>2,224</b>	<b>6,434</b>	<b>759</b>	<b>49,277</b>
<b>31 AOÛT 2022</b>	<b>27 441</b>	<b>6 228</b>	<b>2 044</b>	<b>4 202</b>	<b>430</b>	<b>40 345</b>

Les impacts du retraitement des contrats de location au niveau du compte de résultat consolidé sur les exercices 2021 et 2022 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2021	2022
Charges locatives retraitées	18 740	17 325
Amortissements des droits d'utilisation	(18 673)	(16 041)
Charges d'intérêt	(1 210)	(939)
Charges nettes sur sorties de contrats	(207)	913
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>(1 350)</b>	<b>1 258</b>

Les charges locatives retraitées sur l'exercice clos au 31 août 2022 pour 17,3 millions d'euros concernent :

- ▶ les centres de données pour 3,0 millions d'euros ;
- ▶ les Points de Présence (POP) pour 5,8 millions d'euros ;
- ▶ les bureaux pour 7,9 millions d'euros ;
- ▶ les autres immobilisations, tels que des aménagements ou des voitures pour 0,6 million d'euros.

#### 4.24 Paiements en actions

(en milliers d'euros)	2021	2022
Charges au titre des plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres	(13 266)	(20 978)
Charges au titre des plans de rémunération réglés en trésorerie	(4 580)	-
Charges sociales liées au paiement en actions	(3 152)	(865)
<b>PAIEMENTS EN ACTIONS</b>	<b>(20 998)</b>	<b>(21 843)</b>

Les charges de personnel au titre des plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres sont en légère augmentation par rapport à la période close au 31 août 2021.

Concernant l'octroi d'actions gratuites, la diminution de la charge (charge de 6,0 millions d'euros pour la période close au 31 août 2022, contre une charge de 13,3 millions d'euros pour la période close au 31 août 2021) reflète l'absence de nouveau plan mise en œuvre sur l'exercice

et l'accélération dès le 31 août 2021 de la condition de service sur un an et le changement d'estimation du nombre probable d'instruments effectivement acquis pour prendre en compte la probabilité de réalisation de l'opération d'introduction en bourse à cette date. Par ailleurs, l'avantage octroyé aux salariés dans le cadre de l'« Employee Shareplan 2021 », reflétant l'abondement pris en charge par la Société ainsi que la décote de 30% accordée sur le prix des actions, se traduit par une charge de 14,9 millions d'euros au 31 août 2022.

#### Actions gratuites (AGA)

L'assemblée générale du 10 octobre 2017 a autorisé l'attribution d'un maximum de 4 590 562 actions ordinaires gratuites avec une condition de services d'une période de 4 ans. L'identité des bénéficiaires et la date d'attribution sont déterminées par le Président.

##### Synthèse des actions gratuites (AGA)

Date d'attribution	Octobre 2017	Février 2019	Juillet 2020	Février 2021	Juillet 2021
Nombre total d'AGA octroyées	1 108 049	1 776 316	385 236	442 186	250 976
Nombre de bénéficiaires	33	35	23	32	22
Période d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	1 an	1 an
Estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions de service	58 %	88 %	97 %	100 %	80 %
Juste valeur des actions ordinaires à la date d'attribution (en euros)	7,48	8,46	10,2	10,75	20
Dividendes attendus <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-

(1) Dividendes attendus : aucune distribution de dividende n'est attendue pour les périodes concernées par ces actions gratuites.

Le Groupe n'a pas émis d'actions gratuites au cours de l'exercice et a enregistré 50 793 déchéances sur le plan octroyé en juillet 2021.

## Actions fantômes

En octobre 2017, un plan d'actions fantômes a été mis en place pour les salariés résidents étrangers, avec une condition de service d'une période de 4 ans. Le plan dépendait de la valeur des actions OVH et n'était pas réglé en actions, mais en trésorerie. Il était donc

considéré comme un plan à base d'actions réglé en trésorerie. Le passif au titre des actions fantômes a été évalué, initialement et à chaque clôture jusqu'au règlement en 2022, à la juste valeur des actions fantômes, basée sur la juste valeur des actions ordinaires.

### Synthèse des actions fantômes

#### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES PHANTOM SHARES

Date d'attribution	Octobre 2017	Février 2019	Juillet 2020	Février 2021	Juillet 2021	Août 2021
Nombre total d'instruments émis	708 938	85 074	152 767	5 976	5 975	23 902
Nombre de bénéficiaires	9	4	7	1	1	2
Période d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	1 an	1 an	1 an
Estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions de service	2 %	67 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Juste valeur des actions à la date d'attribution (en euros)	7,48	8,46	10,2	10,75	20	20
Dividendes attendus <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	-

(1) Dividendes attendus : aucune distribution de dividende n'est attendue pour les périodes concernées par ces actions gratuites.

Au 31 août 2021, une charge de personnel a été comptabilisée au titre des actions fantômes pour 6,0 millions d'euros, soit un passif cumulé de 6,4 millions d'euros à la même date. A la suite de l'introduction en bourse le 15 octobre 2021, la condition de service

ayant été accélérée sur un an étant atteinte, les plans d'actions fantômes ont été réglés, éteignant ainsi le passif.

Le Groupe n'a pas émis d'actions fantômes au cours de l'exercice.

## Note 5 Autres informations

### 5.1 Engagements hors bilan

#### Garanties

Au 31 août 2022, la Nouvelle Convention de Crédits ne fait pas l'objet d'une garantie donnée par la Société.

Au 31 août 2021, les engagements hors bilan donnés par le Groupe sont les suivants :

Engagements donnés dans le cadre de la mise en place du nouveau crédit syndiqué :

- ▶ nantissement des actions de droit français sur les actions d'OVH Groupe ;
- ▶ hypothèque de droit canadien sur les actions de la société Holding OVH Canada Inc. ;
- ▶ hypothèque de droit canadien sur les actions de la société OVH Infrastructures Canada Inc. ;
- ▶ gage de droit américain sur les actions de la société OVH Holding US Inc. ;
- ▶ acte de garantie sur les emprunts obligataires en euros

#### Locations

Les engagements de location comprennent les loyers de location immobilière relatifs :

- ▶ à des contrats dont le bien sous-jacent sera disponible après le 31 août 2022.

En avril 2022, le Groupe a signé un nouveau contrat de location, démarrant en octobre 2022, pour une durée estimée de 9 ans, et dont le montant annuel des loyers s'élève à 5,3 millions d'euros. Il est à noter que le bailleur a accordé au Groupe une franchise de loyer de 9,1 millions d'euros ;

- ▶ et à des contrats de location pour lesquels le Groupe applique les exemptions permises par la norme IFRS 16 (Note 3), dont les loyers futurs sont estimés à une valeur inférieure à 1 million d'euros.

#### Contrat d'achat d'énergie de long terme

Le 30 novembre 2021, le Groupe a conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables France selon les conditions décrites au paragraphe 4.1 Gestion des risques. Ce contrat a donné lieu à une garantie de caution d'un montant de 6 millions d'euros.

### 5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont détaillés comme suit :

	Grant Thornton		KPMG		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
<i>(en milliers d'euros)</i>						
<b>Certification des comptes</b>	<b>418</b>	<b>539</b>	<b>376</b>	<b>455</b>	<b>794</b>	<b>993</b>
Groupe OVH	173	262	154	245	327	507
Filiales consolidées par intégration globale	245	276	223	211	468	487
<b>Services autres que la certification des comptes</b>	<b>1 112</b>		<b>1 217</b>	<b>157</b>	<b>2 329</b>	<b>157</b>
Groupe OVH	1 059		1 217	25	2 276	25
Filiales consolidées par intégration globale	53			132	53	132
<b>TOTAL</b>	<b>1 530</b>	<b>539</b>	<b>1 593</b>	<b>612</b>	<b>3 124</b>	<b>1 150</b>

### 5.3 Transactions avec les entreprises associées et autres parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux transactions conclues avec :

- ▶ la SCI OVH, entité non consolidée détenue à 14 % par le Groupe, loue des locaux au Groupe et est contrôlée par l'un de ses dirigeants ;
- ▶ la société AixMétal, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klaba), est un fournisseur de pièces métalliques pour le Groupe ;
- ▶ la SCI Immostone, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klaba), loue des locaux au Groupe ;
- ▶ la société KOSC, entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, est un fournisseur de service XDSDL ;
- ▶ par ailleurs, la SCI Immolys, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Halina and Henryk Klaba), loue des locaux au Groupe. Les impacts dans les comptes sont non significatifs ;
- ▶ la société Hubic SAS (désormais société Shadow), entité cédée par le Groupe à Jezby Venture SAS, et contrôlée par un actionnaire du Groupe (Octave Klaba), est également un client du Groupe.

L'ensemble des transactions effectuées avec des parties liées est présenté ci-dessous.

(en milliers d'euros)	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	KOSC	SCI Immolys	Hubic - Shadow	Autres	31 août 2022
<b>Bilan</b>								
Actifs	2 958	3 768	1 664	-	339	4 152	400	13 281
Passifs	2 933	1 912	1 895	-	346	252	178	7 515
<b>Compte de résultat</b>								
Revenu	-	-	-	-	-	16 513	4	16 517
Charges opérationnelles	46	(8 142)	(540)	-	(39)	(5 142)	(78)	(13 895)
Résultat financier	(63)	(0)	(50)	-	(11)	-	-	(125)
Charge d'amortissement	(768)	-	(345)	-	(43)	-	-	(1 156)

(en milliers d'euros)	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	KOSC	SCI Immolys	Hubic - Shadow	Autres	31 août 2021
<b>Bilan</b>								
Actifs	3 632	4 367	1 993	43	383	1 849	100	12 367
Passifs	3 396	600	2 244	-	384	-	57	6 681
<b>Compte de résultat</b>								
Revenu	-	-	-	-	-	4 473	7	4 480
Charges opérationnelles	(223)	(6 730)	(536)	-	(11)	-	(22)	(7 523)
Résultat financier	(77)	-	(59)	-	(3)	-	-	(140)
Charge d'amortissement	(753)	-	(344)	-	(46)	-	-	(1 143)

## 5.4 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe correspondent à l'équipe de Direction qui inclut les personnes suivantes :

- ▶ Le Président
- ▶ Le Directeur Général
- ▶ Le Directeur Financier
- ▶ Le Directeur des Opérations
- ▶ Le Directeur Produit et Technologie
- ▶ Le Directeur de l'Industrie
- ▶ Le Directeur des Prestations de Services
- ▶ La Directrice Juridique
- ▶ La Directrice des Ressources Humaines
- ▶ Le Directeur des Ventes
- ▶ La Directrice Marketing numérique
- ▶ Le Directeur du Service Client
- ▶ La Directrice de la Stratégie
- ▶ Le Directeur des Systèmes d'Information
- ▶ Les Directeurs Généraux Délégués

Les rémunérations des principaux dirigeants enregistrées dans le compte de résultat au cours de la période (incluant les charges sociales et excluant les contributions sociales sur attribution d'actions gratuites) se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Avantages du personnel à court terme	6 942	8 887
Avantages postérieurs à l'emploi	(4)	5
Indemnités de fin de contrat de travail	144	577
Paievements en actions	545	2 436
<b>Rémunération des dirigeants</b>	<b>7 627</b>	<b>11 905</b>

## 5.5 Périmètre du Groupe

Le périmètre du Groupe au 31 août 2022 est détaillé ci-dessous.

Pays	Liste des sociétés consolidées	2021		2022	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
Allemagne	OVH DCD Data Center Deutschland GmbH	100 %	IG	100 %	IG
	OVH BSG GmbH	100 %	IG	100 %	IG
	OVH GmbH	100 %	IG	100 %	IG
Australie	Data Center Sydney Pty Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Australia Pty Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
Canada	OVH Serveur Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	Technologies OVH Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	Hébergement OVH	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Infrastructure Canada Inc.	100 %	IG	100 %	IG
Espagne	Holding OVH Canada Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Hispano S.L.	100 %	IG	100 %	IG
États-Unis	Altimat Spain S.L.	100 %	IG	100 %	IG
	Data Center Vint Hill LLC	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Holding US Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Data US LLC	100 %	IG	100 %	IG
	OVH US LLC	100 %	IG	100 %	IG
	Data Center West Coast LLC	100 %	IG	100 %	IG

Pays	Liste des sociétés consolidées	2021		2022	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration <sup>(1)</sup>
	OpenIO Inc.	100 %	IG	100 %	IG
	ForePaaS Inc.	-	-	100 %	IG
	BuyDRM	100 %	IG	100 %	IG
	BuyDRM Inc.	100 %	IG	100 %	IG
France	<b>OVH Groupe SAS (OVH Groupe SA depuis le 28 septembre 2021)</b>	<b>100 %</b>	<b>Société mère</b>	<b>100 %</b>	<b>Société mère</b>
	OVH SAS	100 %	IG	100 %	IG
	Media BC	100 %	IG	100 %	IG
	KOSC	41 %	MEE	41 %	MEE
	ForePaaS S.A.S	-	-	100 %	IG
Finlande	OVH Hosting OY	100 %	IG	100 %	IG
Inde	OVHTECH R&D (India)	100 %	IG	100 %	IG
	OVHDC India Pte. Ltd.	-	-	100 %	IG
Irlande	OVH Hosting Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH BSI Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
Italie	Altimat Italy Srl	100 %	IG	0 %	NC
	OVH Srl	100 %	IG	100 %	IG
Lituanie	OVH UAB	100 %	IG	100 %	IG
Maroc	OVH Hosting SARL	100 %	IG	100 %	IG
Pays-Bas	OVH B.V.	100 %	IG	100 %	IG
Pologne	OVH Sp. Zoo	100 %	IG	100 %	IG
	Data Center Ozarow Sp. Zoo	100 %	IG	100 %	IG
Portugal	OVHHosting Sistemas Informaticos Unipessoal Lda	100 %	IG	100 %	IG
Royaume-Uni	OVH Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	Data Center Erith Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH BSUK Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
Sénégal	OVH SARL	100 %	IG	100 %	IG
Singapour	Altimat Data Center Singapore Pte Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Singapore Pte Ltd.	100 %	IG	100 %	IG
République Tchèque	OVH CZ Sro	100 %	IG	100 %	IG
Tunisie	OVH SARL	100 %	IG	100 %	IG
	OVH Tunisie SARL	100 %	IG	100 %	IG

(1) IG : Intégration globale/MEE : Mise en équivalence.

## 5.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

OVH GROUPE S.A.

Exercice clos le 31 août 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société OVH GROUPE S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la section « Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> septembre 2021 » de la note 3. « Principales méthodes comptables des états financiers consolidés » de l'annexe aux comptes consolidés concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition par un fournisseur dans le cadre d'un contrat de type SaaS (*Software as a Service*).

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Comptabilisation et évaluation des actifs non courants

#### Risque identifié

Comme indiqué en note 1 de l'annexe, OVH Groupe développe un modèle intégré de solutions Cloud reposant notamment sur la conception et la production interne de serveurs, la construction de centres de données, le pilotage de son réseau de fibre optique. Les solutions proposées par le Groupe nécessitent ainsi des investissements conséquents en matière d'infrastructures et de serveurs ainsi qu'en développement de nouvelles technologies et de logiciels et acquisitions d'immobilisations incorporelles (brevets, licences, blocs IP).

Au 31 août 2022, la valeur brute et nette dans le bilan consolidé s'élève respectivement à 270,7 millions d'euros et 223,5 millions d'euros pour les immobilisations incorporelles et 2 005,9 millions d'euros et 989,9 millions d'euros pour les immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, de production interne ou à leur juste valeur en cas de regroupement d'entreprises. Compte tenu de la volumétrie annuelle de ces actifs non courants et du développement interne d'une partie significative de ces derniers, nous avons considéré leur comptabilisation comme un point clé de l'audit.

Par ailleurs, le Groupe réalise des acquisitions qui génèrent des goodwill, ces derniers s'élevant à 50,9 millions d'euros au 31 août 2022.

Comme indiqué dans les méthodes comptables, OVH Groupe réalise un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au moins annuellement. A ce titre, le Groupe a procédé à un test de dépréciation dans le cadre des comptes consolidés au 31 août 2022. Ce test de dépréciation se fonde sur la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT), déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation des actifs. La détermination de la valeur d'utilité fait appel à des jugements et estimations de la part de la Direction décrits dans les notes 3 et 4.12, notamment la capacité à générer les flux de trésorerie découlant des plans stratégiques, le niveau d'investissements à réaliser, les hypothèses de croissance du marché mondial du Cloud ainsi que les taux d'actualisation et de croissance à l'infini.

Nous avons considéré que l'évaluation des actifs non courants constitue un point clé de l'audit compte tenu de la sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction et du montant significatif des immobilisations incorporelles, corporelles et des goodwill dans les comptes consolidés.

#### Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Nous avons pris connaissance des principes comptables et du dispositif de contrôle interne visant à déterminer la valeur d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les dates retenues pour débiter leur amortissement. Nos travaux ont principalement consisté à tester par sondage la valeur d'entrée de ces actifs ainsi que la date de mise en service.

Pour les technologies et logiciels développés en interne, nous avons apprécié la correcte application des principes comptables retenus par le Groupe en procédant à une revue critique de l'éligibilité des coûts internes et externes capitalisés sur un échantillon de projets de technologies et de logiciels.

Nous avons également analysé les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation réalisés sur les goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles. Nous avons notamment pris connaissance des principes d'identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) – Private Cloud, Public Cloud et WebCloud & Other, telles que retenues par le Groupe.

En outre, nous avons réalisé les procédures suivantes sur le test de dépréciation de chacune des UGT :

- ▶ rapprochement des flux de trésorerie utilisés dans le test avec le budget approuvé par le Conseil d'administration pour l'exercice 2023 ;
- ▶ appréciation, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation :
  - de la cohérence des hypothèses retenues avec les réalisations de l'exercice 2022 et les prévisions de croissance du marché,
  - du caractère raisonnable du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini retenus par rapport à des références de marché,
  - du caractère approprié du modèle de valorisation ;
- ▶ par sondage, rapprochement de la valeur nette comptable des UGT utilisée pour réaliser les tests de dépréciation avec la comptabilité et test de l'exactitude arithmétique des modèles de valorisation utilisés ;
- ▶ réalisation de nos propres calculs de sensibilité sur les hypothèses clés, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction et apprécier les impacts éventuels d'une variation significative de ces hypothèses sur les conclusions des tests de dépréciation.

Nous avons également vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes 3 et 4.10 à 4.12 de l'annexe des comptes consolidés.

## Impact de l'incident de Strasbourg

### Risque identifié

Comme indiqué en note 2 « Evènements significatifs », dans la nuit du 9 au 10 mars 2021, un incendie s'est déclaré dans l'un des centres de données de la société situé à Strasbourg, entraînant une interruption de services pour des milliers de clients et une perte de données pour certains d'entre eux. Au 31 août 2022, la provision s'élève à 24,5 millions d'euros contre 31 millions d'euros au 31 août 2021. Le coût global estimé des frais d'expertise, frais de procédures et actions en responsabilité relatifs à cet incident n'a globalement pas évolué.

L'estimation de la provision destinée à couvrir les frais d'expertise, de procédures et les actions en responsabilité intègre notamment plusieurs hypothèses de calcul tels que décrits dans la section « Recours aux jugements et estimations significatifs » de la note 3 « Principales méthodes comptables des états financiers consolidés ».

Nous avons ainsi considéré que l'évaluation et le traitement comptable de la provision relative à l'incident de Strasbourg constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements significatifs par la Direction pour évaluer la provision au 31 août 2022.

#### Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Nos travaux sur la provision destinée à couvrir les frais d'expertise, de procédures et les actions en responsabilité ont consisté à :

- ▶ prendre connaissance du memorandum relatif à l'estimation de la provision, préparé par la Direction au 31 août 2021 avec l'aide de ses conseils et mis à jour au 31 août 2022 ;
- ▶ vérifier que les fondements juridiques et l'approche méthodologique multicritères retenus pour estimer les catégories de risques auxquelles sont allouées les réclamations des clients ne sont pas remis en cause par des évènements survenus au cours de l'exercice ;
- ▶ réconcilier les montants des réclamations et transactions indiquées dans ce memorandum, servant de base à l'estimation de la provision, avec les réclamations reçues et transactions d'ores et déjà réalisées ;
- ▶ s'assurer de la cohérence, par catégorie de risques, entre le taux de provision au 31 août 2022 par rapport au montant réclamé et le taux transigé en 2022 par rapport au montant demandé, une fois les cas atypiques analysés et exclus du calcul.

Nous avons mené des entretiens auprès de la Direction afin d'apprécier l'absence d'évènements postérieurs à la clôture qui pourraient venir remettre en cause les estimations et hypothèses retenues pour le calcul de la provision au 31 août 2022.

Nous avons également apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes 2, 3, 4.7 et 4.21 de l'annexe des comptes consolidés.

## Reconnaissance du revenu

### Risque identifié

Au 31 août 2022, le montant du chiffre d'affaires présenté dans le compte de résultat consolidé s'élève à 788,0 millions d'euros.

Comme indiqué dans la section « Comptabilisation du revenu » de la note 3 « Principales méthodes comptables des états financiers consolidés », le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel Private Cloud. Les autres services, Public Cloud et Web Cloud & Other, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Le revenu est comptabilisé sur la durée de vie du contrat dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages procurés par la performance de l'entité au fur et à mesure de l'exécution des services.

Le chiffre d'affaires est un indicateur clé de performance dans le secteur des technologies et pour OVH Groupe en particulier. De plus, la reconnaissance des revenus du Groupe nécessite la maîtrise des normes comptables IFRS 15 et IFRS 16 et des interprétations afférentes. Enfin, le chiffre d'affaires est constitué d'un nombre important de transactions de faible valeur unitaire générées à partir de plusieurs applications informatiques. C'est pour ces raisons que nous avons considéré que le chiffre d'affaires constitue un point clé de l'audit.

### Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Nos travaux ont principalement consisté à :

- ▶ prendre connaissance des principes comptables de reconnaissance du revenu décrits ci-dessus ;
- ▶ nous assurer de l'existence et de l'exactitude du chiffre d'affaires ;
- ▶ nous assurer de la correcte application des normes IFRS 15 et IFRS 16 pour le chiffre d'affaires relatif au Public Cloud, WebCloud & Other et au Private Cloud respectivement.

Nous avons également réalisé les procédures suivantes :

- ▶ à l'aide de techniques de Data & Analytics, sur la base d'extractions de l'application de facturation d'OVH, réconciliation entre les factures réglées et les encaissements associés ;
- ▶ par sondage, et en complément, réalisation de tests de détail entre les factures et les éléments probants afférents ;
- ▶ à l'aide de techniques de Data & Analytics, sur la base d'extractions de l'application de facturation d'OVH, reconstitution du montant de produits constatés d'avance attendu en fin d'exercice ;
- ▶ par entretien avec la Direction, examen analytique du chiffre d'affaires mensuel des principaux clients et des contrats correspondants.

Nous avons également vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes 3, 4.1 et 4.3 de l'annexe des comptes consolidés.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires, des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Déclaration de performance extra financière

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion du Groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été désignés Commissaires aux comptes de la société OVH Groupe par votre Assemblée générale du 10 janvier 2018 pour le cabinet KPMG S.A., et par les statuts du 13 octobre 2011 pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 août 2022, KPMG S.A. était dans la 6<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et Grant Thornton dans la 12<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption dont, pour chaque cabinet, une année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

**Rapport au Comité d'audit**

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly sur seine et Paris la Défense, le 16 décembre 2022

Les Commissaires aux comptes

**Grant Thornton****Membre français de Grant Thornton International**

Vincent Papazian

*Associé*

Pascal Leclerc

*Associé*

**KPMG Audit****Département de KPMG S.A.**

Jacques Pierre

*Associé*

Stéphanie Ortega

*Associée*

## 5.3 COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ

### 5.3.1 États financiers

#### Bilan actif

(en milliers d'euros)

	Montant Brut	Amort. Prov.	31 août 2022	31 août 2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 059	1 059		34
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 114		3 114	5 330
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	473 095	58 000	415 095	191 530
Créances rattachées à des participations	0		0	
Autres titres immobilisés				
Prêts	528 966		528 966	480 409
Autres immobilisations financières	1 067	92	975	351
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 007 301</b>	<b>59 151</b>	<b>948 150</b>	<b>677 653</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	21 999		21 999	35 987
Autres créances	274 154		274 154	241 879
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres) :				
Disponibilités	7 618		7 618	23 730
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	341		341	9 855
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>304 112</b>		<b>304 112</b>	<b>311 452</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	7 202		7 202	
Primes de remboursement des obligations				

(en milliers d'euros)	Montant Brut	Amort. Prov.	31 août 2022	31 août 2021
Écarts de conversion actif	5 873		5 873	10 192
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 324 488</b>	<b>59 151</b>	<b>1 265 337</b>	<b>999 298</b>

## Bilan passif

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 170 779)	170 779	190 540
Primes d'émission, de fusion, d'apport	97 743	422 529
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	13 600	18 990
Réserves statutaires		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves	8 021	7 358
Report à nouveau	(74 242)	(69 335)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)</b>	<b>4 907</b>	<b>49 133</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		85
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>220 807</b>	<b>619 300</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	10 192	5 873
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>10 192</b>	<b>5 873</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	67 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	641 299	566 634
Emprunts et dettes financières divers	24 708	42 014
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes financières</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 806	2 255
Dettes fiscales et sociales	8 891	4 276
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 330	5 643
Autres dettes	612	9 983
<b>Dettes diverses</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>Comptes de régularisation</b>		
<b>DETTES</b>	<b>767 646</b>	<b>630 806</b>
Écarts de conversion passif	653	9 358
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>999 298</b>	<b>1 265 337</b>

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)	France	Exportation	2022	2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	32 443	4 111	36 554	40 087
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>32 443</b>	<b>4 111</b>	<b>36 554</b>	<b>40 087</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 736	4 924
Autres produits			81	
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>45 372</b>	<b>45 011</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			31 992	23 307
Impôts, taxes et versements assimilés			322	307
Salaires et traitements			6 262	4 727
Charges sociales			2 479	1 779
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 507	8 744
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			448	3
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>43 010</b>	<b>38 868</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 362</b>	<b>6 143</b>
Produits financiers de participations			137 516	16 052
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 388	
Autres intérêts et produits assimilés			17 760	4 005
Reprises sur provisions, transferts de charges			14 027	13 051
Différences positives de change			68 933	6 586
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			35 407	
<b>Produits financiers</b>				<b>39 694</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			86 638	10 192
Intérêts et charges assimilés			63 965	21 540
Différences négatives de change			11 029	2 955
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			11 644	
<b>Charges financières</b>				<b>34 687</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Exportation	2022	2021
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>50 878</b>	<b>5 007</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>53 239</b>	<b>11 150</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			12 072	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4	28 292
Reprises sur provisions, transferts de charges			12 068	
<b>Produits exceptionnels</b>				<b>28 292</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			12 301	6
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				34 649
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			12 216	
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>85</b>	<b>34 655</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>(230)</b>	<b>(6 363)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			3 877	(120)
<b>TOTAL DES PRODUITES</b>			<b>194 959</b>	<b>112 997</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>145 826</b>	<b>108 090</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>			<b>49 133</b>	<b>4 907</b>

# ANNEXES AUX COMPTES STATUTAIRES

Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice	217	Note 4	Informations relatives au bilan actif	219
Note 2	Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice	218	Note 5	Informations relatives au bilan passif	224
Note 3	Règles et méthodes comptables	218	Note 6	Informations relatives au compte de résultat	228
			Note 7	Informations diverses	230

## Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août 2022 soit une durée de 12 mois.

Au 31 août 2022, le total bilan s'élevait à 1 265 336 872 euros et le chiffre d'affaires était de 36 554 098 euros.

### 1.1 Introduction en bourse

OVH Groupe S.A. s'est introduite en bourse le 15 octobre 2021 sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris afin de financer sa stratégie de croissance, dont notamment le financement de son expansion géographique, de la construction des centres de données, du développement de nouveaux produits et le cas échéant d'opérations de croissance externe. Le nombre total d'actions OVHcloud nouvellement émises dans le cadre de l'introduction en bourse est de 18 918 919 à une valeur unitaire de 18,50€, soit une offre primaire de 350 millions d'euros.

### 1.2 Contrat de liquidité

Le 18 janvier 2022, le Groupe a mis en place un contrat de liquidité ayant pour objet l'animation des actions OVH Groupe sur Euronext Paris. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 5 millions d'euros en numéraire y ont été affectés.

### 1.3 Refinancement

A la suite de son introduction en bourse, OVH Groupe a procédé, le 25 octobre 2021, au rachat intégral du Contrat de Crédits antérieurs (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 705,2 millions d'euros (intérêts compris), et à la mise en place d'un nouveau contrat de crédits senior d'un montant total en principal de 920 millions d'euros (la « Nouvelle Dette »), conclu en remplacement du Contrat de Crédits antérieurs. La Nouvelle Dette, qui ne fait pas l'objet d'une garantie donnée par la Société OVH Groupe, intègre un nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros pour une durée de 5 ans et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros dont l'échéance initiale est fixée à 5 ans mais pouvant bénéficier de deux options d'extension d'une année supplémentaire. La RCF a fait l'objet d'un tirage représentant 60,1 millions d'euros.

A la date de déblocage des fonds, la marge appliquée était de 1,10% pour l'emprunt à terme, contre 3,25% pour le précédent financement, et de 0,70% en cas de tirage sur le crédit renouvelable au lieu de 2,50% précédemment.

### 1.4 Actionnariat de la Société

Les sociétés MANOVH et MENOVA, deux entités regroupant l'actionnariat salarié (managers et employés) du Groupe, ont fusionné avec la Société le 18 octobre 2021, faisant des actionnaires de MANOVH et MENOVA des actionnaires directs de la Société.

A la suite de la transformation de la Société en une Société Anonyme à conseil d'administration (survenue le 28 septembre 2021), le 18 octobre 2021 toutes les actions de Préférence A et les actions de Préférence C ont été converties en actions ordinaires de la Société. Cette opération n'affecte ni les capitaux propres, ni le compte de résultat, ni la trésorerie.

Enfin, le Groupe a proposé à ses salariés de souscrire à une offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe (« Employee Shareplan 2021 » ou « ESP 2021 »). Cette offre s'adresse aux employés du Groupe en France et à l'International, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société et d'une décote de 30% accordée sur le prix des actions. Le Directeur Général de la Société a constaté le 9 novembre 2021, la réalisation de l'augmentation de capital au titre de cette offre d'actionnariat salarié pour un montant de 9,8 millions d'euros correspondant à l'émission de 1 365 343 actions nouvelles. A la suite de cette offre, à la date d'octroi, 97,8% des salariés éligibles sont devenus actionnaires du Groupe.

### 1.5 Environnement macroéconomique

L'environnement macroéconomique actuel est dégradé par les tendances inflationnistes (notamment l'augmentation des coûts de l'énergie), et par la guerre en Ukraine.

Le Groupe dispose de plusieurs atouts clés dans cette dynamique inflationniste :

- ▶ OVHcloud opère selon un modèle verticalement intégré, ce qui lui confère la maîtrise de sa chaîne de valeur ;
- ▶ le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes) lui permettant de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt ;
- ▶ le Groupe utilise des contrats de change à terme permettant de limiter son exposition aux potentielles fluctuations de devises ;
- ▶ le Groupe s'approvisionne grâce à des contrats d'achats à terme, à un prix fixe ou indexé, afin de réduire son exposition aux risques de hausse du prix d'achat d'énergie. Aussi, OVHcloud a conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables, prévoyant la mise à disposition par EDFR d'électricité issue d'un parc agrivoltaïque, au bénéfice exclusif du Groupe. OVHcloud prévoit ainsi de consommer 100% de l'énergie verte produite par ce parc, à compter de janvier 2025, représentant environ 25% des besoins annuels d'électricité en France. Ce contrat donne une visibilité à long terme du prix de l'électricité qui sera fournie.

### 1.6 Situation en Ukraine

Dans le contexte géopolitique dégradé entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe assure un suivi constant de ses activités en Russie, Biélorussie et Ukraine. Dans ce cadre, OVH Groupe SA précise qu'elle respecte de façon rigoureuse les réglementations en vigueur.

La Société précise par ailleurs que :

- ▶ La Société n'emploie pas de collaborateurs en Ukraine, ni en Russie ou en Biélorussie ;
- ▶ La Société n'a pas de prestataires (personnes physiques) basés en Ukraine ;

- ▶ La Société ne possède pas d'infrastructures dans ces 3 pays ;
- ▶ La Société n'a aucune créance due en Ukraine, en Russie, ou en Biélorussie au 31 août 2022.

### 1.7 Acquisition de ForePaaS

Le 20 avril 2022, le groupe OVHcloud a acquis 100% des titres de ForePaaS, plateforme française unifiée spécialiste des projets de "data analytics", "machine learning" et d'intelligence artificielle au service des entreprises, pour un coût d'acquisition de 19,6 millions d'euros, dont frais d'acquisition 1,2 million, réglé intégralement en trésorerie. L'accord d'achat prévoit également une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 4,6 millions d'euros, basée sur la réalisation d'objectifs opérationnels.

### 1.8 Complément Prix - Acquisition de la société BuyDRM

Le 22 juillet 2021, le groupe OVHcloud a acquis 100% des titres de BuyDRM, société spécialisée dans la gestion des droits numériques et la protection des contenus, pour un prix d'acquisition initial de

15,3 millions de dollars, réglé intégralement en trésorerie. L'accord d'achat prévoit également une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 14 millions de dollars, basée sur l'atteinte d'un chiffre d'affaires et de marge d'EBITDA sur les exercices clos le 31 août 2022 et 2023, ainsi que la réalisation d'objectifs opérationnels et assortie d'une condition de présence.

Au cours de l'exercice un complément de prix a été versé en deux fois, avril et juillet 2022, pour un montant total de 5,8 millions de dollars.

### 1.9 Augmentation capital Holding US

En août 2022, la société OVH Groupe SA a participé à l'augmentation du capital de la société OVH Holding US Inc. par incorporation de comptes courants qu'elle détenait envers les filiales de OVH Holding US Inc. Le montant total de la participation d'OVH Groupe à cette augmentation de capital est de 253 millions d'euros. De ce fait la dépréciation sur compte courant avec les entités Américaines de 58 millions d'euros déjà constatée dans les comptes lors des précédents exercices a été reprise en intégralité et une dépréciation des titres de participations a été constatée à hauteur du même montant au 31/08/2022.

## Note 2 Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est à signaler.

## Note 3 Règles et méthodes comptables

Les présents comptes ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2020-09 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### 3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels et progiciels : linéaire 3 ans.

### 3.2 Immobilisations financières

La Société comptabilise les titres de participation (y compris les frais d'acquisition des titres) et les créances rattachées au coût historique.

A la date de clôture, la Société examine la valeur de l'investissement net réalisé dans chaque filiale, qui comprend les titres de participation, le principal des prêts et avances en compte courant accordés. La société compare, pour chaque filiale, la valeur nette

comptable de l'investissement avec sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en fonction de l'activité de chaque filiale soit par la méthode des flux nets de trésorerie ajustés de l'endettement net (ou de la trésorerie nette disponible) de la filiale, soit selon la quote-part de situation nette soit par référence à la valeur de marché de transactions comparables.

Lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à l'investissement net, une dépréciation est calculée, imputée comptablement prioritairement sur les titres de participations puis sur les prêts et créances rattachées et avances en comptes courant. Si la valeur d'utilité est négative, une provision pour risque peut venir en complément.

Cette dépréciation fait l'objet d'une reprise dès lors que la valeur d'utilité redevient supérieure à l'investissement net et que la situation financière de l'entité s'améliore durablement avec un retour à l'équilibre.

### 3.3 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 3.4 Impôts sur les bénéfices

La société OVH Groupe est la tête d'un groupe d'intégration fiscale.

Les sociétés intégrées fiscalement sont :

- ▶ MEDIABC SAS ;
- ▶ OVH SAS ;
- ▶ OVH Groupe SA (tête de groupe).

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé en tenant compte de l'intégration fiscale.

## Note 4 Informations relatives au bilan actif

### 4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et correction +/-	Cessions	31 août 2022
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles <sup>(1)</sup>	6 389	9 730		11 945	4 173
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 389</b>	<b>9 730</b>	<b>0</b>	<b>11 945</b>	<b>4 173</b>
Terrains					
Constructions					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Immobilisations corporelles en cours <sup>(1)</sup>					
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>					
Acomptes					
<b>TOTAL</b>	<b>6 389</b>	<b>9 730</b>	<b>0</b>	<b>11 945</b>	<b>4 173</b>

(1) Dont : - Logiciels : 1 059 milliers d'euros en 2022, aucune variation sur l'exercice

- Immobilisations incorporelles en cours : 3 114 milliers d'euros en 2022 contre 5 330 milliers d'euros en 2021.

#### 4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels et progiciels : linéaire 3 ans.

(en milliers d'euros)	31 août 2021	Dotations	Diminutions ou reprises	31 août 2022
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 025	34		1 059
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 025</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>1 059</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1 025</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>1 059</b>

#### 4.2 Immobilisations financières

##### TABLEAU DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

(en milliers d'euros)	Valeur Brute au 31 août 2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31 août 2022	Provision	Valeur Nette au 31 août 2022
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations <sup>(1)</sup>	191 530	281 565	0	473 095	58 000	415 095
Autres titres immobilisés <sup>(1)</sup>						
Prêts et autres immobilisations financières <sup>(1) (2)</sup>	480 760	52 226	2 952	530 033	92	529 941
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>672 290</b>	<b>333 791</b>	<b>2 952</b>	<b>1 003 128</b>	<b>58 092</b>	<b>945 036</b>

(1) Concernent des entreprises liées.

(2) Les autres immobilisations financières correspondent uniquement à des cautions hors groupes pour 249 milliers d'euros.

Lors de l'exercice 2020, la société OVH Groupe a mis en place des contrats de financement sous la forme d'un *Loan Facilities Agreement* d'une durée de 7 ans au bénéfice des filiales suivantes :

Filiales	Plafond de financement	En cours au 31 août 2022
OVH SAS	420 M EUR	338 M EUR
Data Center Limburg	70 M EUR	60 M EUR
Data Center Erith	60 M EUR	46 M EUR
OVH Holding Canada	50 M USD	37 M USD
Data Center Ozarow	35 M EUR	25 M EUR
Data Center Sydney	10 M EUR	9 M EUR
Data Center Singapour	10 M EUR	6 M EUR
Data Center Singapour	10 M USD	5 M USD
Data Center Sydney	3 M AUD	0,8 M AUD
Data Center Sydney	7 M USD	0,6 M USD
Data Center Erith	10 M GBP	0 M GBP
Data Center Ozarow	40 M PLN	0 M PLN



**TABLEAU DES TITRES ET PARTICIPATIONS**

Filiales	Monnaie Locale	Date du dernier exercice clos	Capital (en monnaie locale)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en monnaie locale)	Quote-part du capital détenu	Brute	Nette	Prêts et avances consentis (en euros)	Montant des cautions et avals (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (en euros)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
OVH SAS	EUR	31/08/2022	10 174 560 EUR	73 969 666 EUR	100 %	150 357 784 €	150 357 784 €	338 185 378 €	654 716 023 €	(43 276 151)€		
OVH Holding Canada	CAD	31/08/2022	36 306 000 CAD	6 013 813 CAD	100 %	26 256 407 €	26 256 407 €	36 680 100 €	4 356 444 €	(1 729 136) €		
OVH Holding US	USD	31/08/2022	259 750 092 USD	(1 825 633 USD)	100 %	254 306 075 €	196 306 075 €				(345 460) €	
BuyDRM	USD	31/08/2022	1 500 USD	(91 814) USD	100 %	18 949 463 €	18 949 463 €		3 214 306 €	(314 749) €		
ForePaaS	EUR	31/08/2022	565 913 EUR	(817 945) EUR	100 %	19 021 686 €	19 021 686 €		436 867 €	(2 329 570) €		
OVH India	INR	31/03/2022	10 000 INR	75 171 149 INR	100 %	84 €	84 €		1 723 283 €	56 239 €		
DC Inde	INR	n/a	336 542 946 INR	(0) INR	100 %	4 230 770 €	4 230 770 €					
						<b>473 122 268 €</b>	<b>415 122 268 €</b>	<b>374 865 479 €</b>				

Note : Les données sont issues du système de reporting interne (hors OVH SAS).

Le chiffre d'affaires et les résultats annuels des filiales étrangères présentes dans le tableau ont été convertis en fonction des taux de clôture au 31/08/2022.

### 4.3 État des échéances des créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances détenues par la Société s'élèvent à 826 527 milliers d'euros en valeur brute au 31 août 2022 et se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant Brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	528 966	1 674	527 293
Autres immobilisations financières	1 067	818	249
<b>Actif immobilisé</b>	<b>530 033</b>	<b>2 492</b>	<b>527 542</b>
Clients	21 999	21 999	
Clients Douteux			
Personnel et comptes rattachés	213	213	
Organismes sociaux	0	0	
État : impôts et taxes diverses	12 958	12 958	
Groupe et associés	260 525	29 921	230 604
Débiteurs divers	481	481	
Charges constatées d'avance	341	341	
<b>Actif circulant</b>	<b>296 494</b>	<b>296 494</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>826 527</b>	<b>68 382</b>	<b>758 146</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	49 735		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

*Le poste Prêts est relatif aux contrats de financement sous la forme de Loan Facilities Agreement, accordés par la société OVH Groupe à certaines filiales détenues directement ou indirectement, dont principalement OVH SAS (338 millions d'euros).*

*Le poste Groupe et associés comprend la trésorerie mise à disposition dans les filiales dans le cadre d'un contrat de « Daily Loans and Investments – cash management centralization ». Le compte courant de centralisation du cash évolue en fonction des besoins en trésorerie ou de la trésorerie générée par les entités du Groupe.*

### 4.4 Créances clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Net au 31 août 2021	Montant Brut	Amort. Prov	Net au 31 août 2022
Créances clients et comptes rattachés	35 987	21 999		21 999
Autres créances	241 879	274 154		274 154
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>277 866</b>	<b>296 153</b>		<b>296 153</b>

*Autres créances : dont 260 millions d'euros de « daily loans » envers les filiales du Groupe.*

### 4.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Rabais, remises, ristournes à obtenir		
Intérêts courus sur prêts	2 850	1 674
Clients – Factures à établir	19 534	13 661
État – Produits à recevoir	307	0
Intérêts courus sur compte courant	2 910	6 199
<b>TOTAL</b>	<b>25 601</b>	<b>21 534</b>

*Le poste Clients – Factures à établir est relatif à des créances intragroupes.*

## 4.6 Comptes de régularisation

### 4.6.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 341 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Charges d'exploitation	9 855	341
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>9 855</b>	<b>341</b>

En 2021, les charges constatées d'avances correspondaient principalement à des honoraires engagés dans le cadre du projet d'introduction en bourse.

### 4.6.2 Écarts de conversion

(en milliers d'euros)	Écart actif
Diminution des créances	80
Augmentation des dettes	5 793
<b>TOTAL</b>	<b>5 873</b>

(en milliers d'euros)	Écart passif
Diminution des dettes	1 284
Augmentation des créances	8 074
<b>TOTAL</b>	<b>9 358</b>

### 4.6.3 Charges à répartir

Les charges à répartir de l'exercice s'élèvent à 8 675 milliers d'euros et sont liées à la conclusion d'un contrat de financements bancaires en 2021. Ces frais d'émission d'emprunt sont amortis sur la durée de l'emprunt soit 5 ans.

Le montant de l'amortissement constaté au cours de l'exercice est de 1 472 K€, soit un solde de charge à répartir au 31/08/2022 de 7 206 K€.

## 4.7 Créances sur les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Autres créances immobilisées	480 409	528 966
Créances clients et comptes rattachés	35 975	21 999
Autres créances	294 549	266 229
<b>TOTAL GROUPE ET ASSOCIÉS</b>	<b>810 933</b>	<b>817 194</b>

## Note 5 Informations relatives au bilan passif

### 5.1 Capitaux propres

#### 5.1.1 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	N-1	+	-	N
<b>Capital</b>	<b>170 779</b>	<b>54 162</b>	<b>34 401</b>	<b>190 540</b>
Prime d'émission	30 455	340 638	15 852	355 241
Réserves spéciales	67 287			67 287
Réserve légale	13 600	5 390		18 990
Autres réserves	8 021		663	7 358
Report à nouveau	(74 243)	4 907		(69 335)
Résultat	4 907	49 133	4 907	49 133
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>220 806</b>	<b>454 673</b>	<b>55 823</b>	<b>619 214</b>

#### Affectation des résultats de l'exercice 2021

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de 4 907 milliers d'euros. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce bénéfice a été affectée en totalité en « Report à nouveau débiteur ».

#### 5.1.2 Composition du capital social

(en euros)	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Valeur en Capital
<b>Position début d'exercice</b>			
Actions ordinaires	136 378 003	1	136 378 003
Actions de préférence A	27 968 123	1,23	34 400 791
Actions de préférence C	2	1	2
<b>MOUVEMENTS :</b>			
Actions ordinaires	54 162 422	1	54 162 422
Actions de préférence A	(27 968 123)	1,23	(34 400 791)
Actions de préférence C	(2)	1	(2)
<b>TOTAL</b>	<b>190 540 425</b>		<b>190 540 425</b>

#### Capital social au 31 août 2021

Au 31 août 2021, le capital social était composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro et de deux catégories d'actions de préférence (A et C) d'une valeur nominale de 1,23 euro pour les actions de préférence A et d'une valeur nominale de 1 euro pour les actions de préférence C. Il s'élevait à 170,8 millions d'euros et se composait de 136 378 003 actions ordinaires, 27 968 123 actions de préférence A et 2 actions de préférence C.

Au 31 août 2021, le capital social de la Société était détenu à 79 % par la famille du fondateur, 17 % par des fonds d'investissement et 4 % par certains salariés du Groupe dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions.

**Capital social au 31 août 2022**

A la suite des diverses opérations sur l'actionnariat de la Société survenues en lien avec son introduction en bourse (fusion des sociétés MANOVH et MENOVIH dans la Société, conversion des actions de Préférence A et des actions de Préférence C en actions Ordinaires de la Société, Offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe et l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre des plans d'attributions octroyés en Février 2021 et Juillet 2021, tel que détaillé en Notes 2 et 4.24), le capital social est composé de 190 540 425 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro.

**Augmentations et diminutions de capital**

Sur la période close au 31 août 2022, les opérations suivantes ont été réalisées par décision des actionnaires :

- ▶ En date du 18 octobre 2021 : réduction de capital de 1 165 047 euros (en contrepartie de la prime d'émission) correspondant à :
  - Une réduction du montant nominal de 6 432 668,29 euros, consécutivement à la réduction de la valeur nominale des actions de préférence A de 1,23 euros à 1 euro par action de préférence de catégorie A;
  - Une augmentation de capital d'un montant nominal de 5 267 621 euros, par voie d'émission de 33 235 744 Actions Ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro chacune consécutivement à la conversion de l'ensemble des actions de préférence en Actions Ordinaires ;

- ▶ En date du 18 octobre 2021 : augmentation de capital de 18 918 919 euros, par émission de 18 918 919 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro, par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription;
- ▶ En date du 9 novembre 2021 : augmentation de capital au titre de l'offre d'actionnariat salarié (« ESP 2021 ») pour un montant de 1,4 millions d'euros, correspondant à l'émission de 1 365 343 actions d'une valeur nominale de 1 euro (dont 702 269 actions nouvelles et 663 074 actions créées par incorporation au capital d'un montant de 663 074 euros prélevé sur le compte de "réserves" au titre de l'abondement);
- ▶ En date du 23 février 2022 : augmentation de capital de 442 186 euros par incorporation de primes d'émission via l'émission de 442 186 actions ordinaires ;
- ▶ En date du 20 juillet 2022 : augmentation de capital de 200 183 euros par incorporation de primes d'émission via l'émission de 200 183 actions ordinaires.

**5.1.3 Actions gratuites**

L'assemblée générale du 10 octobre 2017 a autorisé l'attribution d'un maximum de 4 590 562 actions ordinaires gratuites avec une condition de services d'une période de 4 ans. L'identité des bénéficiaires et la date d'attribution sont déterminées par le Président.

**Synthèse des actions gratuites**

Date d'attribution	Octobre 2017	Février 2019	Juillet 2020	Février 2021	Juillet 2021
Nombre total d'AGA octroyées	1 108 049	1 776 316	385 236	442 186	250 876
Nombre de bénéficiaires	33	35	23	32	22
Période d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	1 an	1 an
Estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions d'acquisition	57 %	87 %	93 %	93 %	100 %
Juste valeur des actions ordinaires à la date d'attribution (en euros)	7,48	8,46	10,2	10,75	20
Dividendes attendus	-	-	-	-	-

**Mouvements de l'exercice**

Le tableau suivant illustre le nombre et les mouvements relatifs aux actions gratuites émises au cours de l'exercice :

(en nombre de titres)	31 août 2021	31 août 2022
<b>Encours en début d'exercice</b>	<b>2 722 116</b>	<b>3 274 381</b>
<b>Mouvements</b>		
Attribuées sur l'exercice	693 162	0
Déchéances sur l'exercice	(140 897)	(50 793)
<b>ENCOURS EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 274 381</b>	<b>3 223 588</b>

Aucune attribution en cours d'exercice.

Le montant des charges sociales relatives aux actions gratuites s'élève à 1 339 milliers d'euros pour l'exercice 2022.

## 5.2 État des provisions

(en milliers d'euros)	31 août 2021	Dotations	Reprises	31 août 2022
Provisions pour pertes de change	10 192	5 873	10 192	5 873
<b>TOTAL</b>	<b>10 192</b>	<b>5 873</b>	<b>10 192</b>	<b>5 873</b>

## 5.3 États des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut en fin d'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires <sup>(1)</sup>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(2)</sup>				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	566 634	1 634	564 000	1 000
Emprunts et dettes financières divers	42 014	42 014		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 255	2 255		
Personnel et comptes rattachés	2 242	2 242		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 167	1 167		
État et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	685	685		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	182	182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 643	5 643		
Groupe et associés				
Autres dettes	9 983	9 983		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>630 806</b>	<b>65 806</b>	<b>564 000</b>	<b>1 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	560 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	701 100			

(1) Caractéristiques des emprunts obligataires.

(2) Caractéristiques des principaux emprunts bancaires.

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » correspond aux comptes courants intragroupe, dont principalement la filiale DC Ozarow pour un total de 20 millions d'euros.

## 5.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Fournisseurs	7 673	5 286
Effets à payer		
Fournisseurs et factures non parvenues	12 133	2 613
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>	<b>19 806</b>	<b>7 899</b>

## 5.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan d'élève à :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 806	2 255
Dettes fiscales et sociales	8 891	4 300
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	67 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	641 299	566 634
Emprunts et dettes financières divers (dont emprt. partic)	24 708	42 014
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes financières</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 330	5 643
Autres dettes	612	9 983
<b>Dettes diverses</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>Comptes de régularisation</b>		
<b>DETTES</b>	<b>767 646</b>	<b>630 805</b>

## 5.6 Dettes envers les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Dettes/sociétés affiliées consolidées en France		
Dettes/sociétés affiliées consolidées	24 708	42 013
Fournisseurs Groupes	383	401
Factures non parvenues	2 761	0
Avoir à établir	612	0
<b>TOTAL</b>	<b>28 464</b>	<b>42 414</b>

## Note 6 Informations relatives au compte de résultat

### 6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Total 2021	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total 2022
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	40 087	32 443	4 111	36 554
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>40 087</b>	<b>32 443</b>	<b>4 111</b>	<b>36 554</b>
%	100 %	88,75 %	11,25 %	100,00 %

Le chiffre d'affaires est relatif aux refacturations intragroupes de management fees.

### 6.2 Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	2021	2022
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		81
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges <sup>(1)</sup>	4 924	8 736
<b>TOTAL</b>	<b>4 924</b>	<b>8 817</b>

(1) Ce montant est principalement constitué du transfert au bilan des charges engagées dans la mise en place du nouveau contrat de financement pour 8 675 milliers d'euros. Ces dépenses sont ensuite étalées sur la durée du financement. Lors de l'exercice 2021, ce montant était principalement constitué de la reprise de dépréciation du compte courant DDIS pour 4 854 milliers d'euros suite à la cession réalisée au cours de l'exercice.

### 6.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 50 878 milliers d'euros et s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2022
Produits financiers de participations	16 052	1 388
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé <sup>(1)</sup>		17 760
Autres intérêts et produits assimilés	4 005	14 027
Reprises sur provisions et transfert de charges	13 051	68 933
Différences positives de change	6 586	35 407
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		1 388
<b>Produits financiers</b>	<b>39 694</b>	<b>137 516</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 192	63 965
Intérêts et charges assimilées	21 540	11 029
Différences négatives de change	2 955	11 644
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>34 687</b>	<b>86 638</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 007</b>	<b>50 878</b>

(1) Intérêts sur comptes courants et prêts intragroupes revolving.

Dont :

- ▶ produits financiers avec les sociétés liées : 33 175 milliers d'euros ;
- ▶ charges financières avec les sociétés liées : 1 045 milliers d'euros.

Le montant des reprises sur provisions et transfert de charges est composé de :

- ▶ en 2022 :
  - Reprise provision pour perte de change latente pour 10 192 milliers d'euros ;
  - Reprise provision pour dépréciation CC US pour 58 740 milliers d'euros.

▶ en 2021 :

- Reprise de provision pour perte de change latente pour 11 363 milliers d'euros ;
- Reprise de provision pour dépréciation des titres DDIS pour 1 689 milliers d'euros.

Le montant des dotations financières aux amortissements et provisions est composé de :

- ▶ en 2022 :
  - Dotation pour perte de change latente pour 5 873 milliers d'euros ;
  - Dotation pour dépréciation titres Holding US pour 58 000 milliers d'euros.
- ▶ en 2021 :
  - Dotation pour perte de change latente pour 10 192 milliers d'euros.

## 6.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de (230) milliers d'euros s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	2021	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4
Produits exceptionnels en capital <sup>(1)</sup>	28 292	12 068
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>28 292</b>	<b>12 072</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital <sup>(1)</sup>	34 649	12 216
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		85
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>34 655</b>	<b>12 301</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(6 363)</b>	<b>(230)</b>

(1) Le poste intègre la cession des immobilisations à OVH SAS pour un total de 11 945 milliers d'euros.

## 6.5 Impôt sur les bénéfiques

La société OVH Groupe est la tête d'un groupe d'intégration fiscale.

Les sociétés intégrées fiscalement sont :

- ▶ MEDIABC SAS ;
- ▶ OVH SAS ;
- ▶ OVH Groupe SA (tête de groupe).

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé tenant compte de l'intégration fiscale.

Le résultat fiscal d'ensemble est nul au 31 août 2022 et se répartit de la manière suivante :

Résultat fiscal d'ensemble (en euros)

	2022
MEDIA BC	7
OVH SAS	(47 075)
OVH GROUPE	47 774
Retraitement d'intégration fiscale	0
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	(707)
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>



## 6.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	53 240	(230)	53 009
Impôt <sup>(1)</sup>	3 877	0	3 877
Résultat après IS	49 363	(230)	49 133

(1) Dont 3 724 milliers d'euros d'IS sur Fees IPO.

## Note 7 Informations diverses

### 7.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2022	Effectif
Cadres	14
Agents de maîtrise, techniciens et employés	
Ouvriers	
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>

### 7.2 Engagements donnés

Au 31 août 2022, les engagements hors bilan donnés par la société OVH Groupe sont les suivants :

- Cautions, garanties et avals bancaires vis-à-vis de la banque Société Générale :

Montant	Motif	Échéance
719 095 EUR	Lease agreement bailleur SURAVENIR	07/04/2027
46 404 EUR	Lease agreement bailleur GENERALI ESPANA	31/12/2023

- cautions, garanties et avals bancaires vis-à-vis de la banque HSBC :

Garanties autonomes consenties par OVH GROUPE à HSBC France au titre des contre garanties de HSBC France pour l'émission par une filiale HSBC locale d'une garantie en faveur d'un tiers local contrepartie de la filiale OVH locale.

Montant	Motif	Échéance
70 119 EUR	Lease agreement bailleur Compagnie générale immobilière	11/03/2029
51 310 EUR	Lease agreement bailleur SCPI Notapierre	Fin du contrat de location
60 000 EUR	Lease agreement bailleur EUROSIC	30/09/2025
62 975 EUR	Lease agreement Société Epargne Foncière	Fin du contrat de location
159 326 EUR	Lease agreement bailleur DEKA IMMOBILIEN INVESTMENT GMBH	14/10/2025
12 384 EUR	Lease agreement bailleur Alrisa-Sociedade Imobiliaria	15/09/2022
70 433 EUR	Lease agreement bailleur Roma central Pte Ltd	30/12/2023
54 457 EUR	Lease agreement bailleur HELIOS	15/07/2030

### 7.3 Opérations de change

Le montant total des engagements au 31 août 2022 liés aux instruments financiers est de 103 933 milliers d'euros. La juste valeur de ces instruments financiers est défavorable de (205) milliers d'euros.

La répartition est la suivante :

► **couvertures d'investissement en USD** : les investissements sont achetés essentiellement en dollar au niveau des filiales du Groupe. Ces flux sont couverts contre le risque de change EUR/USD par des instruments dérivés de change (uniquement des achats à terme au 31 août). Ces opérations sont réalisées par OVH Groupe avec les contreparties bancaires puis redescendues au niveau des filiales par la mise en place d'opérations en sens inverses. Ainsi, le montant total des achats à terme EUR USD

traités avec les banques aux cours de clôture du 31 août 2022 est de 48 000 K € avec une juste valeur défavorable de (280) milliers d'euros. Ce montant est entièrement compensé par les opérations réalisées dans le sens opposé avec les filiales concernées ;

► **couvertures des comptes en devises** : lorsqu'une filiale dispose d'excédents de cash, ceux-ci sont rapatriés sur OVH Groupe dans le cadre de l'optimisation de l'utilisation du cash Groupe, et font l'objet de *swap* de trésorerie court terme (1 mois) lorsqu'ils sont dans une devise autre que EUR. Le montant total des *swaps* de trésorerie aux cours de clôture du 31 août 2022 est de 55 933 milliers d'euros avec une juste valeur favorable de 75 milliers d'euros.

### 7.4 Opérations de change

Le montant des engagements au 31/08/2022 liés aux instruments de couverture de taux est de 375 M€ avec une juste valeur favorable de 11,7 M€. (*swaps* de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes). Le Groupe a mis en place ces instruments afin de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt sur le coût de son nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros arrivant à échéance en octobre 2026.

### 7.5 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle aboutirait à communiquer des informations individuelles.

### 7.6 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Engagements retraite (en milliers d'euros)	Provisionné	Non provisionné	Total
IDR		31	31
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelles santé pour les salariés partis en retraites			
<b>TOTAL</b>		<b>31</b>	<b>31</b>

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés :

- Taux d'actualisation : 3,20 %
- Taux annuel moyen d'évolution des rémunérations : 3 %
- Taux de sortie du personnel : 6,45 %

- Age de départ à la retraite : 63 ans Cadres ; 62 ans Non Cadres
- Taux de charges sociales : 45 %
- Convention collective utilisée pour le calcul des indemnités : Bureaux d'études techniques

### 7.7 Information au titre des opérations avec des parties liées

Aucune information communiquée en raison de l'exclusion prévue à l'article 833-16 du PCG permettant de ne pas indiquer les données relatives aux transactions effectuées par la Société avec les filiales qu'elle détient en totalité.

## 5.3.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

OVH GROUPE S.A.

Exercice clos le 31 août 2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OVH GROUPE S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point clef de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Evaluation des titres de participation et des prêts

#### Risque identifié

Au 31 août 2022, les titres de participation et les prêts sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 944,1 millions d'euros, soit 75 % du total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'activité de chaque filiale sur la base soit de :

- ▶ la quote-part de situation nette ;
- ▶ la valeur d'entreprise déterminée à partir des prévisions de flux nets de trésorerie ajustés de l'endettement net ;
- ▶ la valeur de marché basée sur des transactions comparables.

Nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation et des prêts comme un point clé de l'audit, compte tenu de leur poids relatif dans le bilan, de l'importance des jugements de la Direction, notamment dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie.

### Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ▶ pour les évaluations reposant sur les quotes-parts de situation nette, vérifier la concordance des quotes-parts retenues avec les états financiers des différentes entités ;
- ▶ pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
  - apprécier le caractère approprié du modèle de valorisation,
  - obtenir les prévisions de flux de trésorerie des entités concernées et analyser, par entretiens avec la Direction, les perspectives futures de croissance,
  - analyser le caractère raisonnable du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini retenus par rapport à des références de marché ;
- ▶ pour les évaluations reposant sur des valeurs de marché : analyser la cohérence des sociétés comparables retenues pour la détermination d'un multiple de marché.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.2 et 4.2 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

#### Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du Commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

## Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été désignés Commissaires aux comptes de la société OVH GROUPE par votre Assemblée générale du 10 janvier 2018 pour le cabinet KPMG S.A., et par les statuts du 13 octobre 2011 pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 août 2022, KPMG S.A. était dans la 6<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et Grant Thornton dans la 12<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption dont, pour chaque cabinet, une année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 16 décembre 2022

Les Commissaires aux comptes

### Grant Thornton

#### Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

*Associé*

Pascal Leclerc

*Associé*

### KPGM Audit

#### Département de KPGM S.A.

Jacques Pierre

*Associé*

Stéphanie Ortega

*Associée*

## 5.4 AUTRES INFORMATIONS

### Résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social (en millions d'euros)	175,1	176,1	170,4	170,8	190,5
Nombre d'actions en circulation	167,2	168,2	164,0	164,3	190,5
<b>RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES</b> (en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires (hors taxes)	14,0	18,3	23,4	40,1	36,6
Résultat avant impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	2,0	6,7	3,8	10,7	49,6
Impôt sur les bénéfices	(0,7)	(0,7)	(1,6)	(0,1)	3,9
Participation des salariés				-	-
Résultat après impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	(0,8)	(52,6)	(9,5)	4,9	49,1
Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b> (en euros)					
Résultat après impôt et participation, mais avant amortissements, provisions et dépréciations	0,02	0,04	0,03	0,07	0,24
Résultat après impôt et participation, amortissements, provisions et dépréciations	(0,01)	(0,03)	(0,06)	0,03	0,26
Dividende net attribué	-	-	-	-	-
<b>PERSONNEL</b>					
Nombre de salariés (effectif moyen)	9	9	9	10	14
Masse salariale (en millions d'euros)	3,7	5,8	4,9	4,7	6,3
Sommes versées au titre des avantages sociaux (en millions d'euros)	2,6	4,1	3,4	1,8	2,5

## Délais de paiement des fournisseurs et des clients

	Article D.441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441 I.- 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)	
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus		
Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	12	7	18	5	72	102	3	64			64	
Montant total des factures concernées (TTC en m€)	0,2	0,2	0,1	0,1	0,4	0,9	4,1	4,2			4,2	
Montant provisionné :												
Dont groupe												
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,8 %	0,6 %	0,5 %	0,3 %	1,4 %	2,8 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							9,5 %	9,8 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	9,8 %

5

### Montant des prêts interentreprises

La Société n'a consenti aucun prêt inter-entreprises durant l'exercice clos le 31 août 2021 (prêts de moins de deux ans consentis à des microentreprises, PME et ETI avec lesquelles OVH Groupe SA entretient des liens économiques).

### Informations fiscales complémentaires

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2022, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts se sont élevées à 62 675 euros. En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, ce montant sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société.

## 5.5 DATES DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

31 août 2022.

